Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8270684
Centre d'intérêt: 270

Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec) Opération Renouveau.

Rapport-synthèse des résultats de la consultation et projet des politiques de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles / les conseillers à l'Opération Renouveau. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, 1976.
282 p. en pag. multiple ; 28 cm.

Titre de la couv.: Consultation sur l'orientation fondamentale et les recommandations de l'analyse critique de l'Opération Renouveau. Dépouillement partiel: Résultats du questionnaire de la consultation sur les recommandations de l'analyse critique de l'Opération Renouveau / Jean-Baptiste Haché en collab. avec Françoise Coulombe, Gilles Goulet, Joseph Leone -- Compte rendu du colloque sur l'Opération Renouveau -- Opinions d'experts sur l'action scolaire en milieux socio-économiquement faibles / rédacteurs, Hélène Bizier, Jacques Lacoursière en collab. avec Françoise Coulombe, Gilles Goulet, Raoul Jomphe -- Rapport présenté à l'Opération Renouveau de la Commission des écoles catholiques de Montréal / préparé par Raymond Depatie, Claude Parent.

Cote Dewey: 371.967'09714/C734r Cote LC: LC/4094.3/.M

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Programme *Evaluation de programmes *Objectifs d'éducation *Education spéciale *Démocratisation de l'enseignement *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Renouveau (Opération)

Résultats d'une consultation menée à la demande de la CECM, suite au dépôt du bilan de l'Opération Renouveau. Cette opération, poursuivie de 1970 à 1975, visait à donner aux enfants de milieux socio-économiquement faibles la même chance de profiter du système d'éducation qu'aux enfants d'autres milieux. Le rapport-synthèse dégage les principaux éléments pouvant orienter les politiques de la CECM en milieux défavorisés.

Une consultation par questionnaire a touché douze équipes-écoles et leur comité d'école, de même que des représentants de neuf écoles secondaires concernées par l'amorce d'un programme d'implantation et divers services de la CECM. Des associations professionnelles (enseignants, directeurs d'école) et des organismes extérieurs à la CECM ont de plus déposés des rapports. La consultation a été tenue entre octobre 1975 et mars 1976.

Se dégagent de la consultation les objectifs suivants: 1. consolider les attitudes positives des membres des équipes-écoles; 2. prévoir un programme de perfectionnement et les approches pédagogiques appropriées à l'intention des équipes-écoles et de toutes les personnes

oeuvrant dans l'Opération Renouveau; 3. adapter les approches pédagogiques en vue d'assurer le développement maximum des possibilités des jeunes; 4. intéresser les parents à l'éducation des jeunes, s'occuper de leur formation et assurer leur participation progressive à la vie de l'école.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - CECM
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEES
Programme(s) de subvention - PARC
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270684

CONSULTATION
sur l'orientation fondamentale et les recommandations de l'Analyse critique de l'Opération Renouveau

Rapport-synthèse de la consultation et projet des politiques de la C.É.C.M.

Annexe 1:
Résultats du questionnaire

Annexe 2:
Rapport d'une association

Annexe 3:
Opinions d'experts

Annexe 4:
Opinions d'experts

Commission des écoles catholiques de Montréal

Mars 1976

E D U Q 8270684

RAPPORT-SYNTHESE
des
RESULTATS DE LA CONSULTATION
et
PROJET DES POLITIQUES DE LA C.E.C.M.
EN MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

Les conseillers à l'Opération Renouveau

Mars 1976
Commission des écoles catholiques de Montréal

TABLE DES MATIERES

RAPPORT-SYNTHESE

1. Introduction
   - 1.1 historique 5
   - 1.2 bilan 5
   - 1.3 consultation 7
   - 1.4 plan du rapport-synthèse 9

2. Orientation fondamentale: respect des différences
   - 2.1 dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau 11
   - 2.2 dans les résultats du questionnaire de la consultation 11
   - 2.3 dans le rapport d'une association 13
   - 2.4 dans le texte-synthèse des experts 13
   - 2.5 proposition d'éléments de Politiques 14

3. Objectifs 17
   - 3.1 formulation des objectifs généraux soumis à la consultation 17
   - 3.2 importance accordée aux objectifs généraux 19
   - 3.3 objectifs additionnels 23
   - 3.4 proposition d'éléments de Politiques 25

4. Mesures 27

5. Intervention au niveau secondaire 29

6. Conclusion 32

Appendice 1: Résolution de la session régulière du 29 mai 1975

Appendice 2: Plan de la consultation

Appendice 3: Recommandations du groupe de travail

REMERCIEMENTS

Le Comité de Coordination Interne remercie sincèrement:

- tous les répondants au questionnaire de la consultation;
- les personnes responsables de l'information et de l'administration du questionnaire, au niveau des régions;
- l'association qui a remis un rapport;
- les experts qui ont fait part de leurs opinions sur l'action d'une commission scolaire en faveur des écoles situées en milieux socio-économiquement faibles;
- les consultants qui ont participé à la synthèse des textes des experts, à l'élaboration et à l'analyse des résultats du questionnaire;
- le groupe de travail sur les écoles situées en milieux socio-économiquement faibles qui a étudié les textes des experts et les résultats du questionnaire, puis contribué à la finalisation du rapport-synthèse et du projet des Politiques de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles;
- les personnes qui ont collaboré à la présentation finale de ce rapport.

Responsables de l'information et de l'administration du questionnaire, au niveau des régions:

I- M. Yves Mathurin, travailleur social,
M. Pierre Duguay, conseiller aux relations publiques.

II- Mlle Yolande Martineau, travailleuse sociale,
M. Marcel St-Jacques, animateur à l'Opération Renouveau,
M. Robert Ascah, conseiller aux relations publiques.

III- Mlle Martha St-Pierre, travailleuse sociale,
M. André Préfontaine, directeur des études de la région,
Mlle Jocelyne Guérard, aide à la réalisation des projets,
M. André Strouvens, conseiller aux relations publiques.

A- M. Joseph Leone, coordonnateur des projets spéciaux,
M. Joseph Panunto, conseiller aux relations publiques.

Association qui a présenté un rapport:

L'Association des Directeurs d'école de Montréal

Consultants: Mme Hélène Bizier et M. Jacques Lacousière, rédacteurs,

M. Jean-Baptiste Haché, professeur à la section d'administration scolaire de l'U. de M.

Membres du groupe de travail:

M. Guy Bourdeau, responsable du Bureau des projets et développements,

Mlle Françoise Coulombe, conseiller à l'Opération Renouveau,

M. Yvan Dufour, sous-directeur du Bureau du perfectionnement de l'enseignement,

Mlle Christiane Dussault, chef de division en service social scolaire,

M. Gilles Goulet, conseiller à l'Opération Renouveau,

M. Joseph Leone, coordonnateur des projets spéciaux,

M. Jean Gagnon, conseiller en organisation (animateur),

M. Emile St-Jean, secrétaire.

Membres du Comité de Coordination Interne de l'Opération Renouveau, responsables de la consultation sur l'orientation fondamentale et les recommandations contenues dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau:

M. Jean-Jacques Paquet, directeur de la Division des services spéciaux,

M. William Harford, directeur de la Division des services spéciaux (secteur anglais),

M. Noel Herron, directeur des études de la Région A,

M. Yvon Hétu, directeur des études de la Région II,

M. Adrien Laurendeau, directeur des études de la Région IV,

M. André Préfontaine, directeur des études de la Région III,

M. Raymond Vincelette, directeur des études de la Région I,
M. Guy Bourdeau, responsable du Bureau des projets et développements,
Mme Denise Taillefer, travailleuse sociale,
Mlle Françoise Coulombe, conseiller à l'Opération Renouveau,
M. Gilles Goulet, conseiller à l'Opération Renouveau,
M. Joseph Leone, coordonnateur des projets spéciaux.

INTRODUCTION

1.1 HISTORIQUE

En janvier 1970, les commissaires plaçaient la question de l'école située en milieux socio-économiquement faibles au rang des priorités de la C.E.C.M. Pour venir en aide aux écoles élémentaires de ces milieux, on a établi un plan quinquennal, l'Opération Renouveau. Au cours des cinq dernières années, ce plan d'action a rejoint, par un ensemble coordonné de mesures intensives, quelque 19,000 élèves répartis dans une quarantaine d'écoles des régions I, II, III du secteur français et A, du secteur anglais.

1.2 BILAN DE L'OPERATION RENOUVEAU

En mai 1975, un groupe de travail sur les écoles situées en milieux socio-économiquement faibles a présenté le bilan des cinq annnées de l'O.R. Cette Analyse Critique de l'Opération Renouveau est contenue dans trois documents:

- le document-synthèse qui résume les principaux points et les réflexions qui ressortent de l'étude de chacun des programmes. De plus, il présente les considérations et les recommandations qui se dégagent de cette analyse;

- le second document publie les résultats du questionnaire administré à toutes les personnes (directeurs d'école, enseignants, professionnels des services aux étudiants, parents des comités d'école), soit à plus de 1,000 répondants au niveau des écoles désignées. Ce questionnaire avait permis de connaître leurs opinions concernant les programmes et les mesures mises en place ainsi que leurs commentaires sur les prospectives qu'on pouvait en dégager pour l'avenir;
- le troisième document analyse dans le détail chaque programme en regard des objectifs prévus et de leurs résultats, puis rend un témoignage fidèle des orientations prises en cours de route.

En dressant le bilan de l'O.R., le groupe de travail a donc voulu évaluer les effets d'un plan d'action qui a lui-même évolué depuis 1970. Il a aussi constaté, qu'il y a un continuum entre les positions de départ plus axées sur le rattrapage et celles d'implication plus grande des équipes-écoles, surtout depuis 1973.

1.3 CONSULTATION

Suite au dépôt du bilan de l'Opération Renouveau, l'assemblée des Commissaires demanda à la Direction générale d'assurer une consultation sur l'orientation fondamentale et les recommandations contenues dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau.(1)

Responsabilité:

La Direction générale confia la responsabilité de cette consultation au Comité de Coordination Interne de l'Opération Renouveau.

But:

Puis, elle accepta, au mois d'octobre dernier, le plan(2) de cette consultation qui devait conduire à l'élaboration d'un projet des politiques générales de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles, en vue d'en dégager successivement un plan d'action pour les prochaines années.

Cibles:

Dans le plan de cette consultation, on a retenu comme cibles, les personnes et les groupes qui furent directement impliqués dans la réalisation du plan quinquennal de 1970-75, de même que les personnes et les groupes qui étaient susceptibles d'être touchés par les recommandations de l'Analyse Critique.

---

(1) Voir le texte de la résolution de la session régulière du 29 mai 1975, en appendice 1.
(2) Voir le plan de la consultation, en appendice 2.

Ainsi, au niveau des écoles, on a prévu consulter douze équipes-écoles et leur comité d'école (parents), en se basant sur un échantillonnage stratifié et proportionnel qui tenait compte de la situation géographique des écoles. On a donc retenu 25% des écoles désignées, trois écoles pour chacune des quatre premières années de l'Opération Renouveau, réparties dans les différents quartiers socio-économiquement faibles. De plus, on a consulté des représentants des neuf écoles secondaires concernées par l'amorce d'un programme d'implantation, actuellement en vigueur, à ce niveau.

Au niveau des régions I, II, III et A, on a consulté le comité de direction, les services personnels aux étudiants et les animateurs pédagogiques.

Au niveau de la C.E.C.M., on a approché tous les services, bureaux et offices touchés par des recommandations de l'Analyse Critique.

Concernant les associations professionnelles et les organismes extérieurs à la C.E.C.M., on a demandé aux associations des directeurs d'école et des enseignants, aux facultés des sciences de l'éducation des quatre universités à Montréal, ainsi qu'à des organismes de quartier à vocation éducative et susceptibles de collaborer avec les écoles désignées, dans le cadre de l'Opération Renouveau, de nous faire part de leurs points de vue.

Moyens:

Au niveau des moyens pour effectuer cette consultation, le questionnaire fut retenu comme principal instrument. Cependant, on a sollicité les associations des directeurs d'école et des enseignants de nous remettre un rapport.

De plus, afin d'enrichir les éléments de réflexion sur l'action de la C.E.C.M. en faveur de ses écoles désignées, on a invité des personnes du domaine de l'éducation, de la santé et des sciences sociales à nous faire connaître leurs opinions sur l'action d'un commission scolaire pour ses écoles situées en milieux socio-économiquement faibles, ainsi que sur l'orientation fondamentale et les objectifs qui faisaient l'objet de la présente consultation.

1.4 PLAN DU RAPPORT-SYNTHESE

Au terme de la consultation, vous trouverez dans ce rapport-synthèse, les points essentiels qui se dégagent de cette opération en ce qui concerne:

- l'orientation fondamentale,
- les objectifs,
- les mesures d'action faisant l'objet de cette consultation,
- l'intervention au niveau secondaire.

Ce rapport collige donc les principales données provenant:

- des résultats du questionnaire (Annexe 1);
- du rapport d'une association (Annexe 2);
- des opinions d'experts
  (Annexe 3)
  (Annexe 4).

Puis il présente les principaux éléments qui justifient le projet des Politiques de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles.

Les conclusions qui se dégagent de la consultation et les points qui font partie du projet des politiques furent précisés par le groupe de travail et acceptés à l'unanimité par le Comité de Coordination Interne de l'Opération Renouveau.

2. ORIENTATION FONDAMENTALE: respect des différences

2.1 dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau

L'orientation fondamentale proposée dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau concernant l'action dans les écoles situées en milieux socio-économiquement faibles consiste dans une éducation axée sur le respect des différences. En présentant cette orientation, le groupe de travail qui a préparé le bilan de l'O.R. dégageait, de l'étude des seize programmes et des éléments de prospective du questionnaire du bilan, que l'Opération Renouveau avait progressé d'une approche compensatoire où l'on visait à combler les déficiences à une "optique de prise de conscience et de respect des différences socio-culturelles".

2.2 dans les résultats du questionnaire de la consultation

Au cours de la consultation sur cette orientation fondamentale mise de l'avant dans l'Analyse Critique, les répondants au questionnaire de la consultation ont pu exprimer leur préférence à l'intérieur d'un groupe de questions. En effet, une série de quatre questions présentait les trois orientations mentionnées dans l'Analyse Critique et généralement mises de l'avant dans les écrits qui traitent de programme éducatif en milieux socio-économiquement faibles.

- la première étant celle de la compensation éducative qui veut amener tous les enfants de ces milieux au même niveau de compétence que celui de l'enfant de classe moyenne;

- la deuxième cherche à développer chez les jeunes des milieux socio-économiquement faibles les habiletés, les attitudes et les habitudes qui leur permettront de fonctionner de façon positive dans leur milieu et ainsi de réduire leur dépendance face aux programmes d'assistance et d'aide actuellement en vigueur;
- la troisième, celle du respect des différences, consiste dans une orientation mixte, c'est-à-dire qu'elle retient les éléments positifs des deux premières: l'orientation de compensation et celle du développement dans le milieu d'appartenance. Elle vise à assurer l'autonomie des jeunes en évitant de les mettre dans des situations de tension entre les exigences et les valeurs de leur milieu, et celles que favorise une école de la première orientation. Tout en respectant ce que sont les jeunes, cette orientation veut qu'ils soient autonomes et elle leur assure les moyens éducatifs nécessaires pour réaliser librement des choix.

En analysant les résultats du questionnaire, on constate que, d'une façon générale, la troisième orientation a retenu la majorité des choix. Cette option devient plus significative si l'on observe que 71% des répondants ont choisi cette troisième orientation en s'exprimant, en ce sens, sur ce que devait être la préoccupation première d'un programme d'intervention de la C.E.C.M. (Question no 11 du Questionnaire de la consultation).

2.3 dans le rapport d'une association

Selon une association consultée, la mise de l'avant de cette orientation du respect des différences (troisième orientation retenue dans le questionnaire) ne devrait pas empêcher de reconnaître le fait "qu'un grand nombre d'enfants présente des déficiences dès l'entrée en maternelle" et au cours de leurs études.

2.4 dans le texte-synthèse des experts

Par ailleurs, trois experts attiraient l'attention sur l'ambiguité de la notion "respect des différences". Lorsque, selon eux, l'on parle de différence chez l'enfant de milieux socio-économiquement faibles, on ne fait habituellement appel qu'à des aspects négatifs tant individuels que sociologiques: ses lacunes, ses limites, son manque de préparation, sa mentalité fataliste et défaitiste, etc. Il y a, dès lors, une distinction à faire entre des différences individuelles et sociales, positives et négatives.

Il y aurait un danger réel à insister sur le respect des différences, si à la base, après avoir établi une distinction entre des différences individuelles et sociales, on ne précisait pas les conditions de vie et les caractéristiques des milieux qui font en sorte que ces différences se perpétuent.

Le respect des différences ne devrait pas, non plus, amener l'école à renoncer à son rôle de formation et de développement intégral des enfants, en les prenant comme ils sont.

Car si les différences relèvent, pour une part, de leur situation familiale, le piège serait grand, en respectant les différences, d'assister à deux sous-stimulations: la première venant de la famille, la seconde, venant de l'école.

De plus, il importe de tenir compte de l'aspect géographique lorsqu'on parle de pauvreté. En effet, il ne suffit pas qu'une école soit située dans un milieu socio-économiquement faible pour que tous les enfants qui la fréquentent soient également pauvres. Car on peut constater que la population d'une école désignée est bien souvent composée, suivant différentes proportions, d'enfants provenant de familles socio-économiquement faibles, moyennes et favorisées.

2.5 Proposition d'éléments de Politiques

Suite à la consultation, on retient comme orientation fondamentale, le respect des différences. En optant pour cette orientation, en vue du prochain plan d'action de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles, on le fait en tenant compte de toutes les mises en garde et des précisions qui nous proviennent de l'ensemble des rapports de la consultation.

Définition: - par respect des différences, on veut dire éduquer les jeunes pour qu'ils soient autonomes et leur assurer les moyens éducatifs nécessaires pour réaliser librement des choix, compte tenu de leurs caractéristiques individuelles et sociales.

Tout en mettant de l'avant le "respect des différences":

- on admet qu'il importe de distinguer entre des différences bio-psychologiques et des différences de déficiences et d'insuffisance, voulant éviter de tomber dans l'erreur de la pseudo-déficience mentale et d'omettre d'aider par des mesures spécifiques ceux qui en auraient réellement besoin;

- on réaffirme le devoir qui incombe à l'école, de développer intégralement ces enfants afin de les rendre progressivement plus autonomes, tout en leur dispensant des connaissances et en développant leurs habiletés, telles le savoir lire, le savoir écrire, le savoir compter, le savoir parler (apprentissage requis pour tout enfant). En effet, tous les enfants, qu'ils soient de milieux favorisés ou pas, ont droit à ce minimum. Mais, si en milieux socio-économiquement faibles, on abdiquait devant ce devoir, à cause du manque de motivation ou d'une préparation insuffisante des enfants, on tomberait dans le piège de les sous-stimuler;

- on entend viser à assurer l'autonomie des jeunes en évitant de les mettre dans des situations de tension entre les exigences et les valeurs de leur milieu et celles de l'école, tout en favorisant leur développement pour qu'ils puissent réaliser des choix en tant qu'individus autonomes.

Car, la philosophie à laquelle se greffe cette orientation en est une d'autonomie, de respect de l'individu et de liberté de choix.

- on reconnaît la nécessité d'une meilleure information, en vue d'une plus grande prise de conscience, sur ce qui explique sociologiquement ces différences.

3. OBJECTIFS

3.1 Formulation des objectifs généraux soumis à la consultation

Lors de l'élaboration du plan de la consultation, on a retenu les principales recommandations de l'Analyse Critique concernant les différents programmes de l'Opération Renouveau. Ces recommandations furent aussi jointes aux considérations qui, tout en s'appuyant sur les conclusions de l'étude des programmes et sur les résultats du questionnaire du bilan, fournissaient les éléments de réflexion, puis les points de vue justificatifs et explicatifs de chacune d'entre elles.

Le regroupement des considérations et des recommandations qui traitaient d'un même sujet nous a permis de dégager sept grands thèmes présentés dans le plan de la consultation:

1. intervention dès les premières années;
2. sensibilisation et préparation du personnel des écoles;
3. adaptation des contenus et des moyens d'enseignement;
4. intervention auprès des parents;
5. ouverture communautaire de l'école;
6. services aux étudiants;
7. secondaire.

Ces sept thèmes furent traduits en neuf objectifs afin de faire ressortir tous les buts d'intervention qu'ils contenaient. Ainsi, le second thème et le cinquième furent subdivisés en deux objectifs. Tous les autres thèmes furent formulés en un seul objectif qui reflétait bien le sens des recommandations et des considérations qui les justifiaient dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau.

Neuf objectifs généraux ont donc été présentés aux répondants du questionnaire dans le cadre de la consultation:

- Favoriser le développement de l'enfant d'âge préscolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la pré-maternelle et de la maternelle;
- Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieux socio-économiquement faibles;
- Elaborer un programme de perfectionnement des équipes-écoles des milieux socio-économiquement faibles, compte tenu des besoins de ces milieux;
- Modifier les approches pédagogiques dans les écoles socio-économiquement faibles pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux;
- Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école;
- Mettre davantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie;

- Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école;
- Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue d'assurer le développement de l'autonomie des jeunes;
- Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire.

Comme les répondants devaient d'abord indiquer si cet ensemble d'objectifs leur paraissait adéquat pour guider le programme d'intervention de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles, pour les prochaines années, 61.3% ont répondu affirmativement et 24.4% ont dit que cet ensemble n'était que partiellement suffisant. Un nombre important de répondants, soit 41.8% ont indiqué qu'il était nécessaire d'ajouter d'autres objectifs à cette liste.

Ainsi, après avoir donné la priorité accordée à chacun des neuf objectifs généraux présentés dans le questionnaire, et exprimé les points de vue formulés, à ce sujet, par une association consultée et les experts, on présentera les objectifs additionnels ajoutés par des répondants au questionnaire.

3.2 Importance accordée aux objectifs généraux

Quatre grands blocs d'objectifs se distinguent à partir de l'écart statistique qui sépare les médianes de chaque objectif, dans les résultats du questionnaire, c'est-à-dire en considérant l'importance majoritaire accordée à chacun d'eux.

En premier lieu et choisi majoritairement, par toutes les catégories des répondants au questionnaire, vient l'objectif de la consolidation d'attitudes positives chez les enseignants.

Une association ne s'exprime pas sur l'objectif même, dans son rapport. Elle recommande cependant que l'on repense la politique de sélection et d'affectation du personnel enseignant en permettant à la direction de l'école de participer à cette opération. Elle recommande de plus, qu'à très court terme, on repense l'aménagement des conditions de travail du personnel enseignant et qu'une table de travail étudie cette question.

Les experts, eux, considèrent que l'enseignant est le centre et le pivot du système d'éducation, le premier en importance parmi les intervenants. Compte tenu de sa fonction, il importe qu'il puisse s'engager volontairement dans une action en milieux socio-économiquement faibles. La sélection du personnel leur apparaît donc comme un point crucial du succès de l'Opération Renouveau, car ce qui prévaut c'est l'attitude positive de l'enseignant face à l'enfant, sa conviction du succès possible des enfants. Certains d'entre eux soulignent aussi l'importance d'étudier les conditions de travail des enseignants des écoles désignées.

Trois objectifs se retrouvent ensuite, assez près les uns des autres, dans l'ordre des priorités établies par les répondants. Cette deuxième division regroupe les objectifs suivants:

- élaborer un programme de perfectionnement des enseignants qui corresponde aux besoins de ces milieux;
- modifier les approches pédagogiques;
- favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire.

Dans son rapport, une association se dit d'accord avec ce groupe d'objectifs si l'on s'en tient aux considérations de l'Analyse Critique qu'elle a retenues. Elle propose cependant, à l'intérieur des reformulations de certaines recommandations, diverses modalités dont on ne pourra tenir compte qu'au moment de l'élaboration des divers programmes découlant des objectifs retenus.

Les experts, qui s'entendent pour accorder une grande importance aux enseignants, voient la nécessité d'établir une politique et des modalités de perfectionnement pour eux.

S'exprimant sur l'objectif qui traite de l'adaptation des programmes, certains experts soulignent qu'il faut adapter les programmes aux besoins particuliers de l'enfant et même encourager la recherche d'approches mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement de ces milieux.

En troisième lieu, vient un groupe de quatre objectifs dont la réalisation pourra exiger certaines adaptations de la structure, des programmes et des activités actuelles de l'école. Ce sont:

- susciter la participation active des parents dans les activités de l'école;
- mettre les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu;
- utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école;
- intensifier la contribution des services personnels aux étudiants.

Une association consultée souhaite que les trois premiers objectifs soient mis de côté, pour l'instant, et qu'un comité C.E.C.M. - A.D.E.M. - Parents en étudie les implications particulièrement sur la tâche et le rôle du personnel de direction. Elle désire aussi être impliquée dans l'élaboration des programmes reliés à ces objectifs.

Au sujet des parents, des experts affirment que la famille est le premier partenaire des éducateurs dans les milieux socio-économiquement faibles et qu'il ne saurait y avoir d'action éducative en profondeur qu'en comptant sur la collaboration des parents. L'apport des parents pourrait même aller jusqu'à une participation à la gestion et au fonctionnement des écoles.

Concernant les services aux étudiants, une association accepte l'objectif proposé, mais présente deux recommandations touchant l'élaboration et la réalisation des projets annuels des écoles.

Peu d'experts abordent ce point et ceux qui le font réaffirment l'importance de l'enseignant et de la nécessité que les autres intervenants contribuent à l'aider dans sa tâche.

Enfin apparaît l'objectif d'une intervention adaptée au niveau secondaire. Au plan de sa réalisation, cet objectif impliquera sans doute une réduction des investissements présentement accordés au niveau élémentaire où oeuvrent plus de 75% des répondants.

Cet objectif est accepté intégralement par une association, c'est-à-dire tel que présenté dans le plan de la consultation.

Les experts reconnaissent aussi l'urgence de s'occuper de ce niveau, car c'est là, selon plusieurs d'entre eux, que se joue souvent le sort des enfants des milieux socio-économiquement faibles.

3.3 Objectifs additionnels

Si l'on considère maintenant les objectifs ajoutés, on peut les regrouper en quatre catégories principales:

- relations école-milieu (N: 99)
- réduction du ratio maître-élève (N: 87)
- adaptation des programmes (N: 79) et des moyens d'enseignement (N: 35)
- santé: dépistage et action préventive (N: 31)

Toutes les idées exprimées qui ont été regroupées dans la première catégorie, relations école-milieu, viennent renforcer les objectifs du questionnaire qui traitent de la participation active des parents dans les activités de l'école et de la mise, à la disposition du milieu, des ressources humaines et matérielles des écoles. Elles ajoutent, cependant, la préoccupation d'envisager une action éducative auprès des parents et la nécessité de mieux les informer sur les activités scolaires des enfants.

Les opinions formulées, en vue de réduire le ratio maître-élève (deuxième catégorie), ne rejoignent pas un objectif déjà présenté. Il s'agit d'une question qui ne peut être considérée que comme un moyen, dans le cadre des objectifs poursuivis par l'Opération Renouveau. Cependant, cette idée est aussi appuyée par des membres d'une association consultée et quelques experts.

Concernant les idées regroupées dans la troisième catégorie, adaptation des programmes et des moyens d'ensengnement, il ressort clairement que ces énoncés s'inscrivent dans le même sens que l'objectif du questionnaire: modifier les approches pédagogiques pour respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux.

En ce qui a trait à la quatrième catégorie qui regroupe les objectifs sur la santé, on reconnaît qu'il s'agit bien là de la présentation d'un objectif additionnel à la liste proposée dans le questionnaire.

Ainsi, les réponses apportées au niveau des objectifs additionnels, ont soit appuyé les choix d'un objectif déjà présenté, soit ajouté, à certains objectifs, des dimensions dont on pourra tenir compte lors de l'élaboration des programmes, soit permis d'exprimer un nouvel objectif.

3.4 Proposition d'éléments de Politiques

Suite à la consultation, on retient comme éléments d'objectifs du prochain plan d'action de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles, pour les niveaux élémentaire et secondaire, les points suivants qui se dégagent des résultats et commentaires obtenus:

- on reconnaît la nécessité de la consolidation d'attitudes positives chez les enseignants, compte tenu de leur influence prépondérante sur le développement des jeunes;
- on admet unanimement l'importance d'élaborer un programme de perfectionnement des équipes-écoles adapté à la fonction de l'école dans ces milieux;
- on trouve également prioritaire de modifier les approches pédagogiques tout en encourageant la recherche de méthodes mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement de ces milieux;
- on reconnaît la nécessité de continuer l'intervention au pré-scolaire;
- on accepte le principe de la participation des parents dans les activités de l'école. On accepte également d'étudier les possibilités de la mise en application du principe de mettre les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu et celui d'utiliser les ressources existantes dans le milieu environnant l'école, compte tenu de l'importance du milieu familial et social sur le développement des enfants;

- on admet l'apport des services personnels aux étudiants tout en reconnaissant la nécessité de repenser leur mode de participation et d'intervention dans les écoles;
- on reconnaît l'importance et l'urgence de s'occuper du niveau secondaire.

Le groupe de travail a retenu comme aspects et questions connexes à ces divers points:

- la sélection du personnel;
- l'étude des conditions de travail des enseignants;
- les implications de la concrétisation de tous les objectifs concernant les relations école-milieu, sur la tâche et le rôle du personnel de direction;
- le mode de gestion du pré-scolaire de l'Opération Renouveau.

4. MESURES

Les répondants au questionnaire ont été invités à faire part de leur opinion au sujet de l'opportunité de certaines mesures et parfois de leurs modalités d'application. Le choix des questions, tel qu'expliqué dans le rapport des résultats du questionnaire, portait surtout sur les approches pédagogiques, le perfectionnement et la relation famille-école-milieu.

Voici un tableau présentant des recommandations de l'Analyse Critique soumises à la consultation, les résultats obtenus et les modalités retenues ou les commentaire exprimés:

Objets de recommandations	Résultats	Modalités ou commentaires
Pré-maternelle 4 ans	Fort consensus quant au fait de continuer ce programme	Une association -Que la maternelle 4 ans soit offerte à plein temps.
Maternelle 5 ans plein temps	Le principe de sa généralisation est appuyé fortement	Une association -Structurer les programmes d'étude; -Intégration au service régulier. Parents -Insistance sur le principe de la généralisation.
Services aux étudiants		La modalité d'opération surtout retenue se retrouve dans la proposition que ces services soient intégrés dans une structure repensée de l'école en fonction des besoins du milieu avec une participation aux décisions relatives à la vie étudiante.

Objets de recommandations	Résultats	Modalités ou commentaires
Programme de perfectionnement	Considéré comme utile pour les directions, les enseignants et les professionnels.	Une association -Que les enseignants et les directions soient consultés dans l'élaboration du programme; -Que le personnel enseignant soit préparé un an avant de recevoir des ressources. Experts -Perfectionnement dans le milieu (école).
Centre régional de ressources	Réponse favorable.	Qu'il soit orienté vers le perfectionnement et l'adaptation des approches pédagogiques. Une association Que le niveau secondaire soit informé sur les approches expérimentées à l'élémentaire.
Adaptation du programme de langage	Apparaît comme la plus importante des mesures.	Une association -Qu'on finalise un programme de psycholinguistique en pré-maternelle; -Qu'on assure une continuité entre les programmes et les méthodes utilisés en pré-maternelle et aux autres niveaux. Parents -Des comités de parents souhaitent un tel programme adapté et qu'il y ait un lien entre la pré-maternelle et les autres niveaux.
Intégration à la maquette-horaire, des activités sportives et culturelles	Semble surtout opportun pour les enseignants et les professionnels.	
Mécanismes pour améliorer la communication entre l'école et les diverses ressources communautaires	Considéré comme utile	

Objets de recommandations	Résultats	Modalités ou commentaires
Implication des services d'éducation des adultes	Appuyé très fortement	Parents -Que l'école s'ouvre davantage aux parents et pour ce faire, qu'on s'assure de la participation du Service de l'éducation des adultes.
Local pour le comité d'école	Appui moyen	

Il ressort de ces résultats que les répondants se sont montrés majoritairement favorables aux mesures soumises à la consultation. Cependant, certains d'entre eux ont suggéré des modalités et ont apporté des commentaires dont on devra tenir compte dans l'élaboration des prochains programmes d'action en milieux socio-économiquement faibles.

5. INTERVENTION AU NIVEAU SECONDAIRE

Dans le bilan de l'Opération Renouveau, il n'était pas question du niveau secondaire. En effet, ce plan quinquennal ne s'est adressé systématiquement qu'aux écoles élémentaires. Toutefois, dès 1973-74, les responsables de l' Opération Renouveau accordèrent certaines ressources à une école secondaire située en milieux socio-économiquement faibles. L'année suivante, la C.E.C.M. et le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal ont approuvé des projets provenant de quatre écoles secondaires. Cette année, on a offert à onze écoles secondaires, neuf de langue française et deux de langue anglaise, la possibilité d'entreprendre une démarche de réflexion et d'action en vue d'apporter une réponse à leurs besoins. Déjà neuf écoles secondaires cheminent à leur rythme respectif.

Puisque cet apport de ressources à des écoles secondaires s'inscrit dans le cadre de l'intervention de la C.E.C.M. en faveur des écoles situées en milieux socio-économiquement faibles, on a cru bon de placer le thème sur le niveau secondaire à l'intérieur du plan de la consultation[1] et de le présenter comme objectif général dans le questionnaire. On voulait ainsi connaître l'opinion des répondants sur l'opportunité d'une intervention à ce niveau et leur avis sur les principaux problèmes auxquels l'Opération Renouveau devrait particulièrement s'intéresser à ce niveau.

Si l'on considère les résultats du questionnaire, on voit que 76% des 200 personnes qui devaient répondre à cette section, reconnaissent la nécessité de prévoir des interventions spéciales au niveau secondaire.

---

(1) Voir Appendice 2.

En ce qui concerne la détermination des besoins auxquels des programmes particuliers pourront répondre à ce niveau, voici la liste des neuf problèmes présentés, regroupés en trois blocs en se basant sur le rang médian prioritaire obtenu par chaque problème, lors de l'analyse des résultats du questionnaire:

Premier bloc:
- les problèmes émotifs des étudiants;
- les problèmes liés à l'absentéisme des élèves;
- les échecs scolaires;
- l'abandon des études.

Second bloc :
- le grand nombre d'élèves en voie allégée.

Troisième bloc:
- l'insuffisance de professionnels des services personnels aux étudiants;
- la participation insatisfaisante des parents aux activités de l'école;
- les difficultés liées aux nombreuses absences du personnel enseignant;
- les difficultés liées à la lenteur des rouages administratifs.

Approfondissant les causes de ces problèmes, on devrait en venir, suivant le sens de la recommandation inscrite dans le plan de la consultation et reprise par une association consultée, à trouver des structures, des moyens pédagogiques, mieux encore, un mode de vie qui puissent favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes, et qui leur garantissent ainsi de meilleures chances de succès dans la vie.

Tel qu'on l'a vu précédemment, des experts ont reconnu l'urgence d'une intervention au niveau secondaire. Toutefois, ils n'ont pas formulé de propositions concrètes quant à un type d'action bien particulier pour ce niveau. Ils ont cependant souhaité qu'il y ait une continuité de services, du niveau élémentaire au niveau secondaire, puis ils ont proposé qu'on encourage des projets particuliers provenant des écoles. On peut finalement dégager, de leurs réflexions, certaines interventions touchant la structure organisationnelle: choix de cours, promotion par matière....

Il apparaît donc opportun d'envisager de poursuivre une intervention au niveau secondaire. Des objectifs généraux retenus dans la proposition d'éléments de Politiques, peuvent très bien convenir à un plan d'action à ce niveau. Il restera cependant à prévoir des modalités de mise en place de programmes tout en respectant le cheminement des écoles concernées.

6. CONCLUSION

Dès 1970, la C.E.C.M. a voulu donner aux enfants des milieux socio-économiquement faibles des chances égales à celles des enfants des milieux moyens de bien profiter de leur séjour à l'école, en compensant par des mesures pour un certain nombre de déficiences physiques et pédagogiques observées. En vue d'assurer une plus grande efficacité aux diverses mesures proposées, on mit l'accent sur l'implication des équipes-écoles et des parents surtout à partir de 1973. Ce mouvement fut ensuite intensifié par la méthode des projets issus des écoles, au cours des deux dernières années.

On retient maintenant comme orientation fondamentale du prochain plan d'action: le respect des différences. En mettant de l'avant cette orientation, on veut intensifier l'éducation des jeunes à l'autonomie et susciter davantage l'implication des agents éducatifs.

Dès le début de l'Opération Renouveau, le fait de donner certaines ressources matérielles et d'accorder des ressources humaines aux écoles désignées répondait à des besoins diagnostiqués. On a dû cependant faire face au danger de créer de la dépendance face à des moyens accordés d'une façon normalisée. C'est ainsi qu'on a progressivement constaté que tout en recevant une aide, il était important que l'équipe-école prenne sa situation en main et éduque les jeunes à faire de même.

Aussi, selon l'orientation du respect des différences, on reconnaît que le succès de tout programme d'action dépend de l'implication des agents éducatifs qui oeuvrent auprès des enfants: équipes-écoles et parents, ainsi que de toutes les personnes qui travaillent pour ces jeunes au niveau des régions et de la C.E.C.M.

Cette implication sera sans doute plus efficace si elle est éclairée, c'est-à-dire si les agents éducatifs sont plus conscients des caractéristiques de ces milieux et des causes de leurs conditions de vie. Les récentes études du Gouvernement fédéral, du Conseil Scolaire de l'Ile, de la C.E.C.M.[1] nous apportent certaines informations à ce sujet. Cependant, on constate que des contacts avec les familles des jeunes des écoles désignées peuvent contribuer à faire mieux percevoir leur situation en vue d'assurer une action plus adéquate.

Il ne suffit pas que cette implication soit éclairée, il faut qu'elle soit également positive, c'est-à-dire qu'elle soit animée par cette reconnaissance des possibilités de chaque jeune. Il s'agit là, sans doute, du rappel d'un vieux principe en éducation: le jeune a tendance à devenir ce qu'on pense de lui, à réaliser l'image qu'on a de lui, mais il semble important de le souligner au moment où l'on se préoccupe de développer au maximum les possibilités des jeunes des écoles désignées.

Ainsi, une implication éclairée et positive des agents éducatifs sont des facteurs qui peuvent assurer une véritable formation en milieux scolaires socio-économiquement faibles.

Selon l'orientation du respect des différences, la fonction de l'école pleinement réalisée atteint toute son importance. Il s'agit de l'école

- moyen de valorisation de l'individu,
- agent de développement intégral,
- milieu d'apprentissage et d'acquisition des savoirs.

---

(1) Les enfants pauvres. Rapport du Conseil national du Bien-Etre social sur les enfants pauvres au Canada. Mars 1975.
"Rapport sur les zones défavorisées de l'Île de Montréal". Conseil scolaire de l'Ile de Montréal. Décembre 1974.
Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M. par Claude FOREST, 1972.

L'école jouera vraiment son rôle dans la vie des jeunes de ces milieux, si elle les aide à progresser à ces points de vue.

Mais pour que l'école exerce pleinement sa fonction dans les milieux socio-économiquement faibles, il y a des conditions minimales à respecter. On en retrouve certaines parmi les principaux objectifs qui se dégagent de la consultation:

- consolider les attitudes positives des membres des équipes-écoles;
- prévoir un programme de perfectionnement sur ces milieux, les approches pédagogiques, à l'intention des équipes-écoles et de toutes les personnes oeuvrant dans l'Opération Renouveau;
- adapter les approches pédagogiques en vue d'assurer le développement maximum des possibilités des jeunes;
- intéresser les parents à l'éducation des jeunes, s'occuper de leur formation et assurer leur participation progressive à la vie de l'école.

Tous ces objectifs peuvent être poursuivis, d'une façon adaptée, dans une continuité de services, tant à l'élémentaire qu'au secondaire.

Au cours du plan quinquennal de 1970-1975, les responsables de l'Opération Renouveau ont mis en place seize programmes qui permettaient d'atteindre certains aspects des objectifs adoptés dans les Politiques de 1970. Chaque programme visait comme but premier la réalisation des chances égales pour les enfants des milieux socio-économiquement faibles.

Dans les conclusions du bilan de ce plan quinquennal, le groupe de travail a souhaité la poursuite de l'ensemble des programmes mis en place, en suggérant certaines modifications dont les principales ont été soumises à cette consultation. En réalité, rien n'empêche que des mesures existantes demeurent. Ce qui importe, toutefois, c'est que ces mesures soient désormais enrichies de nouveaux buts qui s'inscrivent dans le sens de la nouvelle orientation et des objectifs généraux proposés. Ce sera là un des facteurs de changement qui devra commencer à apparaître suite à l'adoption du projet des politiques. Ainsi, tout en continuant d'être en vigueur, certains programmes seront enrichis, modifiés et d'autres seront mis en place.

Au cours de l'étape d'élaboration des programmes qui suivra l'adoption du projet des politiques, les responsables de l'Opération Renouveau auront l'occasion de travailler avec les équipes-écoles, différents groupes consultés et certains organismes susceptibles d'apporter leur contribution à ce nouveau plan d'action.

Désormais, il importe que tous se pénètrent du sens profond du respect des différences, tel que retenu dans ce projet, et des objectifs généraux. Ainsi, une information claire et précise sur les résultats de la consultation et le texte des Politiques demeure la première étape de cette nouvelle phase de l'action en milieux socio-économiquement faibles et la condition indispensable d'un véritable renouveau du second plan quinquennal "Opération Renouveau no 2".

APPENDICE 1

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

THE MONTREAL CATHOLIC SCHOOL COMMISSION

Session régulière du 29 mai 1975

VI Opération renouveau - bilan

Donne suite à la résolution VI de la session régulière du 16 mai 1974 du Conseil des commissaires, le Secrétaire général dépose un rapport en date du 23 mai 1975 de M. Viateur Ravary transmettant les documents suivants qui constituent le bilan de l'Opération renouveau depuis son lancement en 1970:

- une lettre en date du 23 mai 1975 de M. Jean-Jacques Paquet;
- un document intitulé "Document synthèse";
- un document intitulé "Résultats du questionnaire";
- un document intitulé "Etude des programmes";
- le compte rendu de la journée d'étude du 16 janvier 1975 sur l'Opération renouveau.

Après étude, il est RESOLU:

1o de RECEVOIR ce rapport;

2o de POURSUIVRE le programme de mesures particulières destinées à certaines écoles situées en milieux socio-économiquement faibles et de CONTINUER à en faire une priorité et ce jusqu'à l'adoption d'une politique nouvelle;

3o d'INVITER à une collaboration encore plus étroite les services et les régions de la Commission et à susciter aussi la collaboration des parents, des organismes publics et para-publics;

4o de DEMANDER aux ministères concernés de continuer l'application de mesures et l'octroi de subventions consenties à ladite opération en vue de réaliser d'autres actions dans les milieux socio-économiquement faibles;

5o de CONFIER à la Direction générale le soin de s'assurer qu'une consultation sera menée sur les recommandations contenues au rapport déposé; cette consultation sera centrée sur l'orientation générale selon laquelle l'éducation doit être axée sur le respect des différences;

6o de REMERCIER toutes les personnes et les organismes qui ont collaboré à l'Opération renouveau, soit dans son implantation, soit dans le vécu quotidien, soit dans l'analyse de ladite opération.

Le commissaire Gaston Michaud s'abstient.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution VI telle qu'inscrite au livre des délibérations de la Commission des écoles catholiques de Montréal et adoptée à la session régulière de la Commission tenue le 29 mai 1975.

Réginald Guérin,
secrétaire général adjoint.

APPENDICE 2

PLAN DE CONSULTATION
SUR L'INTERVENTION PAR LA C.E.C.M.
EN MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

(Accepté par la Direction générale
le 10 octobre 1975)

PRESENTATION

Au mois de mai 1975, un groupe de travail remettait à la C.E.C.M. le bilan des cinq ans de l'Opération Renouveau contenu dans trois documents intitulés "L'Analyse Critique de l'Opération Renouveau":

1. document synthèse
2. résultats du questionnaire
3. étude des programmes

Puis l'assemblée des Commissaires confia à la Direction générale le mandat de procéder à une consultation sur les recommandations contenues dans le rapport déposé.

L'objectif principal de cette consultation est d'élaborer un document de travail sujet à approbation de la Commission touchant les politiques générales de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles et de là, en dégager un plan d'intervention pour les prochaines années.

Cette consultation, comme objectif secondaire, favorisera une meilleure compréhension, un engagement et une implication réelle des cibles de consultation touchées dans l'application d'un prochain plan d'action.

La consultation, pour rencontrer l'objectif principal, en plus de porter sur les recommandations du rapport devra tenir compte des considérations qui les accompagnent car on retrouve implicitement dans ces dernières des éléments d'orientations.

De plus, ces recommandations et considérations pourraient s'enrichir d'aspects réflexifs absents de l'analyse critique de l'Opération Renouveau.

Vous trouverez donc dans les pages qui suivent les précisions concernant l'ensemble de l'Opération:

- une charte des responsabilités
- un tableau des thèmes et des cibles
- un tableau général

1- CHARTE DES RESPONSABILITES

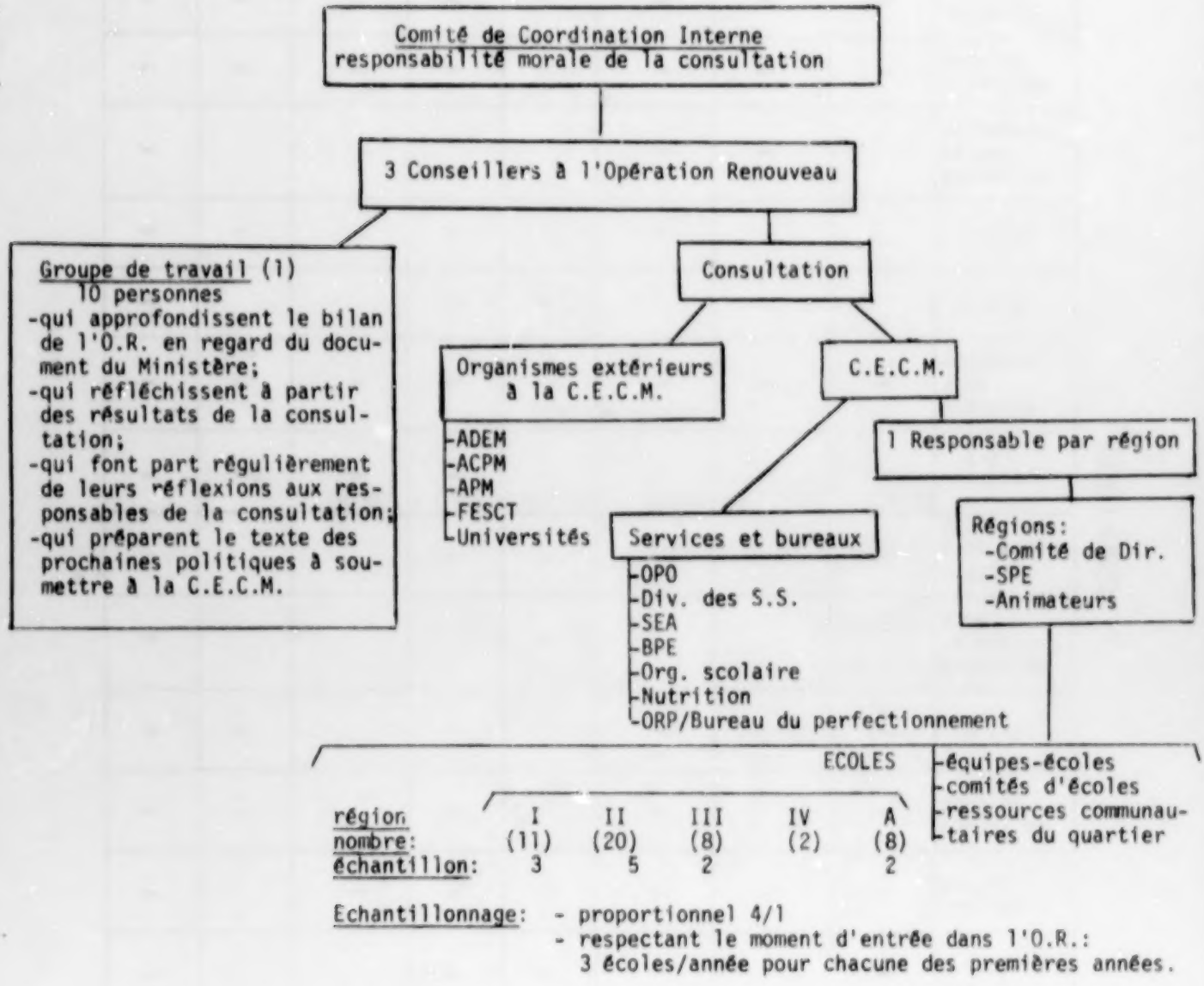

région	I	II	III	IV	A
nombre:	(11)	(20)	(8)	(2)	(8)
échantillon:	3	5	2		2

Echantillonnage: - proportionnel 4/1
- respectant le moment d'entrée dans l'O.R.:
3 écoles/année pour chacune des premières années.

2- THEMES-CIBLES

Thèmes \ Cibles	Comités d'écoles	Equipes-écoles	Education adultes	B.P.E.	Bureau de la nutrition	Office planification	Division S.S.	Organisation scolaire	O.R.P.	B.E.P.	Bureau du perfectionnement	Direction régions	Universités	Services communautaires	Alliance Adem
I. Intervenir dès les premières années	X	X	X	X		X	X	X				X	X	X	X
II. Sensibilisation et préparation du personnel des écoles		X					X	X			X	X	X		X
III. Adaptation des contenus et des moyens d'enseignement		X	X	X		X	X	X		X	X	X	X		X
IV. Intervention auprès des parents	X	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X	X
V. Ouverture communautaire de l'école	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	X	X
VI. Services personnels aux étudiants		X					X	X				X	X		X
VII. Niveau secondaire			X	X			X	X		X		X	X		X
VIII. Philosophie d'intervention	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

3- TABLEAU GENERAL

THEMES - CONSIDERATIONS - RECOMMANDATIONS - CIBLES

THÈMES	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	CIBLES
I. INTERVENTION DES LES PREMIÈRES ANNÉES	Considérant que ce programme a contribué à un renouveau pédagogique dans les écoles de l'Opération Renouveau. Considérant qu'il faut éviter d'étiqueter les maternelles 5 ans plein temps "classes spéciales".	Que ce programme continue mais que ses objectifs soient redéfinis. (13) Qu'on évalue, avec le secteur régulier, la possibilité d'offrir une maternelle 5 ans plein temps à tous les enfants des écoles de milieux sccio-économiquement faibles. (21) Qu'il y ait une meilleure coordination entre les services pré-scolaires de la Division des services spéciaux et ceux du secteur régulier. (14)	-Comités d'écoles -Education des Adultes -Services communautaires du quartier -Responsable pré-scolaire à la D.S.S. -Dir. région et animateur pré-scolaire -Resp. pré-scolaire B.P.E.
II. SENSIBILISATION ET PRÉPARATION du personnel des écoles	Considérant que, par ce programme, la C.E.C.M. reconnaît que les tâches de l'enseignant dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles sont plus complexes que pour les professeurs des autres écoles. Considérant que les orientations préconisées pour l'action éducative en milieu socio-économiquement faible appelle une modification des rôles de l'enseignant. Considérant, en fonction des nouvelles orientations proposées, la nécessité d'assurer le perfectionnement de tout le personnel de l'Opération Renouveau. Considérant la nécessité d'intégrer le perfectionnement aux tâches régulières des enseignants et pour ce faire, la nécessité de repenser l'emploi du temps des enseignants.	Qu'à long terme, on repense l'aménagement des conditions de travail du personnel enseignant et qu'une table de travail se penche sur cette question. (38) Que cette personne responsable voie au développement d'un programme de perfectionnement adapté à tout le personnel de l'Opération Renouveau. (42) Que le personnel puisse trouver à l'intérieur d'un centre de ressources régional les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement. (44)	-Direction région -Equipes-écoles -Alliance (FESCT) -ADEM (ACPM) -Universités (perfectionnement des maîtres)

THEMES	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	CIBLES
III. ADAPTATION DES CONTENUS ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT	Considérant le souci apporté à développer des programmes qui respectent les différences des enfants et la nécessité de continuer à développer de tels programmes aux autres niveaux.	Qu'on finalise au plus tôt le programme psycholinguistique et qu'il y ait une continuité entre les programmes et les méthodes pédagogiques utilisées en pré-maternelles et les autres niveaux; qu'à cet effet, une équipe multi-disciplinaire soit affectée à ce travail.(16)	- B.P.E. - Universités
		Qu'on mette davantage l'accent sur l'élaboration de programmes de perfectionnement à l'intention des jardinières. (17)	- Resp. pré-scolaire D.S.S.
	Considérant l'importance de partir de l'expérience vécue des enseignants.		- Equipes-écoles
	Considérant que plusieurs expériences pédagogiques nouvelles ont été faites et sont en cours dans les écoles désignées et l'importance de les diffuser et de les soutenir.		- Directeur région
		Que le personnel puisse trouver à l'intérieur d'un centre de ressources régional les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement. (44)	- Organisation scolaire
	Considérant que les nouvelles orientations préconisées (attitudes positives face à ces milieux, intensification des relations école-milieu, adaptation des moyens d'enseignement) peuvent être un terrain fertile à la recherche-action.		- Equipes-écoles
	Considérant que les mises en situation concrètes constituent un mode d'apprentissage à privilégier pour les enfants des écoles désignées.	Que l'école de milieu socio-économiquement faible puisse intégrer à sa maquette-horaire, lorsqu'elle le demande, plus d'activités sportives et culturelles. (27)	

THEMES	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	CIBLES
IV. INTERVENTION AUPRES DES PARENTS	Considérant que les nouvelles orientations proposées impliquent une ouverture plus grande de l'école sur le milieu pour mieux en comprendre et en accepter les composantes et les valeurs. Considérant que le rôle de l'école doit se définir en fonction des attentes du milieu.	Que l'Office des relations publiques en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes et le responsable de ce programme élaborent avec un groupe de parents une formule de perfectionnement destinée à les sensibiliser et à les habileter aux nouveaux rôles qu'ils pourraient jouer dans le cadre des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau. (53)	- Office des relations publiques - Education des adultes
	Considérant que le comité d'école peut jouer le rôle d'agent de liaison avec le milieu.	Qu'on prévoie dans les écoles un local à l'intention du comité d'école. (33)	- Office de la planification
	Considérant l'existence de ressources communautaires pouvant maintenant répondre aux objectifs de ce programme. Considérant la nécessité de favoriser de plus en plus la participation des parents à la vie de l'école.	Que le personnel du milieu scolaire en collaboration avec le comité d'école mette en place des mécanismes de communication et d'information avec les diverses ressources communautaires du milieu. (11) Que les comités d'école participent à tous les niveaux de réalisation de l'Opération Renouveau. (51)	- Comités d'écoles
	Considérant que le comité d'école peut jouer le rôle d'agent de liaison avec le milieu.	Que la C.E.C.M. mette sur pied les mécanismes qui assurent aux écoles, en collaboration avec le milieu, les ressources humaines et financières pour permettre l'élargissement de l'école vers des services à la communauté (v.g. écoles communautaires, collaboration avec les garderies, etc. (54)	- Ressources communautaires de quartier - Direction région
	Considérant les effets positifs qu'a eu ce programme au plan de l'éducation en nutrition pour les enfants et les familles; considérant l'apport des parents à la réalisation de ce programme dans certaines écoles et la nécessité d'intensifier la relation famille-école; considérant que la prise en charge de ce programme par les parents favorisera leur implication dans l'école.	Que ce programme continue dans toutes les écoles désignées. (1) Qu'on mette davantage l'accent sur le but éducatif de ce programme.(2) Que le comité d'école ait une responsabilité plus large, soit dans l'implantation, soit dans la poursuite de ce programme dans les écoles désignées. (4)	- Bureau de la nutrition

THEMES	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	CIBLES
V. OUVERTURE COMMUNAUTAIRE DE L'ECOLE	Considérant d'une part la diminution progressive de la population scolaire dans les milieux socio-économiquement faibles et d'autre part l'évolution de l'éducation populaire et permanente. Considérant que le rôle de l'école doit se définir en fonction des attentes du milieu.	Que l'Office de la planification et de l'ordonnancement de la C.E.C.M. revise les normes d'utulisation des écoles non plus seulement en fonction de la population scolaire à desservir mais en fonction des services communautaires que l'école peut offrir. (33) Que dans l'esprit des nouvelles orientations, l'école explore les possibilités d'utiliser comme ressources éducatives les contributions des individus et des organismes du milieu. (55)	. Office des relations publiques . Service de l'éducation des adultes . Office de la planification . Direction région . Comités d'écoles . Ressources communautaires de quartier . Equipes-écoles
VI. SERVICES AUX ETUDIANTS	Considérant que le personnel des écoles aussi bien que le personnel des services aux étudiants jugent que "l'intégration" est une condition essentielle de l'efficacité d'une intervention en milieu scolaire.	Que le directeur des services aux étudiants assure la coordination des programmes d'action en regard des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau; ceci favoriserait une approche de travail multi-disciplinaire. (47) Que des équipes multi-disciplinaires intensifient leur participation à l'élaboration et à la réalisation des projets annuels des écoles. (49)	. Directeur des services aux étudiants . Equipes-écoles

THEMES	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	CIBLES
VII. NIVEAU SECONDAIRE AMORCE D'INTERVENTION	Considérant d'une part l'importance de l'éducation, on constate d'autre part que les jeunes des classes socio-économiquement faibles sont peu motivés aux études secondaires et qu'ils y subissent des échecs. Considérant que les écoles secondaires, en milieux socio-économiquement faibles, sont témoins quotidiennement de situations d'échec: des problèmes d'absentéisme, d'abandon des études, d'échecs scolaires, d'indiscipline, de vandalisme, de santé, etc.... Considérant que ce sont autant d'expressions d'un malaise profond que plusieurs personnes, engagées dans l'éducation, croient surtout relié à des problèmes d'organisation de l'école, en fonction des élèves qui la fréquentent.	Qu'il importe, désormais, de trouver des structures, des moyens pédagogiques, mieux encore, un mode de vie qui favorisent le développement et l'épanouissement des jeunes, leur garantissant ainsi de meilleures chances de succès dans la vie.	. Direction des régions . B.P.E. . B.E.P. . D.S.S. . Organisation scolaire . Education des adultes
VIII. PHILOSOPHIE D'INTERVENTION	Considérant que les recherches les plus nombreuses et les expériences accumulées au cours des cinq dernières années permettent de moins en moins de conclure à la déficience des enfants de milieux socio-économiquement faibles. Considérant également qu'un milieu social conditionne un système de valeurs et un mode de vie que le milieu scolaire doit respecter. Considérant la nécessité pour la pédagogie de s'adapter au vécu et aux modes de fonctionnement spécifiques des enfants des milieux socio-économiquement faibles.	Qu'on mette l'accent sur la modification des attitudes face au milieu, l'intensification des relations école-milieu et la recherche d'approches mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux.	. Comités d'écoles . Equipes-écoles . l'A.P.M. . L'A.D.E.M. . F.E.S.C.T. (anglophone) . A.C.P.M. (anglophone) . Directions des régions . B.P.E. . Organisation scolaire . Education des adultes . D.S.S. . B.P.E. . Ressources communautaires de quartier

RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail reconnaît l'urgence que la C.E.C.M. et le ministère de l'Education étudient les conditions de travail du personnel des écoles désignées.

Le groupe de travail demande aussi à la C.E.C.M. de se pencher sur la question de la sélection du personnel qui oeuvre dans ces milieux.

PROJET des POLITIQUES
de la Commission des écoles catholiques de Montréal
en milieux socio-économiquement faibles

---

1. Responsabilité de l'école en milieux socio-économiquement faibles
2. Orientation fondamentale: respecter les différences
3. Objectifs
4. Stratégies d'implantation

- Mars 1976 -

1. RESPONSABILITE DE L'ECOLE DANS LES MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES.

Dans les pays industrialisés, la scolarisation est devenue un facteur important dans la détermination des chances de succès d'un individu dans la vie. Le niveau de scolarisation d'un individu détermine en grande partie son occupation, son revenu, sa capacité de contrôler sa propre destinée et celle de sa famille. Dans un tel contexte, un niveau peu élevé de scolarisation peut constituer un problème social important. C'est pourquoi on a institué dans les pays industrialisés un système d'enseignement qui vise à ce que les jeunes puissent compléter avec succès le cours secondaire, sinon collégial.

Cependant, on observe et constate surtout depuis quelques années, que pour un grand nombre d'enfants de milieux socio-économiquement faibles, l'école réussit mal à leur faire acquérir les connaissances et les habiletés qui leur permettraient de fonctionner adéquatement dans la société actuelle (1).

Il semble y avoir une inégalité de chances; les enfants des milieux socio-économiquement faibles ne profitent pas pleinement des ressources éducatives que l'école met à leur disposition. L'école actuelle n'aurait pas été pensée pour eux mais plutôt en fonction d'un modèle

---

(1) FOREST, Claude - Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M., Service des études, Division des services spéciaux, C.E.C.M., Octobre 1972.

CRESPO, Manuel - Classification empirique des écoles secondaires françaises de la C.E.C.M., Service des études, Division des services spéciaux, C.E.C.M., Octobre 1975.

de citoyen moyen et ne tiendrait pas suffisamment compte des conditions familiales, sociales, économiques et culturelles du milieu dans lequel ils vivent. Ce milieu est marqué par la privation économique (l'ensemble des biens matériels) qui entraîne souvent une privation culturelle, i.e. l'ensemble des moyens nécessaires aux individus pour leur permettre de participer à part entière à la vie de la société. De plus, cette situation particulière est la résultante de causes extérieures aux individus et aux familles et ne pourra être corrigée uniquement par l'aide économique apportée aux familles, mais par un effort et une décision communautaires (engagement individuel et collectif) pour changer les conditions sociales, économiques et politiques qui engendrent et perpétuent cette situation d'inégalité (2).

Par conséquent, vouloir traiter du problème de l'enseignement en milieux socio-économiquement faibles, c'est accepter de prendre globalement en considération l'interdépendance de l'institution scolaire avec d'autres institutions dans l'organisation sociale, et plus particulièrement avec les exigences du système économique (marché du travail).

Il ressort donc que les solutions au problème des inégalités scolaires ne sauraient être trouvées sans qu'il y ait une concertation entre le système scolaire et les autres instances institutionnelles susceptibles de redresser les inégalités sociales, économiques et culturelles observées dans ces milieux.

Est-ce à dire qu'une approche sectorielle du problème au niveau du système d'éducation est inutile?

---

(2) DEPATIE, R. - PARENT, C. - Rapport présenté à l'Opération Renouveau, C.E.C.M., Février 1976.

Nous ne pensons pas qu'il faille abdiquer aussi rapidement. L'école ne peut certes pas régler tous les problèmes; son action dans ces milieux sera toujours partielle et limitée par l'effort plus ou moins grand des autres organismes.

Cependant, l'école occupe une position stratégique en milieux socio-économiquement faibles. En effet, les enfants qui reçoivent le support nécessaire de l'école pour développer leur autonomie deviendront des adultes beaucoup plus indépendants. Ces adultes pourront, par la suite, devenir des agents dynamiques qui contribueront à lever l'état de dépendance de leur milieu. De plus, l'école peut jouer un rôle de premier plan qui entraînera les autres dans son sillage. Dans cette optique, nous ne pouvons pas ignorer la force d'entraînement qu'a eue l'Opération Renouveau tant à l'intérieur de la C.E.C.M. qu'à l'extérieur.

Dans plusieurs écoles désignées, on a amorcé, grâce aux mesures de l'Opération Renouveau, une remise en question du rôle de l'école, de ses modes de fonctionnement, en tenant compte des priorités de ces milieux. Dans ce sens, l'Opération Renouveau a suscité et encouragé l'expérimentation de nouvelles approches mieux adaptées aux besoins des enfants des écoles désignées. Cette situation a conduit à des nouveaux types de relations entre les membres du personnel des écoles, entre le personnel et les enfants et entre le personnel et les parents. Cette remise en question du rôle de l'école dans les milieux socio-économiquement faibles a eu aussi une influence sur les modes de fonctionnement de certains services de la Commission.

Cette force d'entraînement s'est déjà traduite dans des contributions provenant de divers ministères, de services publics et parapublics, dans l'intérêt plus grand qu'on porte au problème de l'école située en milieux socio-économiquement faibles.

<u>L'institution scolaire prend donc une valeur toute particulière et pertinente comme moteur initial de changement</u> et peut entraîner les autres organismes à intervenir dans le même sens.

L'enfant de milieux socio-économiquement faibles, en plus d'avoir accès au système d'éducation, doit pouvoir, en toute justice sociale, en retirer la maîtrise de certains apprentissages et acquérir certaines habiletés qui lui permettront de se réaliser à titre de citoyen à part entière. Il s'ensuit que le système scolaire doit s'engager à développer tous les moyens requis pour s'assurer de répondre au droit que possède tout enfant des milieux socio-économiquement faibles de recevoir une éducation de base suffisante qui lui permettrait de développer au maximum ses potentialités, ses aptitudes et ses capacités.

Toutefois, il est difficile de circonscrire toutes les implications de cette notion d'éducation de base suffisante. Le ministère de l'Education pourrait certes contribuer à clarifier et à préciser cette notion d'éducation de base suffisante à laquelle auraient droit les enfants des milieux socio-économiquement faibles.

L'incapacité d'acquérir une éducation qui permet à un nombre important d'enfants des milieux socio-économiquement faibles de devenir des citoyens à part entière n'apparaît plus alors comme la responsabilité individuelle de l'élève seulement, mais comme la responsabilité collective du système d'éducation et de l'école elle-même.

2. ORIENTATION FONDAMENTALE: RESPECTER LES DIFFERENCES.

Le respect des différences signifie éduquer les jeunes de milieux socio-économiquement faibles pour qu'ils soient autonomes et leur assurer les moyens éducatifs nécessaires pour réaliser librement des choix, compte tenu de leurs caractéristiques individuelles et sociales.

Pour ce faire,

- admettre qu'il importe de distinguer entre des différences bio-psychologiques et des différences de déficiences et d'insuffisance, évitant ainsi de tomber dans l'erreur de la pseudo-déficience mentale et d'omettre d'aider, par des mesures spécifiques, ceux qui en auraient réellement besoin.

- réaffirmer le devoir qui incombe à l'école, de développer intégralement ces enfants afin de les rendre progressivement plus autonomes, tout en leur dispensant des connaissances et en développant leurs habiletés: tel le savoir-lire, le savoir-écrire, le savoir-compter, le savoir-parler (apprentissage requis pour tout enfant). En effet, tous les enfants, qu'ils soient de milieux favorisés ou pas, ont droit à ce minimum. Mais si, en milieux socio-économiquement faibles, on abdiquait devant ce devoir à cause du manque de motivation ou d'une préparation insuffisante des enfants, compte tenu des exigences actuelles de l'école, on tomberait dans le piège de les sous-stimuler.

- réaffirmer également le devoir qui incombe au système d'éducation et à l'école, de développer intégralement les jeunes de niveau secondaire afin de les rendre progressivement plus autonomes, tout en leur dispensant des connaissances et en développant leurs habiletés.

- viser à assurer l'autonomie des jeunes en évitant de les mettre dans des situations de tension entre les exigences et les valeurs de leur milieu et celles de l'école, tout en favorisant leur développement pour qu'ils puissent réaliser des choix en tant qu'individu autonome.

  Car la philosophie à laquelle se greffe cette orientation en est une d'autonomie, de respect de l'individu et de liberté de choix.

- reconnaître la nécessité d'une meilleure information, en vue d'une plus grande prise de conscience, sur ce qui explique sociologiquement ces différences.

3. OBJECTIFS QUI GUIDERONT L'ACTION DANS LE SENS DU RESPECT DES DIFFERENCES.

1 - Poursuivre le plan d'intervention auprès des écoles élémentaires en milieux socio-économiquement faibles en mettant l'accent sur le développement de l'autonomie des enfants et l'acquisition des connaissances et des habiletés, tout en respectant les différences individuelles et collectives de ces milieux.

2 - Elaborer et initier l'implantation d'un plan d'intervention auprès des écoles secondaires en milieux socio-économiquement faibles pour favoriser le développement de l'autonomie des clientèles scolaires tout en assurant le respect des différences individuelles et collectives de ces clientèles.

3 - Maintenir les programmes actuels d'intervention au niveau préscolaire, en s'assurant qu'ils s'inscrivent dans le sens des objectifs de la nouvelle orientation fondamentale et qu'ils respectent les différences individuelles et collectives des milieux d'origine de ces jeunes.

4 - Favoriser la participation des parents aux activités de l'école et intéresser l'école aux activités éducatives du foyer pour assurer des échanges de ressources entre l'école, la famille et le milieu social, dans le but de situer davantage l'intervention scolaire dans le milieu de vie des jeuner des milieux socio-économiquement faibles cherchant ainsi à coordonner les actions éducatives auprès des mêmes enfants.

5 - Adapter les modalités de fonctionnement des services personnels aux étudiants pour que ces services se situent dans la ligne des objectifs de l'école et qu'ils s'inscrivent dans le sens des objectifs de la nouvelle orientation fondamentale.

6 - Favoriser des ententes avec des organismes extérieurs à la C.E.C.M., en vue de continuer et d'enrichir les mesures actuelles visant à améliorer la santé des jeunes.

7 - Implanter un programme de perfectionnement adapté à la fonction propre de l'école en milieux socio-économiquement faibles à l'intention des directions, des enseignants et des autres agents impliqués dans des programmes d'intervention de la C.E.C.M. dans ce milieu.

Ce programme devrait aussi favoriser la consolidation d'attitudes positives à l'égard de la tâche à réaliser, à l'égard du besoin de l'autonomie des clientèles scolaires et à l'égard des différences individuelles sous diverses facettes de cette même population.

8 - Elaborer et réaliser un programme de recherche et de développement, en coordination avec le ministère de l'Education, en vue d'élaborer et d'adapter des méthodes et des approches pédagogiques aux besoins des clientèles scolaires des milieux socio-économiquement faibles, de façon à favoriser le développement de l'autonomie de ces clientèles tout en respectant les différences individuelles et collectives qui les catactérisent.

4. STRATEGIES.

Stratégie générale.

4.1. Sensibilisation et engagement.

En retenant, comme l'une de ses priorités, la nécessité d'intervenir auprès de ses écoles de milieux socio-économiquement faibles, la C.E.C.M. crée une occasion privilégiée de sensibiliser et d'informer les personnes, groupes et organismes susceptibles de collaborer à la solution de ce problème de l'éducation dans ces milieux.

On ne peut trouver les éléments de solutions durables à un problème aussi sérieux (près de 20,000 enfants à la C.E.C.M.) et d'une telle complexité sans envisager poursuivre une action de longue durée.

Pour mener à bien cette action entreprise par la Commission, il faut compter sur l'implication et l'engagement des enseignants, des directions, des Bureaux et Services de la Commission, des parents, des groupes de citoyens, des associations, des universités, des autorités provinciales et municipales.

4.2. Intervention scolaire.

La Commission réaffirme sa détermination de fournir aux enfants des milieux socio-économiquement faibles les moyens de profiter pleinement du système d'éducation. Ceci implique donc que l'école constitue son champ d'intervention privilégié.

Toutefois, la Commission doit continuer de développer les actions concertées déjà entreprises avec d'autres organismes qui peuvent avoir une influence sur l'amélioration des conditions de vie des enfants de milieux socio-économiquement faibles.

On reconnaît que ce n'est pas le rôle premier d'une commission scolaire de partir en guerre contre la pauvreté. Cependant, elle ne doit pas hésiter, quand elle le juge nécessaire, à assumer le leadership de certaines initiatives dans ce domaine.

Stratégie d'implantation.

4.3. Choix des écoles-cibles.

Les enfants des milieux socio-économiquement faibles rencontrent des difficultés scolaires tant au niveau du préscolaire, de l'élémentaire que du secondaire. Le plan d'action mis en place devra donc assurer une cohérence et une continuité de services entre ces trois niveaux (préscolaire, élémentaire et secondaire). Il est également souhaitable de penser à des programmes d'intervention en fonction d'un regroupement possible des écoles élémentaires et secondaires d'un même territoire plutôt que de les isoler.

Le choix des écoles se fera à partir des études déjà disponibles (profils socio-pédagogiques, profils socio-économiques et culturels). Il faudra essayer de dégager de ces études une image assez précise des écoles que l'on identifie en milieux socio-économiquement faibles (Ex.: composition et caractéristiques sociales, culturelles et psychologiques des différentes clientèles des écoles);

car ce n'est pas parce qu'une école est en milieu pauvre que tous les enfants le sont. En ce sens, il faudra prévoir les conséquences pédagogiques de l'intervention en milieu scolaire hétérogène et favoriser des modèles polyvalents d'intervention en fonction de la non-homogénéité des milieux socio-économiquement faibles.

4.4. Affectation des ressources.

Il ressort donc que l'affectation des ressources dans les écoles désignées tiendra compte du fait que toutes les écoles n'ont pas le même "degré de défavorisation" ("i.e. on peut dire que certaines écoles de milieux défavorisés sont nettement plus défavorisées que d'autres écoles de milieux défavorisés") (1).

4.5. Programme général et minimal.

On peut identifier des besoins communs aux différentes écoles de milieux socio-économiquement faibles. La satisfaction de ces besoins communs devrait s'inscrire dans la ligne de l'orientation fondamentale et des objectifs prioritaires de l'intervention de la C.E.C.M. dans ces milieux. Ce qui devrait conduire à mettre de l'avant un programme général et minimal de mesures susceptibles de répondre à ces besoins de base.

---

(1) DEPATIE, R. - PARENT, C. - Rapport présenté à l'Opération Renouveau, C.E.C.M., Février 1976.

(Ex.: Le perfectionnement des équipes-écoles intégré et spécifique à l'enseignement en milieux socio-économiquement faibles - la maternelle 4 ans.)

4.6. Projets éducatifs particuliers au niveau des écoles.

En parcourant les différentes recherches sur l'éducation en milieux défavorisés, on peut se rendre compte qu'il n'existe pas de solution toute faite au problème de l'école en milieux socio-économiquement faibles. Les différents types d'intervention n'ont pas vraiment réussi à établir la supériorité d'un type d'intervention sur un autre.

Il faudrait donc, tout en assurant un programme général et minimal de mesures aux écoles des zones socio-économiquement faibles du territoire de la C.E.C.M., encourager et favoriser l'émergence de projets éducatifs particuliers au niveau des écoles.

De plus, ces projets éducatifs particuliers au niveau des écoles peuvent conduire au développement et à l'expérimentation de nouveaux modèles de services et d'organisation scolaires à offrir aux enfants de ces milieux.

4.7. Gestion de l'Opération Renouveau.

Puisque ce projet s'adresse à des écoles de plusieurs régions administratives de la C.E.C.M., il demeure nécessaire de réviser les mécanismes internes et externes de coordination qui se préoccupent de la qualité et de l'efficacité de sa réalisation.

4.8. Recherche, conception et réalisation.

Une opération de cette envergure doit continuer de compter sur l'apport dynamique d'une équipe-ressource (chercheurs, concepteurs et animateurs) qui facilitera le travail des équipes-écoles dans leur recherche de réponses aux problèmes soulevés dans ces milieux.

Cette équipe-ressource qui fait appel entre autre à des personnes déjà en place au niveau des régions doit travailler, en étroite collaboration, avec les équipes-écoles dans leur démarche d'identification de besoins et de mise en place de solutions correspondant aux objectifs de leur école.

C'est ainsi que suivant les mécanismes de gestion prévue, on pourra planifier des modes d'intervention qui tout en étant créatifs seront liés étroitement à la réalité et au vécu quotidien de l'école.

4.9. Cheminement.

Au moment de l'opérationnalisation des politiques 1976, on devra tenir compte que des écoles sont déjà en cheminement depuis quelques années. Une période de transition sera donc nécessaire pour permettre aux équipes-écoles de se familiariser avec un mode de fonctionnement qui s'inspirera de l'orientation fondamentale axée sur le respect des différences. Ceci exigera donc une phase intensive de sensibilisation et de conscientisation progressive à la nouvelle orientation, aux objectifs prioritaires et aux programmes d'action qui s'y rattacheront.

4.10. L'évaluation.

Afin de mesurer l'efficacité d'un tel programme ainsi que la rentabilité des sommes investies, il est nécessaire d'en prévoir l'évaluation tant au niveau des programmes d'ensemble que des projets particuliers des écoles.

Pour ce faire, l'évaluation ne doit pas avoir pour seul but de nous dire si ce que l'on a entrepris est bon ou mauvais, mais comment il faudrait faire pour améliorer ce que l'on fait. C'est en ce sens, qu'on doit prévoir les modes d'évaluation tant des programmes du plan d'action en milieux socio-économiquement faibles, que des projets spécifiques vécus au niveau des écoles. Cependant, on devrait aussi favoriser l'utilisation de mécanismes d'auto-évaluation par les équipes-écoles afin d'inscrire les projets éducatifs dans une dynamique d'amélioration continue.

ANNEXE 1

RESULTATS DU

QUESTIONNAIRE DE LA CONSULTATION

SUR LES

RECOMMANDATIONS DE

L'ANALYSE CRITIQUE DE L'OPERATION RENOUVEAU

Jean-Baptiste Haché

En collaboration avec:

Françoise Coulombe
Gilles Goulet
Joseph Leone

Première Partie: LA CONSULTATION

Chapitre I : Introduction p. 1

But de la consultation

Les cibles de la consultation

L'échantillonnage

La cueillette des informations

Le questionnaire

Administration du questionnaire

Chapitre II : Les répondants p. 8

Fonctions

Langue et sexe

Régions administratives

Age

Scolarité

Expérience

Travail dans le milieu

Deuxième partie: VALEUR ET ORIENTATION GENERALE

Chapitre III: Valeur perçue de l'Opération Renouveau p. 16

Besoin d'intervenir en milieu socio-économiquement faible

Correspondance aux besoins

Apport de l'Opération Renouveau

Chapitre IV : Les philosophies d'intervention p. 23

Première orientation: égalité sociale et compensation

Deuxième orientation: statu quo et autonomie

Troisième orientation: le respect des différences

Perceptions de l'orientation préférée des parents

Troisième partie: LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

Chapitre V : Les objectifs généraux p. 39

Importance relative des objectifs

Objectifs additionnels

Conclusion

Chapitre VI : Programmes et moyens p. 57

Nécessité de continuer le programme de la pré-maternelle 4 ans

Généralisation du programme de la maternelle 5 ans plein temps

L'initiation à de bonnes habitudes alimentaires dans le cadre du programme de supplément alimentaire

Modalités de fonctionnement des services aux étudiants

Attitudes des équipes-écoles en milieu socio-économiquement faible à l'égard des jeunes de ce milieu

Attitudes perçues des enseignants

Attitudes perçues des directions

Cause des attitudes négatives des équipes-écoles

Utilité d'un programme de perfectionnement adapté au personnel de l'Opération Renouveau

Utilité d'un centre régional de ressources dont l'objectif premier serait de faciliter l'adaptation de l'école en milieu socio-économiquement faible

Priorité à accorder à l'adaptation des programmes de langage, selon les modes d'apprentissage des enfants en milieu socio-économiquement faible

Possibilité que les écoles en milieu socio-économiquement faible puissent intégrer à leur maquette-horaire plus d'activités sportives et culturelles

Utilité de la mise en place par l'école de mécanismes pour améliorer la communication entre l'école et les ressources communautaires du milieu.

Implication des services d'éducation des adultes dans une action des écoles en milieu socio-économiquement faible

Avantage de prévoir à l'école un local particulièrement destiné au comité d'école, pour en augmenter l'efficacité

Nécessité de prévoir des interventions spéciales auprès des écoles secondaires en milieu socio-économiquement faible

Conclusions

Chapitre VII : Le niveau secondaire p. 94

Importance relative des problèmes du secondaire

Problèmes additionnels

Chapitre VIII: Conclusions p. 101

Valeur et efficacité de l'Opération Renouveau

Orientation générale

Les objectifs généraux

Modalités et moyens

PREMIERE PARTIE

LA CONSULTATION

CHAPITRE I

INTRODUCTION

En mai 1975 un groupe de travail chargé du bilan de l'O. R. dans les écoles situées en milieu socio-économiquement faible, déposait chez les commissaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, un ensemble de trois documents intitulés: L'Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Ces documents, constituant le bilan des cinq années de fonctionnement de l'Opération Renouveau, étaient présentés ainsi: une synthèse résumant les points saillants du bilan, une analyse des résultats du questionnaire ayant servi à recueillir les informations sur l'état de l'Opération et enfin, une étude détaillée des programmes de ce premier plan quinquennal.

But de la consultation

Un nombre important de recommandations se sont dégagées de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Elles visaient le réajustement de l'Opération aux besoins changeants des écoles et des populations scolaires en milieu socio-économiquement faible.

Après avoir pris connaissance de l'Analyse Critique, l'assemblée des commissaires de la C.E.C.M., en mai 1975, demanda que l'on procède à une consultation visant à valider les

recommandations de ce bilan. La direction générale de la C.E.C.M. confia cette consultation au comité de coordination interne de l'Opération Renouveau.

Les cibles de consultation

Les personnes et les groupes qui ont été directement impliqués dans la réalisation du plan quinquennal 1970-75, et ceux qui sont susceptibles d'être éventuellement touchés par les recommandations de l'Analyse Critique ont été retenus comme cibles de cette consultation.

L'échantillonnage a été pris à l'intérieur de quatre des régions administratives de la C.E.C.M. Il inclut des équipes-écoles (enseignants et directions) et des comités d'écoles; des comités de directions régionales ainsi que des membres de services personnels aux étudiants et des animateurs pédagogiques.

Les autres personnes et groupes visés par la consultation sont les suivants:

1. Tous les services et bureaux de la C.E.C.M. touchés par les recommandations de l'Analyse Critique, soit
   - l'Office de la Planification et de l'Ordonnancement,
   - le Bureau de Perfectionnement de l'Enseignement,
   - le Bureau de l'Enseignement Professionnel,
   - la Division de l'Organisation Scolaire,
   - le Bureau de la Nutrition,
   - l'Office des Relations Publiques,
   - le Service de l'Education des Adultes,
   - le Bureau de Perfectionnement, et
   - la Division des Services Spéciaux.

2. - L'Association des Directeurs d'Ecoles de Montréal,
   - The Association of Catholic Principals of Montreal,
   - l'Alliance des Professeurs de Montréal,
   - The Federation of English Catholic School Teachers.

3. Les facultés des sciences de l'éducation des universités de Montréal, du Québec à Montréal, Concordia et McGill.

4. Les organismes de quartier à vocation éducative et susceptibles de collaborer avec les écoles désignées dans le cadre des programmes de l'Opération Renouveau.

Au niveau secondaire, des répondants représentant les directions et les enseignants des neuf écoles rejointes par l'amorce d'un programme d'implantation de l'Opération Renouveau ont été retenus dans l'échantillon.

L'échantillonnage

Pour ce qui est des écoles (équipes-écoles et comités d'écoles) on a eu recours à un échantillonnage stratifié proportionnel qui tenait compte du nombre d'écoles par région, de leur situation géographique et des phases d'intégration à l'Opération Renouveau. Ainsi, une école désignée sur quatre, c'est-à-dire 12 écoles sur 49, ont été retenues: trois écoles représentant la région I ; cinq représentant la région II; deux la région III; et deux la région A. Le reste de l'échantillon est réparti dans les groupes cités plus haut.

TABLEAU I

DISTRIBUTION DES ECOLES SELON LA REGION ET

LA PHASE D'INTEGRATION A L'OPERATION RENOUVEAU.

	Région I	Région II	Région III	Région A
Phase I	Saint-Joseph	J. J. Olier Champlain		
Phase II	Jeanne Leber	Saint Enfant-Jésus		St. Gabriel's
Phase III	Saint-Charles	L. H. Lafontaine Gédéon-Ouimet		
Phase A			Baril Nativité	Luke Callaghan

La cueillette des informations

On a demandé aux principaux et aux enseignants d'exprimer leur opinion dans un mémoire.[1] La plus grande partie de la consultation, cependant, s'est affectuée à l'aide d'un questionnaire conçu à cette fin.[2]

---

1. Ces mémoires font l'objet d'une analyse séparée.

2. Une copie du questionnaire se trouve en appendice A.

Le questionnaire

Le questionnaire a été préparé dans le cadre des paramètres indiqués ou impliqués dans le mandat de la consultation sur:

a) l'orientation fondamentale de l'intervention de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal en faveur de ses écoles situées en milieu socio-économiquement faible, et

b) sur les principales recommandations de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau.

Le questionnaire a été divisé en quatre parties. Une série de questions (1 à 6) vise à établir le statut des répondants pour permettre une analyse des réponses par catégories de répondants; une deuxième série de questions (7 à 9) porte sur la perception de l'utilité et de l'efficacité de l'Opération Renouveau depuis 1970; une troisième partie du questionnaire touche les trois orientations fondamentales dont pourrait s'inspirer une politique d'intervention de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible.[1] Enfin, une quatrième section du questionnaire (18 à 45) est spécifiquement axée sur les recommandations faites dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Cette section est elle-même divisée en trois parties. La première (18 à 23) traite d'un ensemble d'objectifs suggérés comme base d'une politique de la C.E.C.M. pouvant guider l'Opération Renouveau dans les années à venir. La deuxième partie (24 à 37)

1. Ces orientations sont plus amplement décrites ailleurs.

porte sur l'opportunité d'élaborer, de maintenir, ou d'élargir les programmes tels que ceux du pré-scolaire (24 à 27), de la nutrition (28), du perfectionnement (33 et 34), du langage (36), de l'éducation des adultes (44), et du niveau secondaire (38 à 42). Elle porte également sur les moyens à élaborer pour rendre l'Opération Renouveau plus efficace. Ces moyens sont: les services personnels aux étudiants (29), les attitudes des équipes-écoles (30 à 32), le centre régional de ressources (35), l'intégration d'activités sportives et culturelles aux programmes scolaires (37), la communication école-milieu (43), et le comité d'école (45).

Le questionnaire intégré à l'appendice A, a été soumis à tous les répondants, mais pas en entier. En effet, chaque cible de consultation ayant été impliquée à différents degrés dans la réalisation du premier plan quinquennal et comme ces cibles sont susceptibles d'être différemment touchées par les recommandations qui font l'objet de cette consultation, seules les questions pertinentes à leurs attributions leur ont été posées. Ainsi, au niveau des analyses et des tableaux qui suivent, le nombre des répondants est variable.

Administration du questionnaire

On a prévu pour chacune des cibles consultées une séance d'information objective. Cette information a porté sur l'Etude comparative pour les groupes suivants: les services et bureaux,

les régions, les équipes-écoles, puis les universités. Pour les équipes-écoles et les comités d'écoles, l'information a été transmise dans un document audio-visuel préparé dans le cadre de la consultation, "L'Opération Renouveau à un carrefour". La séance d'information d'après l'Etude comparative précédait d'au moins une semaine la présentation du questionnaire, alors que la projection du document audio-visuel ouvrait la phase de réponse au questionnaire.

En ce qui a trait aux services et bureaux, aux régions et aux universités, les personnes sélectionnées ont reçu une copie du questionnaire et l'ont retournée à l'expéditeur. Quant aux membres des équipes-écoles et des comités d'écoles, ils ont répondu sur place au questionnaire après avoir pris connaissance du sens de la consultation et vu le document audio-visuel. Les opinions qu'ils ont formulées sur le questionnaire et l'Opération Renouveau ont été notées. Quelques comités d'écoles ont dû répondre au questionnaire sans avoir vu le document audio-visuel.

Les membres des organismes de quartier ont répondu au questionnaire, ne recevant d'autre information que la lettre qui présentait la consultation et des renseignements téléphoniques complémentaires.

CHAPITRE II

LES REPONDANTS

Sur 785 répondants possible, 628 ont complété le questionnaire dont traite cette analyse. Le but de ce chapitre est de présenter le profil de l'ensemble des répondants selon les caractéristiques suivantes: fonction, langue, sexe, région administrative, âge, scolarité, expérience et lieu de résidence.

Fonctions

Des 628 répondants, 84 (13.4%) occupent une fonction dans l'administration: cadres, principaux, assistants principaux; 288 (45.9%) sont des enseignants (Tableau II). Un petit nombre des administrateurs (N:2) et des enseignants (N:23) occupent des postes universitaires. L'analyse ne fait pas de distinction particulière pour leurs réponses sauf dans les cas où celles-ci constituent une réaction distincte.

Les 40% de répondants qui ne sont ni administrateurs ni enseignants occupent les fonctions suivantes: professionnels des services aux étudiants: 9.7% (N:61); autres professionnels: 7.3% (N:46); animateurs pédagogiques: 4.0% (N:25); membres des comités d'écoles: 11.3% (N:71); et membres d'organismes communautaires: 7.3% (N:46).

TABLEAU II

DISTRIBUTION DES REPONDANTS SELON LA FONCTION

	N	%
Administrateurs	84	13.4
Enseignants	288	45.9
Professionnels des Services aux Etudiants	61	9.7
Professionnels, autres	46	7.3
Animateurs pédagogiques	25	4.0
Membres de Comités d'écoles	71	11.3
Membres d'Organismes Communautaires	46	7.3
Autre	7	1.1
Total	628	100.0

Enfin, une catégorie résiduelle compte sept répondants, soit 1.1% du total des répondants.

Des 628 répondants, 61.7% (N:388), relèvent des écoles de la C.E.C.M., et 4.2% (N:26), des universités de Montréal, du Québec à Montréal, McGill et Concordia. Les 214 restant, 34.1% travaillent aux bureaux, aux administrations des régions de la C.E.C.M., aux comités d'écoles et aux organismes communautaires.

Langue et sexe

Au total, 81.1% (N:509) des répondants sont d'expression française et 18.9% (N:119) d'expression anglaise (Tableau III). Quatre cent, 63.7%, sont des femmes et 222, 35.4%, sont des

hommes. Cette majorité de femmes, cependant, ne caractérise que le secteur francophone où 509 francophones, 69.5%, sont des femmes, ce rapport s'inverse chez le groupe anglophone où, 60.5% (N:72) des répondants sont des hommes.

TABLEAU III

DISTRIBUTION DES REPONDANTS SELON LA LANGUE ET LE SEXE

	Francophones	Anglophones	Total
Hommes	155 (30.5)	72 (60.5)	227 (36.1)
Femmes	354 (69.5)	47 (39.5)	401 (63.9)
Total	509 (81.1)	119 (18.9)	628 (100.0)

Les femmes occupent, en majorité, la fonction d'enseignant: 68.8% (N:198) contre seulement 29.2% (N:84) d'hommes. Ce même rapport se retrouve au niveau des comités d'écoles où les femmes occupent 78.9% (N:56) des postes contre 21.1% (N:15) d'hommes; il se maintient au niveau des organismes communautaires: 63.0% contre 37.0%. Le rapport femmes/hommes se renverse au niveau des fonctions professionnelles autres que celles des services aux étudiants; où les hommes occupent 65.2% (N:30) des postes et au niveau des fonctions administratives où 56.0% (N:47)

des postes sont occupés par des hommes. Ce 56.0% comprend 21.2% de tous les hommes qui ont répondu au questionnaire de la consultation.

Régions administratives

Répartis selon les régions, 7.4% (N:109) des répondants proviennent de la région administrative I; 35.0% (N:220) de la région administrative II; 14.3% (N:90) de la région administrative III; 13.9% (N:87) de la région A et 0.3% (N:2) de la région B. Les autres 19.1% (N:120) sont des répondants qui ne se retrouvent pas dans les régions administratives.

Age

Plus de la moitié des répondants, 61.4%, ont entre 25 et 40 ans. Du reste, seulement 5.7% d'entre eux ont moins de 25 ans alors que 32.5% ont plus de 40 ans. La majorité des 24 ans et moins sont des enseignants, 44.4% (N:16), et des professionnels des services aux étudiants, 27.8% (N:16). L'âge de la majorité des enseignants, 67.7% (N:195), varie entre 25 et 40 ans, alors que 57.2% (N:48) des administrateurs ont plus de 40 ans.

Scolarité

Au chapitre de la scolarité 35.2% (N:221) des répondants ont entre 14 et 16 ans de scolarité, alors que 30.2% (N:190) en

ont entre 17 et 19 ans. Seulement 13.2% (N:83) ont moins de 14 ans de scolarité reconnue pour fins de traitement; 8.6% (N:54) ont dit avoir 20 ans ou plus de scolarité reconnue. Si l'on suppose que tous les enseignants d'université consultés (N:26) se situent dans cette catégorie, 28 de ces répondants sont à l'emploi de la C.E.C.M.

Ce sont surtout les enseignantes qui ont une faible scolarité: 13.7% (N:55) ayant entre 12 et 14 ans de scolarité contre 2.3% (N:5) chez les hommes. Cette tendance est plus forte dans la région II qu'ailleurs. Pour ce qui est des autres catégories, la scolarité ne varie pas en fonction du sexe. Relativement à la fonction, cependant, les administrateurs et les professionnels ont systématiquement plus de scolarité que les autres catégories de répondants. Par exemple, dans la catégorie de 17 à 19 années de scolarité, on retrouve 61.9% (N:52) des administrateurs, 65.6% (N:40) des professionnels des services aux étudiants et 58.7% (N:27) des autres professionnels, contre seulement 15.3% (N:44) pour les enseignants.

Expérience

L'expérience des répondants en milieu scolaire se distribue presque également à travers les catégories. Pour toutes les catégories de 4 années d'expérience et plus, le pourcentage moyen est de 15.6%, avec une seule catégorie, celle de 17 à

20 ans, regroupant moins de 15.0% de répondants (Tableau IV). C'est uniquement dans le cas des personnes de moins de quatre années d'expérience que nous trouvons des proportions réduites: 7.9% (N:44) pour celles de moins de 2 années d'expérience et 5.4% (N:30) pour celles ayant 3 ou 4 années d'expérience.

Résidence dans le milieu de travail

Cent (18.0%) répondants autres que les membres des comités d'écoles ont indiqué qu'ils demeurent dans leur milieu de travail (Tableau V). Une majorité de ces répondants, 69.1%, vivent dans leur milieu de travail depuis six ans ou plus. Si l'on ajoute à ce groupe, ceux qui demeurent dans leur milieu de travail depuis plus de quatre ans, ce pourcentage augmente à 75.5%. Ce groupe, cependant, ne représente que 11.4% du total des répondants. Donc, seulement une minorité des répondants vivent dans leur milieu de travail, bien que ceux qui y vivent, le font, en grande majorité, depuis plus de quatre ans. Une plus grande proportion d'hommes, 22.2% (N:46), que de femmes 14.8%, (N:51) demeurent dans le milieu de travail et une plus grande proportion des répondants de la région administrative III, demeurent dans le milieu; 20.8% (N:16) contre 13.8% (N:27) dans la région II et 9.7% (N:9) dans la région I.

TABLEAU IV

DISTRIBUTION DES REPONDANTS SELON LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE DE TRAVAIL*

	N	%
2 ans et moins	44	7.9
3 à 4 ans	30	5.4
5 à 8 ans	93	16.7
9 à 12 ans	84	15.1
13 à 16 ans	94	16.9
17 à 20 ans	58	10.4
20 ans et plus	105	18.9
Pas de réponse**	49	8.8

* Les membres des comités d'écoles n'avaient pas à répondre à cette question.

** La majorité de ceux qui n'ont pas répondu ne travaillent pas en éducation.

TABLEAU V

DISTRIBUTION DES REPONDANTS SELON LE LIEU DE RESIDENCE*

	N	%
Demeurent dans le milieu de travail	100	18.0
Ne demeurent pas dans le milieu de travail	400	71.8
N'ont pas répondu	57	10.2

* Les membres des comités d'école n'avaient pas à répondre à cette question.

DEUXIEME PARTIE

VALEUR ET ORIENTATION GENERALE

CHAPITRE III

VALEUR PERCUE DE L'OPERATION RENOUVEAU

Les premières questions posées aux répondants portaient sur l'importance générale du programme d'intervention de la C.E.C.M., auprès des écoles en milieu socio-économiquement faible. Plus particulièrement elles incitent les répondants à se prononcer:

1. sur la nécessité de poursuivre le programme d'intervention;
2. sur l'adéquation entre les composantes de ce programme tel que réalisé depuis 1970 et les besoins du milieu et,
3. sur les résultats réels du programme.[1]

Besoin d'intervenir en milieu socio-économiquement faible

En ce qui a trait à la nécessité de l'intervention de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible, 84.7% sont d'accord pour dire qu'un programme d'intervention auprès des écoles en milieu socio-économiquement faible est nécessaire. En effet, 68.0% (N:427) répondants ont indiqué que le programme était nécessaire dans tous les milieux identifiés et 16.7% (N:105) autres ont répondu que le programme était nécessaire dans plusieurs milieux identifiés (Tableau VI).

---

1. Voir les questions 7, 8 et 9, appendice A.

TABLEAU VI

PERCEPTION DES BESOINS D'INTERVENTION EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE.

Dans tous les milieux	427	(68.0)
Dans plusieurs milieux	105	(16.7)
Dans quelques milieux	52	(8.3)
Dans aucun milieu	5	(0.8)
Ne fait pas de différence	13	(2.1)
Ne sais pas	12	(1.9)
N'a pas répondu	14	(2.2)

La tendance favorable est un peu plus accentuée chez les francophones que chez les anglophones, et plus prononcée chez les administrateurs et les professionnels que chez les enseignants ou les membres des comités d'écoles. On remarque cependant que les professionnels des services aux étudiants et les membres des comités d'écoles ont un choix plus nuancé ques les autres répondants, préférant la réponse "dans plusieurs milieux" à la réponse "dans tous les milieux".

Correspondance aux besoins

Si la quasi totalité des répondants estiment que la C.E.C.M. doit maintenir le travail de l'Opération Renouveau, ils sont un peu moins portés à affirmer que les interventions de ce programme correspondent pleinement aux besoins ressentis dans les milieux qui en bénéficient. En effet, 17.8% (N:99) des répondants ont donné un oui non équivoque, indiquant que les interventions répondaient aux besoins des groupes. La plus forte réponse, reprise par 34.5% (N:192) des répondants, était celle indiquant que les programmes répondaient quelquefois aux besoins. Cette tendance était la même pour toutes les catégories de répondants. Elle était plus prononcée chez

les francophones et plus forte chez les professionnels et les animateurs pédagogiques que chez les administrateurs et les enseignants.[1] (Tableau VII)

Apport de l'Opération Renouveau

Quant à savoir si l'Opération Renouveau avait eu un apport positif en milieu socio-économiquement faible, depuis 1970, 28.2% (N:157) ont répondu définitivement alors qu'un nombre légèrement plus élevé, 33.4% (N:186) des répondants, étaient d'accord pour dire que l'apport de l'Opération Renouveau avait été passablement positif. Seuls, 17.2% (N:96) des personnes ont répondu un peu. Soixante et un répondants (11%) ne savaient pas, et 1.1% (N:6) ont jugé que l'intervention de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible n'avait rien de positif. Les anglophones ont donné une réponse moins favorable que les francophones, et la réaction des professionnels a elle aussi été moins favorable que celle des administrateurs et des enseignants.

L'analyse selon la fonction et la langue (tableau VIII)

---

1. Les membres des comités d'écoles n'avaient pas à se prononcer sur cette question. Cette catégorie de répondants s'est intéressée à la question des aspects positifs et négatifs de l'Opération Renouveau, dans le cadre de rencontres animées qui ont suivi l'administration du questionnaire.

TABLEAU VII

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR LE DEGRE AUQUEL LES PROGRAMMES DE L'OPERATION RENOUVEAU CORRESPONDENT AUX AUX BESOINS DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Animateurs pédagogiques	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Oui	12 (18.8)	1 (5.0)	70 (31.0)	3 (4.8)	7 (12.7)	0 (0)	4 (9.5)	0 (0,	1 (5.3)	0 (0)
Seulement	31 (48.4)	11 (55.0)	74 (32.7)	31 (50.0)	19 (34.5)	2 (32.3)	9 (21.4)	0 (0)	9 (47.4)	5 (83.3)
Quelquefois	18 (28.1)	3 (15.0)	67 (29.6)	10 (16.1)	20 (36.4)	2 (33.3)	11 (26.2)	1 (25.0)	8 (42.1)	1 (16.7)
Non	0 (0)	0 (0)	6 (2.7)	4 (6.5)	3 (5.5)	0 (0)	3 (7.1)	1 (25.0)	0 (0)	0 (0)
Ne sais pas	3 (4.7)	4 (20.0)	9 (4.0)	13 (21.0)	6 (10.9)	1 (16.7)	11 (26.2)	2 (50.0)	1 (5.3)	0 (0)

TABLEAU VIII

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR LE DEGRE D'APPORT POSITIF DE L'OPERATION-RENOUVEAU SELON LA FONCTION ET LA LANGUE

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Animateurs Pédagogiques	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Définitivement	25 (39.1)	2 (10.0)	97 (42.9)	6 (9.7)	16 (29.1)	0 (0)	5 (11.9)	0 (0)	4 (21.1)	0 (0)
Possiblement	25 (39.1)	8 (40.0)	67 (29.6)	30 (48.4)	20 (36.4)	3 (50.0)	12 (28.6)	2 (50.0)	10 (52.6)	5 (83.3)
Un Peu	9 (14.1)	1 (5.0)	43 (21.2)	9 (14.5)	15 (27.3)	2 (33.3)	9 (21.4)	0 (0)	3 (15.8)	0 (0)
Pas du tout	1 (1.6)	0 (0)	0 (0)	2 (3.2)	1 (1.8)	0 (0)	2 (4.8)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Ne sais pas	4 (6.3)	8 (10.0)	14 (6.2)	14 (22.6)	3 (5.5)	0 (0)	11 (26.2)	2 (50.0)	2 (10.5)	1 (16.7)

révèle des différences entre les catégories de répondants analogues aux différences décelées dans les deux analyses qui précèdent immédiatement celle-ci.

Nous retenons de cette analyse que les programmes spéciaux de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible, sont considérés comme nécessaires par la très grande majorité des personnes consultées, plus particulièrement par les administrateurs francophones. Il apparaît néanmoins que ces interventions pourraient apporter une contribution plus positive encore et que des moyens en ce sens devront être élaborés.

CHAPITRE IV

LES PHILOSOPHIES D'INTERVENTION

Les grandes orientations généralement admises en éducation comme guides de programmes éducatifs en milieu socio-économiquement faible, sont au nombre de trois.

Première orientation: égalité sociale et compensation

La première est celle de la compensation éducative qui veut ramener tous les enfants à un niveau de compétence cognitive affective et conative équivalent à celui de l'enfant de milieu moyen. Cette orientation préconise l'égalité de tous les enfants tant au niveau du statut social, du travail et des possibilités d'accès à une société meilleure, qu'à une culture, c'est-à-dire à un système de valeurs commun à tous.

Le mérite de cette orientation réside dans le fait qu'elle vise le nivellement des disparités, afin que les chances de réussite, au niveau des études et dans un avenir plus lointain, soient accessibles aux enfants de toutes les régions de toutes les "sociétés".

Cette orientation est critiquée comme n'étant possible que si elle est poursuivie simultanément par plusieures institutions sociales. Quand elle est poursuivie par l'école seule, cette orientation place souvent l'enfant dans une situation où

il est attiré par des modèles socio-culturels différents et incompatibles. Selon certains, cette situation provoque une tension cognitive et affective telle, que l'identité propre et la capacité d'action de l'enfant sont lésées.

Dans le cadre de cette consultation, la première orientation s'est exprimée dans les questions et les options suivantes:

Q. 10) Ce qui est souhaitable pour un jeune d'un milieu défavorisé est:

- d'avoir les mêmes avantages que les jeunes des milieux moyens.

Q. 11) . . . la préoccupation première d'un programme d'intervention de la C.E.C.M. . . . devrait être:

- de fournir à ces jeunes les moyens qu'ils ne peuvent retrouver dans leur milieu et qui leur donneront des chances égales à celles des jeunes de milieux plus favorisés, tant à l'école que plus tard dans la vie.

Q. 12) Quand ils auront quitté l'école les jeunes des milieux défavorisés devraient:

- Pouvoir fonctionner adéquatement dans un milieu social moyen et être capable d'accéder aux mêmes postes et emplois que les jeunes de ces milieux.

Q. 17) Les interventions scolaires en milieu socio-économiquement faible devraient se faire par des projets ou des programmes qui:

- s'ajoutent et suppléent aux programmes scolaires réguliers.

Deuxième orientation: statu quo et autonomie

La deuxième orientation est celle du maintien du statu quo social. Elle cherche à développer chez les jeunes en milieu socio-économiquement faible les habiletés, les attitudes et les habitudes qui leur permettront de fonctionner de façon positive dans leur milieu et de réduire ainsi leur dépendance à l'égard de programmes d'assistance et d'autres programmes d'aide actuellement en vigueur. La philosophie de base n'en est pas une qui souhaite changer la distribution des avoirs et de status sociaux, mais de favoriser le développement de l'autonomie des personnes en milieu socio-économiquement faible.

La présentation de cette deuxième orientation s'est faite de la façon suivante:

Q. 10) Ce qui est souhaitable pour un jeune d'un milieu défavorisé est:

- de pouvoir organiser sa vie convenablement dans son propre milieu.

Q. 11) . . . la préoccupation première d'un programme d'intervention de la C.E.C.M. . . . devrait être:

- d'aider ces jeunes à se développer et à acquérir des capacités qui leur permettront de se débrouiller avec autant d'autonomie que possible dans leur milieu de vie et de travail.

Q. 12) Quand ils auront quitté l'école les jeunes des milieux défavorisés devraient:

- Etre capables de gagner leur vie sans devoir s'en remettre à divers programmes d'assistance sociale.

Q. 17) Les interventions scolaires en milieu socio-économiquement faible devraient se faire par des projets ou des programmes qui:

- Se substituent aux programmes scolaires réguliers et se situent dans le cadre d'une réponse aux besoins particuliers de la clientèle scolaire.

Troisième orientation: le respect des différences

La troisième orientation généralement perçue comme pouvant guider un programme éducatif en milieu socio-économiquement faible est une orientation mixte qui retient les éléments positifs de l'orientation de compensation et du maintien du statu quo social.

C'est une orientation qui, comme la deuxième, vise à assurer l'autonomie des jeunes en évitant de les placer dans des situation de tension, entre les exigences et les valeurs de leur propre milieu, et celles que favorise une intervention scolaire axée sur la première orientation. Cependant, cette orientation, tout en respectant ce que sont les jeunes, et ce qu'est leur milieu, leur fournit les moyens indispensables à la mobilité sociale désirée dans la première orientation. Cette orientation veut que les jeunes soient autonomes, mais elle évite de leur imposer une idéologie soit égalitaire soit du maintien du statu quo social. Elle met à la disposition des jeunes et de la communauté, les moyens éducatifs qui permettront de réaliser l'un ou l'autre des choix que l'individu aura fait. La philosophie à laquelle se greffe cette orientation est une de respect des

différences, d'autonomie, de respect de l'individu et de liberté de choix.

Les questions qui correspondent à cette orientation sont les suivantes:

Q. 10) Ce qui est souhaitable pour un jeune d'un milieu défavorisé est:

- d'avoir la possibilité de choisir avec réalisme la vie qu'il voudra mener.

Q. 11) . . . la préoccupation première d'un programme d'intervention de la C.E.C.M. . . . devrait être:

- de respecter la façon d'être et d'agir propre aux jeunes en milieu socio-économiquement faible, tout en leur fournissant les moyens qui les rendront autonomes et capables de choisir leur propre orientation dans la vie.

Q. 12) Quand ils auront quitté l'école les jeunes des milieux défavorisés devraient:

- être suffisamment autonomes pour pouvoir choisir un genre de vie et un travail qui, selon eux, leur convient.

Q. 17) Les interventions scolaires en milieu socio-économiquement faible devraient se faire par des projets et des programmes qui:

- remplacent en partie les programmes scolaires réguliers selon les besoins particuliers, tout en respectant le programme de base commun prévu pour l'ensemble des écoles.

Dans l'analyse qui suit, nous ferons référence à ces trois orientations respectivement comme la première, la deuxième, et la troisième.

Face aux trois orientations générales possibles, les répondants ont, en majorité, opté pour la troisième.

TABLEAU IX

	Orientation I	Orientation II	Orientation III
Question 10	121 (19.3%)	154 (24.5%)	339 (54.0%)
Question 11	99 (15.8%)	76 (12.1%)	446 (71.0%)
Question 12	41 (6.5%)	154 (24.5%)	391 (62.3%)
Question 17	76 (13.6%)	106 (19.0%)	313 (56.2%)

Note: Les pourcentages ne totalisent pas 100% en raison d'un petit nombre restreint de personnes qui n'ont pas répondu aux questions.

Une analyse plus poussée, surtout d'après la fonction des répondants, permet d'observer leurs préférences avec plus de précision. Les Tableaux X et XI présentent le détail des réponses par fonction et par orientation, pour chacune des questions 10, 11, 12, et 17. Le Tableau X présente cette analyse pour les répondants francophones tandis que le Tableau XI donne les réponses en parallèle pour les répondants anglophones.

TABLEAU X

DISTRIBUTION DU CHOIX DES ORIENTATIONS SELON LA FONCTION ET LA LANGUE

I Francophones

ORIENTATIONS	Administrateurs			Enseignants			Professionnels Services aux Etudiants			Professionnels (Autres)		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III
Question 10	9 (14.1)	16 (25.0)	38 (59.4)	40 (17.7)	72 (31.9)	111 (49.1)	2 (3.6)	10 (18.2)	41 (74.5)	3 (7.1)	5 (11.9)	32 (76.2)
Question 11	8 (12.5)	11 (17.2)	44 (68.8)	38 (16.8)	36 (15.9)	151 (66.8)	2 (3.6)	1 (1.8)	52 (94.5)	3 (7.1)	4 (9.5)	35 (83.3)
Question 12	2 (3.1)	12 (18.8)	47 (73.4)	20 (8.8)	46 (20.4)	150 (66.4)	4 (7.3)	5 (9.1)	41 (74.5)	2 (4.8)	9 (21.4)	27 (64.3)
Question 17	9 (14.1)	10 (15.6)	42 (65.6)	37 (16.4)	51 (22.6)	134 (59.3)	1 (1.8)	14 (25.5)	40 (72.7)	5 (11.9)	9 (21.4)	27 (64.3)
% MOYEN	(10.95%)	(19.15)	(66.8)	(14.9)	(22.7)	(60.4)	(4.07)	(13.6)	(79.1)	(7.7)	(16.1)	(72.0)

ORIENTATIONS	Animateurs Pédagogiques			Membres Comité d'école			Membres Organismes Communautaires		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III
Question 10	1 (5.3)	4 (21.1)	14 (73.7)	24 (45.3)	8 (15.1)	20 (37.7)	9 (19.6)	10 (21.7)	24 (52.2
Question 11	1 (5.3)	0 (0.)	18 (94.7)	20 (37.7)	4 (7.5)	28 (52.8)	9 (19.6)	2 (4.3)	32 (69.6)
Question 12	3 (15.8)	1 (5.3)	14 (73.7)	0 (0.)	29 (54.7)	21 (39.6)	3 (6.5)	8 (17.4)	30 (65.2)
Question 17	0 (0.)	9 (47.4)	10 (52.6)	Pas à répondre			Pas à répondre		
% MOYEN	(6.6)	(18.5)	(73.7)	(27.7)	(25.8)	(43.4)	(15.2)	(14.4)	(62.3)

TABLEAU XI

DISTRIBUTION DU CHOI DES ORIENTATIONS SELON LA FONCTION ET LA LANCUE

II Anglophones

ORIENTATIONS	Administrateurs			Enseignants			Professionnels Services aux Etudiants			Professionnels (Autres)		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III			
Question 10	6 (30.0)	2 (10.0)	9 (45.0)	23 (37.1)	11 (17.7)	19 (30.6)	0 (0.)	2 (33.3)	3 (50.0)	0 (0.)	0 (0.)	4 (100.0)
Question 11	1 (5.0)	2 (10.0)	17 (85.0)	9 (14.5)	10 (16.1)	42 (67.7)	0 (0.)	0 (0.)	6 (100.0)	0 (0.)	0 (0.)	4 (100.0)
Question 12	1 (5.0)	3 (15.0)	16 (80.0)	14 (22.6)	5 (8.1)	41 (66.1)	0 (0.)	1 (16.7)	5 (83.3)	0 (0.)	0 (0.)	4 (100.0)
Question 17	2 (10.0)	2 (10.0)	14 (70.0)	21 (33.9)	7 (11.3)	29 (46.8)	0 (0.)	2 (33.3)	4 (66.7)	0 (0.)	1 (25.0)	3 (75.0)
Z MOYEN	(12.5)	(11.3)	(70.0)	(27.0)	(13.3)	(52.8)	(0.)	(20.8)	(75.0)	(0.)	(6.3)	(93.7)

ORIENTATIONS	Animateurs Pédagogiques			Membres Comité d'école		
	I	II	III	I	II	III
Question 10	2 (33.3)	1 (16.7)	2 (33.3)	6 (33.3)	4 (22.2)	8 (44.4)
Question 11	2 (33.3)	1 (16.7)	3 (50.0)	4 (22.2)	5 (27.8)	9 (50.0)
Question 12	2 (33.3)	0 (0.)	4 (66.7)	7 (38.9)	1 (5.6)	10 (55.6)
Question 17	0 (0.)	0 (0.)	6 (100.0)	Pas à répondre		
Z MOYEN	(25.0)	(8.4)	(62.5)	(31.5)	(18.5)	(50.0)

De façon générale, pour les anglophones et pour les francophones, la troisième orientation retient la majorité des choix. Cette préférence est cependant plus grande pour les catégories des professionnels et des animateurs pédagogiques que pour les autres. Elle est aussi plus grande pour les administrateurs que pour les enseignants. Les membres des organismes communautaires se situent entre les administrateurs et les enseignants.

Les administrateurs tendent plus souvent que les professionnels à choisir la deuxième orientation, bien que ce choix soit loin d'être majoritaire. Chez les enseignants, le choix de la troisième orientation n'est pas toujours majoritaire et quand il l'est, c'est dans une proportion moindre que chez les administrateurs. Ce sont les membres des comités d'écoles qui sont les moins enclins à préférer nettement la troisième orientation. C'est néanmoins, cette dernière orientation qui regroupe la plus forte proportion de membres de comités d'écoles.

Perceptions de l'orientation préférée par les parents

Il existe une différence chez les répondants, au sujet des orientations qu'ils croient être préférées par les parents. (Tableau XII). Les différentes catégories de répondants francophones se partagent entre la première et la deuxième orientation. Les administrateurs ont choisi la troisième. Alors que les

anglophones sont partagés entre les deux premières, les administrateurs et les enseignants de ce groupe linguistique favorisent, pour leur part, la deuxième orientation.

TABLEAU XII

PERCEPTION DES ORIENTATIONS DESPPARENTS SELON LA FONCTION ET LA LANGUE

ORIENTATIONS	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III
Francophones	17 (26.6)	15 (23.4)	27 (42.2)	78 (34.5)	59 (26.1)	73 (32.3)	16 (29.1)	17 (30.9)	16 (29.1)	19 (45.2)	4 (9.5)	17 (40.5)
Anglophones	4 (20.0)	12 (60.0)	0 (0.)	15 (24.2)	31 (50.0)	3 (4.8)	1 (16.7)	1 (16.7)	0 (0.)	1 (16.7)	3 (50.0)	0 (0.)

	Animateurs pégagogiques			Membres de comités d'écoles		
Orientations	I	II	III	I	II	III
Francophones	12 (63.2)	3 (15.8)	2 (10.5)	19 (35.8)	12 (22.6)	19 (35.8)
Anglophones	8 (44.4)	5 (27 8)	2 (11.1)	aucuns		

TROISIEME PARTIE

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

L'Analyse Critique de l'Opération Renouveau a présenté le bilan des seize programmes du premier plan quinquennal de l'Opération Renouveau en dégageant les facteurs susceptibles d'avoir favorisé ou nui à la réalisation des objectifs poursuivis par chacun d'entre eux.

Ce sont les conclusions de l'étude de chacun des programmes jointes aux résultats du questionnaire qui ont permis de présenter les recommandations sur lesquelles porte cette consultation. Certaines recommandations ont, soit proposé la redéfinition d'objectifs des programmes existants, soit suggéré la substitution d'un programme, par un autre mieux adapté, soit proposé, au niveau de la philosophie d'action, qu'on mette davantage l'accent sur le respect des différences.

Lors de l'élaboration du plan de la présente consultation, on a retenu les principales recommandations concernant les différents programmes de l'Opération Renouveau.

En ce qui concerne les six programmes que les répondants au premier questionnaire ont souhaité voir maintenus dans un prochain plan d'action: soit professeurs supplémentaires, maternelles 4 ans et 5 ans plein temps, infirmières, collation, budgets supplémentaires et professionnels des services aux étudiants, on n'a pas cru bon d'interroger à nouveau sur leur bien fondé. On a plutôt demandé des opinions concernant certaines modalités d'application de quatre d'entre eux.

Puis on s'est préoccupé d'aller vérifier auprès des personnes impliquées dans la mise en application de l'Opération Renouveau, à toutes les instances données, dans quelle mesure elles appuyaient les recommandations qui s'inscrivaient dans le sens de la méthode proposée à savoir: adapter l'école aux besoins spécifiques des enfants. De là, le choix des recommandations sur les approches pédagogiques, le perfectionnement, la relation famille-école-milieu. Puis, entre deux recommandations qui traitaient d'un même sujet, on a retenu celle(s) qui était (ent) prioritaire(s) au niveau de la réalisation, de laquelle ou desquelles d'autres pouvaient dépendre dans un futur programme d'action.

Les recommandations principales retenues furent jointes aux considérations de l'Analyse Critique qui, tout en s'appuyant sur les conclusions de l'étude des programmes et sur les résultats du questionnaire du bilan, fournissaient les éléments de réflexion, puis les points de vue justificatifs et explicatifs pour chacune des recommandations.

Par la suite, on a pu regrouper les considérations et les recommandations qui traitaient d'un même sujet. Ce regroupement nous a permis de dégager sept grands thèmes:

1. Intervention dès les premières années.
2. Sensibilisation et préparation du personnel des écoles.

3. Adaptation des contenus et des moyens d'enseignement.

4. Intervention auprès des parents.

5. Ouverture communautaire de l'école.

6. Services aux étudiants.

7. Secondaire.

Ces sept thèmes furent traduits en neuf objectifs afin de faire ressortir toutes les raisons d'intervenir qu'ils contenaient. Ainsi, le second thème et le cinquième furent chacun subdivisés en deux objectifs.

D'où, pour le second:

- Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieu socio-économiquement faible.
- Elaborer un programme de perfectionnement des enseignants en milieu socio-économiquement faible qui correspond aux besoins de ces milieux.

et pour le cinquième:

- Mettre davantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie.
- Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école.

Tous les autres thèmes furent formulés en un seul objectif qui reflétait bien le sens des recommandations et des considérations qui les justifiaient dans l'Analyse Critique.

Les prochains chapitres font état de l'analyse des résultats de la consultation sur ces objectifs, ainsi que sur les moyens de réaliser les programmes de l'Opération Renouveau qui sont actuellement en cours.

CHAPITRE V

LES OBJECTIFS GENERAUX

Neuf objectifs généraux ont été présentés aux personnes consultées dans le cadre de l'enquête-consultation sur les recommandations pour la détermination d'une nouvelle politique d'action de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible. Ces objectifs généraux constituent une synthèse des principales recommandations déjà faites à la C.E.C.M. et sur lesquelles portent cette consultation. Ils sont les suivants:

> Favoriser le développement de l'enfant d'âge préscolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la pré-maternelle et de la maternelle
>
> Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieu socio-économiquement faible.
>
> Elaborer un programme de perfectionnement des équipes-écoles de milieu socio-économiquement faible.
>
> Modifier les approches pédagogiques dans les écoles socio-économiquement faibles pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux.
>
> Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école.
>
> Mettre d avantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie.
>
> Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école.

Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue d'assurer le développement de l'autonomie des jeunes.

Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire.

L'objectif de la consultation était de saisir les priorités du milieu sur les recommandations par le truchement d'opinion sur ces objectifs. Les répondants devraient indiquer si cet ensemble d'objectifs leur paraissait comme adéquat pour guider le programme d'intervention de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible pour les prochaines années. Les répondants avaient le choix des réponses suivantes:

Suffisant
Presque suffisant
Partiellement suffisant
Insuffisant
Ca ne fait aucune différence
Je ne sais pas

Les répondants devaient, en plus, établir une hiérarchie de ces objectifs selon leurs propres priorités, indiquer si oui ou non d'autres objectifs devaient se substituer ou s'ajouter à cet ensemble d'objectifs, et, si oui, les spécifier.

Est-ce que dans l'opinion des répondants les neuf objectifs sont suffisants pour guider l'Opération Renouveau durant les prochaines années? Très peu, 8.8% (N:55) les disent <u>insuffisants</u>, encore moins ne savent pas, 0.8% (N:17), et seulement 5 sur les 628 répondants ont dit que les objectifs ne faisaient pas de différence.

Ceux qui ont dit que les objectifs étaient suffisants sont en nombre de 239, soit 38.1% du total; 23.2% (N:146) ont dit qu'ils étaient presque suffisants. Ces deux groupes de réponses positives équivalent à 61.3% des répondants; 24.4% (N:153 ont toutefois dit que cet ensemble d'objectifs n'était que partiellement suffisants (Tableau XIII)

Les différences d'opinion sur le degré de suffisance de ces objectifs pour guider l'Opération Renouveau se sont avérés très peu grandes. Nous en notons quelques-unes parmi les plus importantes qui ressortent du Tableau XIII.

Les répondants de la région administrative I semblent un peu moins satisfaits de l'ensemble d'objectifs proposés que les répondants des autres régions, que les anglophones, qui en sont les plus satisfaits, ou que les autres répondants de l'extérieur des régions.

Au niveau de l'analyse selon la fonction des répondants, bien que les marges entre les préférences soient minimes, les administrateurs, les professionnels autres que ceux des services aux étudiants et les animateurs pédagogiques indiquent plus de satisfaction que les répondants des autres catégories. (Tableau XIV)

TABLEAU XIII

Distribution des opinions sur l'ensemble des objectifs selon la région et la langue.

	Francophones				
	Région I	Région II	Région III	Autres	Anglophones
suffisant	25 (22.9)	83 (37.7)	35 (38.9)	42 (42.0)	54 (50.0)
presque suffisant	29 (26.6)	58 (26.4)	20 (22.2)	22 (22.0)	16 (14.8)
partiellement suffisant	38 (34.9)	45 (20.5)	17 (18.9)	24 (24.0)	29 (26.9)
insuffisant	11 (10.1)	23 (10.5)	12 (13.3)	3 (3.0)	6 (5.6)
ne fait pas de différence	1 (0.9)	2 (0.9)	0 (0.)	1 (1.0)	1 (0.9)
ne sais pas	4 (3.7)	5 (2.3)	2 (2.2)	5 (5.0)	1 (0.9)

TABLEAU XIV

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS

POUR GUIDER L'OPERATION RENOUVEAU SELON LA FONCTION

	Administrateurs	Enseignants	Professionnels des services aux étudiants	Professionnels (autres)	Animateurs pédagogiques	Membres des comités d'écoles	Membres des organismes communautaire
Suffisant	36 (42.9)	103 (35.8)	20 (32.8)	20 (43.5)	15 (60.0)	26 (36.6)	16 (34.8)
Presque suffisant	17 (20.2)	74 (25.7)	19 (31.1)	8 (17.4)	6 (24.0)	13 (18.3)	7 (15.2)
Partiellement suffisant	18 (21.4)	76 (26.4)	14 (23.0)	12 (26.1)	4 (16.0)	15 (21.1)	12 (26.1)
Insuffisant	6 (7.1)	24 (8.3)	5 (8.2)	2 (4.3)	0 (0.)	12 (16.9)	6 (13.0)
Ne fait pas de différence	1 (1.2)	4 (1.4)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	2 (2.4)	4 (1.4)	3 (4.9)	4 (8.7)	0 (0.)	2 (2.8)	2 (4.3)

Cette analyse indique qu'une grande majorité des répondants se rallie clairement autour de la troisième orientation. Cette majorité favorise donc l'approche mixte de compensation et de respect des différences qui vise l'autonomie des jeunes en milieu socio-économiquement faible tout en leur ouvrant des possibilités réelles de mobilité sociale.

Il ressort aussi de cette analyse que certains groupes de répondants ont des opinions plus partagées dans leur choix d'une orientation que d'autres groupes. Il s'agit d'abord des membres des comités d'écoles et, ensuite, des enseignants. Nous en retenons l'implication suivante: qu'avant l'implantation des programmes nouveaux en milieu socio-économiquement faible, il serait utile de prévoir une étape de consultation et de sensibilisation auprès de ces groupes afin d'assurer le succès de l'intervention.

Cette constatation mise à part, il en reste que les répondants ont majoritairement endossé la troisième orientation comme celle sur laquelle il convient de bâtir le deuxième plan quinquennal de l'Opération Renouveau.

Importance relative des objectifs

Les rangs des objectifs tels qu'ils ont été distribués par l'ensemble des répondants sont indiqués au tableau XV. Nous avons retenu la médiane de la distribution des réponses pour

TABLEAU XV

DISTRIBUTION DES OBJECTIFS SELON LE RANG

Objectifs	Rang absolu	Rang moyen	Rang médian	Priorité
1. Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieux socio-économiquement faibles	1	3.2	2.8	1
2. Elaborer un programme de perfectionnement des équipes-écoles de milieu socio-économiquement faibles, compte tenu des besoins de ces milieux.	2	3.8	3.1	2
3. Modifier les approches pédagogiques dans les écoles socio-économiquement faibles pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux	3	3.6	3.2	2
4. Favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la pré-maternelle et de la maternelle.	4	3.9	3.5	2
5. Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école.	5	5.5	5.5	3
6. Mettre d'avantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie.	6	5.5	5.7	3
7. Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école.	7	6.0	6.3	3
8. Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue d'assurer le développement de l'autonomie des jeunes.	8	5.9	6.4	3
9. Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire.	9	7.5	8.5	4

chaque objectif comme l'indice privilégié de la distribution de l'ensemble des objectifs. Ainsi l'objectif ayant la médiane la moins élevée a le rang le plus élevé dans cette distribution. Comme les rangs individuels sont relatifs à l'ensemble, nous avons regroupé les objectifs selon les rangs, en quatre priorités. Nous reprenons ces objectifs individuellement pour en faire une analyse plus détaillée.

1. Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieu socio-économiquement faible.

Cet objectif a obtenu le premier rang (tableau XV). Ce rang est représentatif. Un consensus clair se dégage chez les anglophones et chez les francophones devant cet objectif que toutes les catégories de répondants trouvent très important. Les enseignants, les seuls touchés par cet objectif, forment le seul groupe dont l'opinion n'est pas clairement exprimée. En effet, les opinions des enseignants sont presqu'également partagés entre les rangs 1 et 6 sur cet objectif.

2. Elaborer un programme de perfectionnement des enseignants en milieu socio-économiquement faible qui correspond aux besoins de ces milieux.

Cet objectif a obtenu la deuxième place (tableau XV). Il recouvre un consensus de toutes les catégories de répondants, à l'exception des administrateurs francophones dont les opinions sont variées.

3. Modifier les approches pédagogiques dans les écoles en milieu socio-économiquement faible pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux.

Cet objectif qui occupe le troisième rang (tableau XV) aurait pu partager le même rang que l'objectif précédent, du moins si l'on en juge d'après les médianes qui caractérisent les distributions. Cependant, l'importance accordée à cet objectif est un peu moins grande que dans le cas du précédent. Ce qui le caractérise, cependant, c'est qu'il est l'objet d'une majorité assez forte qui inclut la catégorie des administrateurs.

4. Favoriser le développement de l'enfant d'âge préscolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la maternelle et de la pré-maternelle.

Cet objectif a obtenu le quatrième rang (tableau XV). Ce rang n'est pas représentatif car l'opinion sur cet objectif était fortement divisée en deux groupes de répondants. D'une part les enseignants, les membres des comités d'écoles et les administrateurs l'ont fortement endossé, alors que les répondants occupant d'autres fonctions, ont donné à cet objectif des priorités beaucoup moins élevées. Cette répartition des répondants en deux groupes de fonctions vaut également pour les deux groupes linguistiques.

5. Susciter la participation active des parents aux activités de l'école.

Cet objectif obtient le cinquième rang (tableau XV), c'est l'objectif sur lequel le moins de répondants sont d'accord.

Aucun regroupement constant ne se dessine ni d'une catégorie de répondants à l'autre, ni à l'intérieur d'une même catégorie de répondants. La distribution des réponses laisse donc supposer une grande ambivalence chez les répondants quant à la participation des parents. Les quelques tendances qui se dessinent sont les suivantes: les membres des comités d'écoles et les membres des organismes communautaires sont les plus indécis; les professionnels répondent favorablement tandis que les enseignants et les administrateurs sont les moins favorables à l'égard de cet objectif.

6. Mettre davantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie.

Cet objectif, même s'il arrive en sixième place (tableau XV), pourrait partager le cinquième rang: il n'est l'objet d'aucune préférence significative. Les opininions varient tant à l'intérieur des catégories des répondants, autant qu'entre les catégories. Seules deux faibles tendances se font remarquer. D'abord, les membres des organismes communautaires sont un peu plus favorables à cet objectif que les autres catégories. Enfin, les administrateurs tendent le plus à y donner une basse priorité.

7. Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école.

Une assez forte majorité juge que cet objectif, au septième rang,(tableau XV) a une importance moindre. Les membres francophones des comités d'écoles se distinguent par

une attitude moins positive que celle accordée par les autres catégories de répondants.

3. Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue du développement de l'autonomie des jeunes.

Ce huitième objectif, (tableau XV) tend vers une opinion générale qui lui attribue une basse priorité dans toutes les catégories de répondants. C'est seulement dans les catégories formées par les administrateurs et les membres de comités d'écoles que l'opinion, quant à la priorité, est la plus fortement partagée, c'est-à-dire, moins clairement indicative d'une priorité faible.

9. Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire.

C'est à l'égard de cet objectif, occupant le rang le plus bas, que se situe le plus fort consensus: dans le groupe francophone, 59.9% (N:127) des enseignants, 59.1% (N:26) des membres d'organismes communautaires, 68.4% (N:13) des animateurs pédagogiques et 39.3% (N:24) des administrateurs ont donné le neuvième rang à cet objectif. Une tendance semblable quoique légèrement moins forte caractérise les répondants anglophones. Il ne s'agit là que d'une hypothèse susceptible d'expliquer ce résultat. Cette opinion défavorable à une intervention au niveau secondaire est probablement due au fait que la très grande majorité des répondants travaillent avec le niveau élémentaire.

Si nous étudions l'ensemble des objectifs suggérés, nous constatons que cet ensemble se divise aisément en quatre grandes divisions. D'abord, le deuxième objectif, n'impliquant pas nécessairement de modifications aux structures de programmes et d'activités actuellement en cours, a obtenu le premier rang; il faut noter cependant, que de tous les répondants, ce sont ceux qui sont touchés de plus près, les enseignants, qui sont les plus partagés sur la priorité à accorder à cet objectif.

La deuxième grande division est constituée des objectifs 1, 3 et 4. La caractéristique commune à ces trois objectifs est que leur réalisation ne compotte que des réajustements et des modifications à la structure actuelle de l'école. Les objectifs de cette deuxième division ont obtenu les rangs 2, 3 et 4. Les médianes (tableau XV) sont tellement rapprochées qu'on pourrait accorder à ce groupe d'objectifs la priorité 2.

La troisième grande division d'objectifs à l'intérieur de l'ensemble suggéré regroupe les objectifs 5, 6, 7 et 8. Leur caractéristique commune est que leur réalisation exige des modifications profondes des structures, des programmes, et des activités actuelles de l'école. Il s'agit d'objectifs dont l'atteinte est conditionnelle à un investissement considérable des énergies de tous ceux qui ont actuellement la responsabilité

de réaliser les objectifs de l'école. Ces objectifs ont reçu les rangs de 5, 6, 7 et 8 et, comme le groupe précédent, peuvent être considérés comme ayant une troisième priorité.

La dernière division est celle du neuvième objectif. Cet objectif a obtenu la priorité la plus basse. Une relation constante se dégage de la comparaison des caractéristiques des groupes d'objectifs et des priorités qui leur ont été accordées; elle semble fondée, c'est une hypothèse, sur l'intérêt qu'ont normalement les gens à ne pas chercher le changement. La relation est la suivante: moins un objectif appelle un changement, plus il est prioritaire, et plus il appelle un changement, moins il est prioritaire.

Notons, enfin, que les rangs et priorités accordés aux objectifs sont relatifs et qu'une indication d'une priorité moindre n'est pas l'équivalent de dire que l'objectif n'est pas important. Cela indique seulement que, selon la perception des répondants et par rapport aux autres objectifs, il est moins urgent de l'atteindre.

Objectifs additionnels

Le questionnaire utilisé pour fins de cette consultation prévoyait le besoin qu'éprouveraient certains répondants, selon leurs perceptions des besoins en milieu socio-économiquement faible, de spécifier des objectifs autres que ceux retenus dans l'analyse qui précède.

Un nombre important de répondants, 41.3% (N:233) se sont prévalus de cette possibilité pour spécifier des objectifs additionnels. La distribution de ces répondants est décrite selon la région et la langue au tableau XVI et selon la fonction au tableau XVII.

TABLEAU XVI

DISTRIBUTION DE REPONDANTS AYANT JUGE NECESSAIRE DE SPECIFIER CES OBJECTIFS GENERAUX SELON LA REGION ET LA LANGUE

Objectifs Additionnels	Région I	Région II	Région III	Autre	Anglophones
Oui	50 (53.8)	71 (36.2)	30 (39.0)	50 (50.0)	32 (35.6)
Non	17 (18.3)	30 (15.3)	16 (20.8)	25 (25.0)	24 (26.7)
Sais pas	24 (25.8)	53 (27.0)	14 (18.2)	22 (22.0)	28 (31.1)
Aucune réponse	2 (2.2)	42 (21.4)	17 (22.1)	3 (3.0)	6 (6.7)

TABLEAU XVII

PROPORTION DE REPONDANTS AYANT JUGE NECESSAIRE DE SPECIFIER DES OBJECTIFS GENERAUX SELON LA FONCTION.

Objectifs additionnels	Administrateurs	Enseignants	Professionnels services aux étudiants	Professionnels autres	Animateurs pédagogiques	Membres organismes communautaires
Oui	43 (51.2)	138 (47.9)	23 (37.7)	18 (39.1)	6 (24.0)	1 (2.2)
Non	21 (25.0)	58 (20.1)	12 (19.7)	10 (21.7)	11 (44.0)	0 (0.)
Sais pas	14 (16.7)	81 (28.1)	21 (34.4)	16 (34.8)	7 (28.0)	0 (0.)
Aucune réponse	6 (7.1)	11 (3.8)	5 (8.2)	2 (4.3)	1 (1.4)	45 (97.8)

La répartition des répondants par fonctions, telle qu'inscrite au tableau XVII est équivalente chez les représentants des deux groupes linguistiques. Cependant, des 233 répondants ayant indiqué qu'il était nécessaire d'inscrire des objectifs additionnels, 94.4% (N:220) ont suggéré un objectif; 63.1% (N:147) en ont suggéré deux, et 39.5% (N:92) en ont suggéré trois. Deux cent six (206) de ces 223, soit 88.4% ont proposé que ces objectifs additionnels soient intégrés à l'ensemble suggéré tandis que 5.6% (N:13) d'entre eux, (9 enseignants, 2 administrateurs et 2 professionnels des services aux étudiants) ont préconisé la substitution de leurs objectifs à ceux proposés dans l'ensemble.

Quant à l'importance que les répondants ont accordée aux objectifs additionnels, 76.2% (N:172) ont considéré leur premier objectif comme <u>très important</u>; 9.5% (N:21) ont considéré ce premier objectif comme <u>bien important</u> et 5.5% (N:12) ont dit qu'il était <u>important</u>; 6.4% (N:15) n'ont pas indiqué l'importance du premier objectif qu'ils ont suggéré; 70.7% (N:104) ont attribué à leur deuxième objectif la mention <u>très important</u>, alors qu'au troisième objectif cette proportion tombait à 64.1% (N:59).

Les objectifs additionnels spécifiés par ces répondants se regroupent en quatre catégories principales. Ils portent sur

1. l'adaptation des programmes (N:99) et des moyens d'enseignement (N:35);

2. les relations école-milieu (N:99);

3. la santé dans ses aspects de dépistage et d'action préventive (N:31); et

4. la réduction du ratio maître-élève (N:87).

1. L'adaptation des programmes scolaires et des moyens d'enseignement

Cette catégorie d'objectifs additionnels cadre avec et spécifie des objectifs proposés dans l'ensemble vu au tableau XV (p.45). Le grand nombre de répondants qui ont jugé nécessaire de spécifier des objectifs (98) atteste de l'importance des programmes et méthodes adoptés pour favoriser le jeune en milieu socio-économiquement faible.

Outre les énoncés spécifiant la nécessité d'adopter les programmes (N:32) d'autres énoncés dans cette catégorie d'objectifs additionnels portent sur la fonction et le perfectionnement (N:23) sur la sélection (N:26) et sur les attitudes des enseignants (N:4).

En somme, les objectifs additionnels qui ont été spécifiés par les répondants servent, dans deux des quatre regroupements, à reconfirmer l'importance de certains objectifs déjà prévus pour guider l'action de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible et à préciser comment ces objectifs pourraient se traduire en pratique. Un nouvel objectif portant sur les services de la santé devra s'ajouter à la liste déjà proposée et retenue par l'ensemble des répondants.

Enfin, le nombre de références au ratio maître-élève sert à indiquer que, selon la perception des répondants, le grand nombre d'élèves par enseignant nuit à l'atteinte efficace des objectifs de l'école en milieu socio-économiquement faible.

CHAPITRE VI

PROGRAMMES ET MOYENS

Ce chapitre fait l'analyse des opinions portant sur l'opportunité d'élaborer, de maintenir, ou d'élargir certains programmes de l'Opération Renouveau et sur des moyens pour rendre l'Opération Renouveau plus efficace dans la poursuite de ses activités en milieu socio-économiquement faible. Chaque programme ou moyen faisait l'objet d'une question dans le questionnaire. Cette analyse se fait à partir des réponses à chacune des questions. Les énoncés qui précèdent chacune des analyses indiquent le sens de la question.

Nécessité de continuer le programme de la pré-maternelle 4 ans

La très grande majorité des répondants, 78.3% (N:451) ont indiqué de façon non-équivoque la nécessité de poursuivre l'application du programme de pré-maternelle 4 ans actuellement en vigueur dans les écoles désignées. Les catégories de répondants les plus favorables au maintien de ce programme sont les administrateurs des écoles élémentaires francophones, 89.1% (N:41), et les administrateurs au niveau des régions, 90.0% (N:9). Des cinq administrateurs des écoles élémentaires anglophones ayant participé à cette consultation, 60.0% (N:3), ont répondu oui à cette question. Un autre a répondu dans certains cas seulement et le dernier ne s'est pas prononcé.

Les catégories de répondants qui appuient le moins le maintien de ce programme l'appuient néanmoins majoritairement. Ils sont les professionnels, les animateurs pédagogiques et les membres d'organismes communautaires. Chez les professionnels des services aux étudiants, par exemple, 66.7% (N:40) ont répondu oui. Si l'on ajoute à ce nombre ceux qui ont répondu que le programme devait être poursuivi dans la plupart des cas, 13.3% (N:8), nous obtenons une réponse fortement favorable dans 80% des cas. Chez les autres professionnels, 59.0% (N:23) ont dit oui à ce programme. Ajoutée aux 5.1% (N:2) qui ont répondu dans la plupart des cas, cette proportion augmente jusqu'à 64.1% (N:25). Une proportion de 17.9% (N:7) a indiqué ne pas pouvoir se prononcer sur cette question. Nous nous retrouvons donc avec seulement 15.4% (N:6)des répondants qui soutiennent faiblement ou qui ne soutiennent pas ce programme.

La proportion des membres d'organismes communautaires qui appuient fortement le programme est de 67.4% (N:31). A ce nombre s'ajoutent les 10.9% (N:5) qui appuient le programme dans la plupart des cas indiquant ainsi que 78.3% des répondants de cette catégorie appuient fortement ce programme.

Cette analyse démontre qu'une très forte majorité des répondants propose de poursuivre l'application du programme prématernelle 4 ans.

TABLEAU XVIII

POURCENTAGE DES REPONDANTS APPUYANT LA GENERALISATION DU PROGRAMME MATERNELLE 5 ANS SELON LA FONCTION ET LA LANGUE

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels services aux étudiants		Professionnels autres		Animateurs pédagogiques		Membres des comités d'école		Membres d'organismes communautaires	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Oui	40 (81.6)	14 (70.0)	177 (89.4)	39 (62.9)	33 (61.1)	2 (33.3)	23 (65.7)	3 (75.0)	15 (78.9)	6 (100.0)	46 (86.8)	14 (77.8)	34 (73.9)	--- ---
Non	7 (14.3)	1 (5.0)	8 (4.0)	10 (16.1)	14 (25.9)	1 (16.7)	1 (2.9)	1 (25.0)	3 (15.8)	0 (0.)	3 (5.7)	3 (16.7)	2 (4.3)	--- ---
Sais pas	1 (2.0)	3 (15.0)	10 (5.1)	12 (19.4)	7 (13.0)	3 (50.0)	9 (25.7)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	3 (5.7)	1 (5.6)	6 (13.0)	--- ---

Généralisation du programme de la maternelle 5 ans plein temps

La majorité des répondants, 78.1% (N:450), a indiqué qu'il était nécessaire de généraliser le programme de la maternelle 5 ans à l'ensemble des écoles touchées par l'Opération Renouveau. Cinquante-quatre répondants, 9.4%, ont dit que ce programme ne devait pas se généraliser. Presqu'autant, 9.9% (N:57), ont dit qu'ils ne savaient pas s'il devait être généralisé ou non.

Chez les francophones, les catégories de répondants qui ont le plus fortement endossé la généralisation de ce programme sont les enseignants, 89.4%, les membres des comités d'écoles 86.8%, et les administrateurs, 81.6%.(tableau XVIII). Ceux qui appuient la généralisation du programme de la maternelle 5 ans sont sensiblement moins nombreux chez les anglophones, bien que l'appui demeure majoritaire pour cette catégorie de répondants.

La proportion de ceux qui appuient la mesure de la généralisation croît légèrement en fonction des catégories d'âge: sur sept catégories d'âge, elle passe de 70.6% (N:24) pour les 24 ans et moins, à 86.7% (N:89) des répondants qui disent appuyer la généralisation.

Comme dans le cas du programme de la pré-maternelle 4 ans, l'appui manifesté à l'égard de la généralisation du programme de la maternelle 5 ans plein temps coïncide avec l'importance accordée au premier objectif, c'est-à-dire favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire (tableau XV, p. 45).

L'initiation à de bonnes habitudes alimentaires dans le cadre du programme de supplément alimentaire.

A l'exception de quelques personnes qui n'ont pas répondu à cette question, le personnel des services et bureaux de la C.E.C.M. a complètement endossé cette mesure. Aucune autre catégorie de répondants n'a donné un tel appui à cette mesure.

A la lumière d'une analyse selon la fonction, on note que les membres des comités d'écoles constituent la catégorie qui appuie le plus faiblement cette mesure dans tous les cas: 65.2% (N:30). En ajoutant à ce pourcentage celui des membres des mêmes comités qui appuient cette mesure dans la plupart des cas, 19.6% (N:9), on obtient une proportion de 84.8% (N:39). Cet appui fort, étant le plus faible rencontré, sert à indiquer dans quelle mesure l'ensemble des répondants favorise l'initiation des jeunes en milieu socio-économiquement faible à de bonnes habitudes alimentaires. En effectuant la somme des réponses dans tous les cas et dans la plupart des cas, pour les autres catégories de répondants, nous obtenons la signification d'un appui presque complet (tableau XIX).

Modalités de fonctionnement des services aux étudiants

La question posée visait à connaître l'opinion des répondants, relativement à la structure d'opération optimum des services aux étudiants, pour promouvoir le développement de

l'autonomie des jeunes en milieu socio-économiquement faible.

Les réponses possibles indiquées dans le questionnaire étaient que les différents services aux étudiants:

1. maintiennent leurs modes de travail et de communication actuels;

2. soient mieux coordonnés entre eux sans pour autant modifier leur degré d'intégration dans les structures de l'école;

3. soient intégrés dans la structure de l'école sous l'autorité de la direction;

4. soient intégrés dans une structure repensée de l'école en fonction des besoins du milieu avec une participation aux décisions relatives à la vie étudiante;

5. soient intégrés dans la structure actuelle de l'école modifiée, seulement pour permettre une participation aux décisions relatives à la vie étudiante.

La question a été posée à 428 des 628 répondants. De ceux-ci, 45.3% (N:190) ont choisi la cinquième option qui ne suppose aucune modification à la structure de l'école, sauf pour permettre une participation des services aux étudiants aux décisions qui touchent la vie étudiante. Par ailleurs, une proportion assez considérable des personnes qui devaient répondre à cette question, 22.0% (N:94) s'en est abstenue. Seulement 5.1% des répondants (N:22) ont dit que les services aux étudiants devaient maintenir leurs modes de travail et de communication actuels. Il s'agit là de la proportion la moins élevée de celles obtenues. La répartition des réponses selon les catégories des répondants se retrouve au tableau XX.

En général, il n'y a que peu de variation d'une catégorie à l'autre. Le plus grand nombre des répondants ayant choisi l'option quatre, les autres sont répartis dans toutes les options. Les administrateurs cependant souhaitent, plus que les autres répondants, que l'autorité de la direction soit retenue sur le fonctionnement de services personnels aux étudiants intégrés dans la structure de l'école.

TABLEAU XIX

DISTRIBUTION DES REPONDANTS APPUYANT L' IMPORTANCE DE

L'INITIATION A DE BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES, SELON LA FONCTION.

	Administrateurs	Enseignants	Professionnels des services aux étudiants	Professionnels autres	Animateurs pédagogiques	Membres des comités d'écoles	Membres d'organismes communautaires
Dans tous les cas	50 (72.5)	172 (66.2)	49 (81.7)	23 (71.4)	2 (8.0)	54 (76.1)	30 ((65.2)
Dans la plupart des cas	8 (11.6)	58 (22.3)	7 (11.7)	3 (14.3)	0 (0.)	7 (7.4)	9 (19.6)
Total	(84.4)	(88.5)	(93.4)	(85.7)	(----)	(86.0)	(84.8)

*92.0% (N:23) des animateurs pédagogiques se sont abstenus de répondre à cette question.

TABLEAU XX

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES AUX ETUDIANTS SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Adainistrateurs		Enseignants		Professionnels services aux étudiants		Professionnels* autres	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
1. Maintiennent leurs modes de travail et de communication actuels	2 (4.9)	0 (0.)	17 (8.6)	2 (3.2)	1 (1.9)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
2. Soient mieux coordonnés entre eux sans pour autant modifier leur degré d'intégration dans les structures de l'école.	4 (9.8)	1 (5.0)	36 (18.2)	7 (11.3)	5 (9.3)	1 (16.7)	0 (0.)	0 (0.)
3. Soient intégrés dans la structure actuelle de l'école sous l'autorité de la direction	10 (24.4)	3 (15.0)	12 (6.1)	4 (6.5)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
4. Soient intégrés dans une structure repensée de l'école en fonction des besoins du milieu avec une participation aux décisions relatives à la vie étudiante	19 (46.3)	7 (35.0)	100 (50.5)	11 (17.7)	45 (83.3)	3 (50.0)	10 (83.3)	1 (25.0)
5. Soient intégrés dans la structure actuelle de l'école modifiée seulement pour permettre une participation aux décisions relatives à la vie étudiante.	3 (7.3)	3 (15.0)	11 (5.6)	4 (6.5)	2 (3.7)	1 (16.7)	0 (0.)	1 (25.0)

*les animateurs pédagogiques (N:19 fr.) (N:6 angl.) se sont abstenus de répondre à cette question.

Ce tableau démontre que l'option quatre a été préférée par une proportion considérable des répondants. Cependant, une certaine proportion d'administrateurs, 24.4% de francophones (N:10) et 15.0% (N:3) d'anglophones, en particulier au niveau des directions de région, 60.0% (N:6), ont favorisé l'option trois. Par contre, une minorité d'administrateurs des écoles élémentaires, 10.9% (N:5) partagent le choix des directions de région en favorisant surtout l'option quatre, 50.0% (N:23) sans négliger l'option deux.

Attitudes des équipes-écoles en milieux socio-économiquement faibles à l'égard des jeunes de ce milieu

Attitudes perçues des enseignants

Une majorité des répondants, 58.1% (N:250) à qui on a demandé d'indiquer leurs perceptions des attitudes des enseignants perçoivent celles-ci comme étant favorables ou très favorables. Cent (100) répondants, 23.3%, pensent que les attitudes des enseignants sont peu favorables aux jeunes et 5.1% (N:22) les estiment négatives (tableau XXI).

Quant à la distribution des réponses selon les fonctions qu'ils occupent, (tableau XXII) il n'y a que des enseignants, à l'exception d'un professionnel et de deux administrateurs francophones, qui ont perçu les attitudes des enseignants en milieu socio-économiquement faible comme très favorables: 16.7% (N:33) de francophones et 19.4% (N:12) d'anglophones.

TABLEAU XXI

DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DES ATTITUDES DES ENSEIGNANTS A L'EGARD DES JEUNES EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE

Attitudes	N	%
Très favorable	49	11.4
Favorables	201	46.7
Peu favorables	100	23.3
Négatives	22	5.1
Ne sais pas	26	6.0
Pas de réponse	32	7.4

En général ce sont les administrateurs et les enseignants qui croient le plus que les attitudes des enseignants sont favorables. Cette réaction est identique chez les anglophones et les francophones, bien que presque deux fois plus de francophones (69.0%, 63.1%) que d'anglophones (35.0%, 35.5%) le croient. Les professionnels, eux, perçoivent plus souvent que les attitudes des enseignants sont peu favorables.

En résumé, la majorité des répondants, à l'exception des professionnels des deux groupes linguistiques et des administrateurs anglophones, croit que les attitudes des enseignants en milieu socio-économiquement faible sont favorables. A l'exception d'un certain nombre d'enseignants, les autres catégories

de répondants croient que les attitudes sont peu favorables. Il apparaît, cependant, que cette perception des attitudes des enseignants varie conjointement avec la distance qui sépare les jeunes et les répondants.

Attitudes perçues des directions

Les répondants ayant dit qu'ils percevaient les attitudes des directions d'école à l'égard des jeunes en milieu socio-économiquement faible comme étant très favorables ou favorables sont légèrement plus nombreux, 64.4% (N:272), qu'ils ne l'étaient pour les enseignants, 58.1% (N:250). Dans le même sens, moins de répondants, 13.6% (N:85), estiment que les attitudes des directions sont peu favorables ou négatives que dans le cas des enseignants, 23.3% (N:100).

TABLEAU XXII

DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DES ATTITUDES DES DIRECTIONS A L'EGARD DES JEUNES EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE.

Attitudes	N	%
Très favorables	62	14.4
Favorables	215	50.0
Peu favorables	74	17.2
Négatives	11	2.6
Ne sais pas	35	8.1
Pas de réponse	33	7.7

TABLEAU XXIII

DISTRIBUTION DES PERCEPTIONS DES ATTITUDES DES ENSEIGNANTS A L'EGARD DES JEUNES EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels services aux étudiants		Professionnels autres	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Très favorables	2 (4.9)	0 (0.)	33 (8.6)	12 (19.4)	0 (0.)	0 (0.)	1 (7.7)	0 (0.)
Favorables	29 (69.0)	7 (35.0)	125 (63.1)	22 (35.5)	10 (18.5)	0 (0.)	2 (15.4)	1 (25.0)
Peu favorables	8 (19.0)	8 (40.0)	21 (10.6)	16 (25.8)	35 (64.8)	1 (16.7)	7 (53.8)	1 (25.0)
Négatives	0 (0.)	2 (10.0)	8 (4.0)	5 (8.1)	4 (7.4)	3 (50.0)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	2 (4.8)	3 (15.0)	8 (4.0)	6 (9.7)	5 (9.3)	2 (33.3)	2 (15.4)	0 (0.)

* Les animateurs pédagogiques, à l'exception d'un seul, se sont abstenus de répondre à cette question.

La distribution des réponses selon la fonction des répondants (tableau XXIII) nous fait constater que les administrateurs et les enseignants anglophones considèrent que les attitudes des directions d'écoles sont plus favorables que celles des enseignants. Par ailleurs, les professionnels, plus fréquemment que les autres, croient que les attitudes des directions sont peu favorables. Leurs opinions sur ce point sont cependant moins fortes qu'elles ne le sont dans le cas des enseignants.

Cause des attitudes négatives des équipes-écoles

Pour les équipes-écoles, trois options ont été retenues dans les catégories négatives ou peu favorables. Ces trois options représentent le choix de 62.5% (N:269) des répondants. Par ordre d'importance, ces options sont:

1. parce qu'ils n'ont pas choisi de travailler dans ce milieu: 36.0% (N:154);

2. parce qu'ils trouvent que les parents ne s'intéressent pas à l'éducation et à l'école: 15.1% (N:64);

3. parce qu'ils pensent que les élèves ne sont pas capables de réussir à l'école: 11.4% (N:47).

Quarante sept (47), soit 10.9% des répondants n'ont pas répondu à cette question. Les autres répondants, soit 26.6% (N:114) avaient des opinions variées sur la cause des attitudes négatives.

La cause principale retenue par le plus grand nombre des répondants tient au fait que les équipes-écoles n'ont pas opté librement pour un travail en milieu socio-économiquement faible (tableau XXIV). C'est ce que pensent plus que toute autre catégorie les enseignants francophones, 48.0% (N:95). Les enseignants anglophones, pour leur part, pensent surtout 25.9% (N:16) que les attitudes négatives sont dues aux équipes-écoles qui croient que les élèves en milieu socio-économiquement faible sont incapables de réussir à l'école (option quatre).

Comme chez les enseignants francophones, le plus grand nombre des administrateurs des deux groupes linguistiques partagent l'opinion, quoique à un degré moindre, que parce qu'ils n'ont pas choisi de travailler dans le milieu les attitudes des équipes-écoles sont négatives, 33.3% (N:14) de francophones et 35.0% (N:7) d'anglophones. Cette opinion est d'ailleurs partagée par les professionnels francophones, 37.0% (N:20).

Comme deuxième raison, les administrateurs 26.2% (N:11), les professionnels des services aux étudiants 29.6% (N:16), et les enseignants 12.1% (N:24) francophones considèrent que si les équipes-écoles ont des attitudes négatives c'est en raison du désintéressement des parents pour l'école et l'éducation. Les administrateurs 20.0% (N:4) et les enseignants 25.8% (N:16) anglophones retiennent cependant comme deuxième raison, que les élèves, en milieu socio-économiquement faible, ne sont pas

capables de réussir à l'école. C'est cette même raison que les administrateurs 14.3% (N:6) et les professionnels des services aux étudiants francophones ont retenue comme troisième explication des attitudes négatives. Aucun troisième choix très net ne se dégage chez les enseignants francophones. Cependant, 9.6% (N:19) d'entre eux ont indiqué que les attitudes négatives relèvent du sentiment éprouvé par les équipes-écoles d'être trop prises par leur travail.

La raison majeure retenue par les répondants pour expliquer les attitudes négatives des équipes-écoles (quand elles le sont) est celle voulant qu'un nombre d'enseignants se retrouvent dans un milieu socio-économiquement faible qui n'ont pas choisi d'y être et qui, par conséquent, y sont dissatisfaits. En second lieu, ces attitudes négatives s'expliqueraient du fait que le milieu, les parents en particulier, ne semble pas apprécier, ou ne communique pas son appréciation, aux équipes-écoles pour les efforts que celles-ci fournissent auprès des jeunes.

TABLEAU XXIV

DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DE RAISONS QUI EXPLIQUENT LES ATTITUDES NEGATIVES DES EQUIPES-ECOLES SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux Etudiants		Professionnels Autres	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Ne vivent pas dans le milieu	0 (0.)	1 (5.0)	15 (7.6)	3 (4.8)	1 (1.9)	(--)	0 (0.)	0 (0.)
N'ont pas choisi de travailler dans le milieu	14 (33.3)	7 (35.0)	95 (48.0)	11 (17.7)	20 (37.0)	1 (16.7)	5 (38.5)	1 (25.0)
Sont trop près par leur travail	3 (7.1)	1 (5.0)	19 (9.6)	2 (3.2)	2 (3.7)	0 (0.)	1 (7.7)	0 (0.)
Pensent que les élèves ne sont pas capables de réussir à l'école	6 (14.3)	4 (20.0)	10 (5.1)	16 (25.8)	8 (14.8)	1 (16.7)	1 (7.7)	1 (25.0)
Trouvent que les parents ne s'intéressent pas à l'éducation et à l'école	11 (26.2)	2 (10.0)	24 (12.1)	8 (12.9)	16 (29.6)	2 (33.3)	1 (7.7)	0 (0.)
Ne savent pas	2 (4.8)	4 (20.0)	11 (5.6)	12 (19.4)	1 (1.9)	0 (0.)	1 (7.7)	0 (0.)

* Les animateurs pédagogiques, à l'exception d'un seul, se sont abstenus de répondre à cette question.

Utilité d'un programme de perfectionnement adapté au personnel de l'Opération Renouveau.

Des 430 personnes à qui la question de l'utilité d'un programme de perfectionnement adapté au personnel de l'Opération Renouveau a été posée, 73% (N:314) ont répondu qu'un tel programme était soit, très utile 43.5% (N:187) ou utile 29.5% (N:127). Si nous soustrayons du reste les 7.9%, 34 personnes qui se sont abstenues de répondre et les 6.7% (N:29) qui ont dit ne pas savoir, une proportion assez restreinte, 12.3% (N:53), voit cette mesure comme peu utile 8.1% (N:35) ou nettement inutile, 4.2% (N:18).

Proportionnellement, comme le tableau XXV l'indique, les administrateurs et les professionnels accordent plus d'importance à un programme de perfectionnement que les enseignants.

Si nous considérons l'ensemble des réponses utile et très utile comme indiquant un appui positif à l'idée d'un programme de perfectionnement adapté, les différences entre les enseignants et les autres catégories de répondants tendent à disparaître.

Il se dégage de ce tableau un appui très significatif à l'idée d'un programme de perfectionnement du personnel de l'Opération Renouveau. Cet appui correspond d'ailleurs au degré d'importance accordé à l'élaboration d'un programme de perfectionnement des équipes-écoles, objectif qui obtient la deuxième place auprès des répondants (tableau XV).

TABLEAU XXV

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR L'UTILITE D'UN PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT ADAPTE AU PERSONNEL DE L'OPERATION RENOUVEAU SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux Etudiants		Professionnels* Autres	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Très utile	22 (52.4)	11 (55.0)	78 (39.4)	24 (38.7)	34 (63.0)	4 (66.7)	8 (61.5)	2 (50.0)
Utile	14 (33.3)	5 (25.0)	77 (38.9)	12 (19.4)	13 (24.1)	1 (16.7)	2 (15.4)	1 (25.0)
Peu utile	1 (2.4)	2 (10.0)	16 (8.1)	10 (16.1)	3 (5.6)	1 (16.7)	1 (7.7)	0 (0.)
Inutile	2 (4.8)	0 (0.)	9 (4.5)	6 (9.7)	1 (1.9)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	2 (4.8)	1 (5.0)	14 (7.1)	9 (14.5)	2 (3.7)	0 (0.)	1 (7.7)	0 (0.)

*Les animateurs pédagogiques, à l'exception d'un seul, se sont abstenus de répondre à cette question.

Les répondants des services et bureaux du centre administratif de la C.E.C.M. sont unanimes pour dire qu'un tel programme de perfectionnement devrait être appliqué au niveau des enseignants, des directions et des professionnels. Sept répondants sur dix, au niveau des directions des régions, sont d'accord, alors que deux d'entre eux souhaitent qu'un tel programme ne s'applique qu'aux enseignants et aux directions d'écoles.

Le groupe d'âge constitué par les moins de 24 ans, ressort comme étant plus favorable au perfectionnement pour les trois groupes d'enseignants, de directions et de professionnels: 81.5% (N:22). Le pourcentage moyen des autres groupes d'âge ayant favorisé cette réponse est de 67.1%.

Selon la fonction et la langue, la très grande majorité des répondants sont d'avis qu'un programme de perfectionnement adapté au personnel de l'Opération Renouveau devrait s'appliquer aux trois groupes (tableau XXVI). Les répondants anglophones sont légèrement plus nombreux à être de cet avis que les répondants francophones; et les enseignants sont un peu moins nombreux à appuyer ce programme que les autres catégories de répondants.

La convergence des opinions sur l'avantage de faire bénéficier d'un programme de perfectionnement les trois groupes d'enseignants, de directions et de professionnels ressort très nettement de cette analyse.

TABLEAU XXVI

DISTRIBUTION DES OPINIONS QUANT A L'APPLICATION D'UN PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT ADAPTE AU PERSONNEL DE L'OPERATION RENOUVEAU SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Aux enseignants	0 (0.)	0 (0.)	5 (2.5)	1 (1.6)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Aux enseignants et aux directions	3 (7.1)	0 (0.)	14 (7.1)	4 (6.5)	1 (1.9)	0 (0.)	2 (15.4)	0 (0.)
Aux enseignants et aux professionnels	0 (0.)	1 (5.0)	8 (4.0)	2 (3.2)	1 (1.9)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Aux trois groupes	34 (81.0)	17 (85.)	132 (66.7)	42 (67.7)	48 (88.9)	6 (100.0)	9 (69.2)	3 (75.0)
Ne sais pas	1 (2.4)	1 (5.0)	11 (5.6)	2 (3.2)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)

Utilité d'un centre régional de ressources dont l'objectif premier serait de faciliter l'adaptation de l'école en milieu socio-économiquement faible.

Dans 33.1% (N:155) des cas, la réponse à la question portant sur l'utilité d'un centre régional de ressources est qu'un tel centre serait très utile; 39.5% (N:185) des répondants sont d'avis qu'il serait utile. Cinquante-sept (57) répondants, soit 12.2%, considèrent qu'un tel centre est soit peu utile, 9.0% (N:42), ou inutile, 3.2% (N:15).

La répartition des opinions sur l'utilité d'un centre régional de ressources (tableau XXVII) indique assez clairement, que la majorité des répondants de toutes les catégories, ainsi que ceux des deux groupes linguistiques appuient l'idée d'un centre régional de ressources qui faciliterait l'adaptation de l'école en milieu socio-économiquement faible. Bien que les enseignants 27.8% de francophones et 24.2% d'anglophones, accordent moins d'importance à l'utilité d'un tel centre, un plus grand nombre d'entre eux, 46.5% de francophones et 41.9% d'anglophones partagent l'opinion qu'un centre de ressources serait utile.

Nous pouvons conclure qu'en général, l'idée d'un centre régional de ressources est accueillie favorablement par une forte proportion des répondants.

TABLEAU XXVII

DISTRIBUTION DES OPINIONS CONCERNANT L'UTILITE D'UN CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES SELON LA FONCTION ET LA LANGUE DES REPONDANTS.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Animateurs Pédagogiques	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Très utile	17 (32.7)	7 (35.0)	55 (27.8)	15 (24.2)	21 (38.2)	2 (33.3)	17 (42.5)	0 (0.)	15 (78.9)	2 (33.3)
Utile	17 (32.7)	5 (25.0)	92 (46.5)	26 (41.9)	20 (36.4)	0 (0.)	14 (35.0)	3 (75.0)	3 (15.8)	3 (50.0)
Peu utile	5 (9.6)	4 (20.0)	14 (7.1)	9 (14.5)	7 (12.7)	1 (16.7)	1 (2.5)	1 (25.0)	0 (0.)	1 (16.7)
Inutile	4 (7.7)	1 (5.0)	7 (3.5)	0 (0.)	1 (1.8)	2 (33.3)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	8 (15.4)	3 (15.0)	24 (12.1)	9 (14.5)	5 (9.1)	1 (16.7)	4 (10.0)	0 (0.)	1 (5.3)	0 (0.)

Priorité à accorder à l'adaptation des programmes de langage, selon les modes d'apprentissage des enfants en milieu socio-économiquement faible.

La question de l'adaptation des programmes de langage est un moyen inscrit dans le cadre de l'objectif voulant que les approches pédagogiques dans les écoles en milieu socio-économiquement faible soient modifiées pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ce milieu.

Plus de la moitié des répondants à qui la question de la priorité de l'adaptation des programmes de langage a été posée 51.7% (N:242), ont répondu que cette priorité devait être très grande. Si on ajoute à ce nombre, ceux qui ont répondu que la priorité devait être grande 29.7% (N:139), la proportion des répondants qui estiment que l'adaptation de ce programme est prioritaire passe à 81.4% (N:381). Si l'on soustrait du total ceux qui se sont abstenus de répondre 3.0% (N:14) et ceux qui ont dit qu'ils ne savaient pas 2.8% (N:13), il reste 60 répondants qui ont émis l'opinion que l'importance accordée à l'adaptation des programmes doit être moyenne 10.9% (N:51) ou réduite 1.9% (N:9).

Quant à la répartition des opinions selon la fonction et la langue des répondants (tableau XXVIII) de légères variations seulement ressortent d'une catégorie à l'autre. Les professionnels francophones expriment une tendance plus faible à accorder une très grande ou une grande priorité à l'adaptation des programmes de langage.

TABLEAU XXVIII

DISTRIBUTION DES OPINIONS CONCERNANT LA PRIORITE A ACCORDER A L'ADAPTATION DES PROGRAMMES DE LANGAGE POUR LES ENFANTS EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Animateurs Pédagogiques	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Très utile	28 (53.8)	11 (55.0)	109 (55.1)	39 (62.9)	23 (41.8)	2 (33.3)	13 (32.5)	2 (50.0)	12 (63.2)	2 (33.3)
Utile	13 (25.0)	8 (40.0)	64 (32.3)	18 (29.0)	10 (18.2)	3 (50.0)	12 (30.0)	0 (0.)	4 (21.1)	3 (50.0)
Peu utile	9 (17.3)	1 (5.0)	13 (6.6)	1 (1.6)	15 (27.3)	1 (16.7)	9 (22.5)	1 (25.0)	1 (5.3)	0 (0.)
Inutile	0 (0.)	0 (0.)	3 (1.5)	0 (0.)	1 (1.8)	0 (0.)	2 (5.0)	1 (25.0)	0 (0.)	1 (16.7)
Ne sais pas	1 (1.9)	0 (0.)	2 (1.0)	3 (4.8)	5 (9.1)	0 (0.)	1 (2.5)	0 (0.)	1 (5.3)	0 (0.)

Les animateurs pédagogiques francophones et les enseignants anglophones favorisent, dans des proportions légèrement plus grandes, l'option d'une priorité très grande. Cette tendance est également vraie chez les directions de régions, dont 70.0% disent que l'adaptation des programmes de langage devrait avoir une très grande priorité.

Encore ici, la très forte majorité des répondants considèrent que le moyen proposé est très important et doit être parmi les mesures prioritaires de l'Opération Renouveau.

Possibilité que les écoles en milieu socio-économiquement faible puissent intégrer à leur maquette-horaire plus d'activités sportives et culturelles.

Cette suggestion d'intégrer, selon le besoin, un plus grand nombre d'activités sportives et culturelles à la maquette-horaire de l'école en milieu socio-économiquement faible se situe dans le cadre de l'objectif qui consiste à modifier les approches pédagogiques dans les écoles de ces milieux.

Soixante-dix-huit % (N:365) des répondants sont d'avis qu'un plus grand nombre d'activités culturelles et sportives devraient s'intégrer dans tous les cas 40.6% (N:190) ou dans la plupart des cas 37.4% (N:175) à la maquette-horaire des écoles en milieu socio-économiquement faible. Seulement trois (3) répondants 0.6% pensent que ceci ne devrait jamais se produire. Soixante-dix-huit (78) répondants (16.7%) pensent

qu'une telle intégration peut se faire, dans certains cas seulement. La majorité de ces derniers 52.4% (N:22) font partie de la région administrative II; 28.6% (N:12) font partie de la région I et 19.0% (N:8) de la région III. La répartition des opinions favorables à cette intégration ne varie pas cependant, selon la région.

Les variations dans les réponses selon la fonction et la langue des répondants (tableau XXIX) sont minimes d'une catégorie à l'autre. Si nous considérons la somme des répondants optant pour les alternatives dans tous les cas et dans la plupart des cas comme un indice d'appui à la mesure d'adaptation des approches pédagogiques, nous constatons que, l'indice d'appui est majoritaire, allant de 100% (N:19) pour les animateurs pédagogiques francophones à 67.3% (N:35) pour les administrateurs et à 60.0% (N:6) au niveau des directions des régions.

Un appui de cette taille laisse supposer que la mise en application d'une pareille mesure jouirait d'un appui tangible et contribuerait à satisfaire les besoins des jeunes en milieu socio-économiquement faible.

TABLEAU XXIX

DISTRIBUTION DES OPINIONS CONCERNANT L'OPPORTUNITE D'INTEGRER PLUS D'ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES AUX MAQUETTE-HORAIRES DES ECOLES EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Animateurs Pédagogiques	
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.
Très utile	15 (28.8)	7 (35.0)	93 (47.0)	22 (35.5)	19 (34.5)	2 (33.3)	16 (40.0)	0 (0.)	12 (63.2)	3 (50.0)
Utile	20 (38.5)	9 (45.0)	71 (35.9)	20 (32.3)	26 (47.3)	38 (50.0)	11 (27.5)	4 (100.0)	7 (36.8)	28 (33.3)
Peu utile	14 (26.9)	4 (20.0)	24 (12.1)	15 (24.2)	9 (16.4)	0 (0.)	10 (25.0)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Inutile	1 (1.9)	0 (0.)	2 (1.0)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	1 (1.9)	0 (0.)	2 (1.0)	0 (0.)	1 (1.8)	1 (16.7)	1 (2.5)	0 (0.)	0 (0.)	1 (16.7)

Utilité de la mise en place par l'école de mécanismes pour améliorer la communication entre l'école et les ressources communautaires du milieu.

Cette question se rapporte à l'objectif 7 qui préconise l'utilisation des ressources du milieu environnant l'école. Il a obtenu une troisième priorité dans l'évaluation des objectifs proposés dans cette consultation.[1]

Au niveau de cette question, cependant, 70.2% (N:423) des répondants ont indiqué que l'utilité de la mise en place de tels mécanismes par l'école serait grande 28.2% (N:170) ou très grande 42.0% (N:253).

Les membres des organismes communautaires forment le groupe qui appuie le plus fortement la mise en place d'une telle mesure. En effet, 73.9% (N:34) d'entre eux ont indiqué que l'utilité d'établir un tel mécanisme était très grande (tableau XXX). A part les enseignants et les administrateurs, toutes les catégories de répondants ont majoritairement appuyé cette mesure, en indiquant que son utilité était très grande.

Si l'on additionne les nombres en proportion des répondants qui croient à l'utilité de ces mécanismes, (réponses très utile et utile) l'on atteint une quasi unanimité quant à la valeur positive qu'une telle mesure apporterait. Chez les administrateurs, ces proportions sont portées à 70.0% dans le

1. Voir page 45, tableau XV.

TABLEAU XXX

DISTRIBUTION DES OPINIONS SUR L'UTILITE DE PREVOIR DES MECANISMES POUR AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE L'ECOLE ET LES DIVERSES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DU MILIEU.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels* Autres		Membre de Comité d'école		Membres d'organismes Communautaires
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.
Très grande	26 (43.3)	9 (45.0)	73 (32.3)	19 (30.6)	35 (63.6)	3 (50.0)	12 (57.1)	2 (50.0)	29 (54.7)	10 (55.6)	34 (73.9)
Grande	16 (26.7)	6 (30.0)	73 (32.3)	22 (35.5)	19 (34.5)	0 (0.)	7 (33.3)	2 (50.0)	11 (20.8)	4 (22.2)	5 (10.9)
Moyenne	9 (15.0)	2 (10.0)	23 (10.2)	9 (14.5)	1 (1.8)	2 (33.3)	1 (4.8)	0 (0.)	7 (13.2)	2 (11.1)	1 (2.2)
Minime	4 (6.7)	1 (5.0)	4 (1.8)	5 (8.1)	0 (0.)	1 (16.7)	0 (0.)	0 (0.)	4 (7.5)	2 (11.1)	1 (2.2)
Ne sais pas	1 (1.7)	0 (0.)	10 (4.4)	4 (6.5)	0 (0.)	0 (0.)	1 (4.8)	0 (0.)	2 (3.8)	0 (0.)	3 (6.5)

* Les animateurs pédagogiques, à l'exception d'un seul, se sont abstenus de répondre à cette question.

cas des francophones, et à 75.0% dans les cas des anglophones. Même chez les enseignants dont les pourcentages de réponses sont, de tous les groupes, les moins élevés, ces proportions portent l'appui à 64.6% chez les francophones et à 66.1% chez les anglophones.

Il ne fait donc aucun doute que cette mesure de prévoir des mécanismes pour améliorer le lien entre l'école et le milieu est vu d'un très bon oeil par la plupart des répondants.

Implication des services d'éducation des adultes dans une action des écoles en milieu socio-économiquement faible.

La question de l'implication du service d'éducation des adultes est issue d'une préoccupation d'éduquer les parents parallèlement à l'éducation qui est donnée aux jeunes.

Quarante deux pour cent 42.0% (N:253) ont déclaré que l'implication des services d'éducation aux adultes serait très avantageuse et 30.0% (N:181) ont dit qu'elle serait avantageuse. Somme toute, 72.0% (N:434) des répondants croient aux avantages de cette mesure.

Ce sont les enseignants et les administrateurs qui répondent le moins souvent que cette mesure serait très avantageuse (tableau XXXI). Par ailleurs, si l'on ne considère que les réponses très avantageuse, les répondants anglophones sont beaucoup plus favorables à cette mesure. Ceci vaut pour toutes les catégories de répondants, sauf pour les membres des comités d'écoles, où les deux groupes partagent la même opinion.

TABLEAU XXXI

DISTRIBUTION DES OPINIONS QUANT A L'AVANTAGE D'IMPLIQUER LE SERVICE D'EDUCATION DES ADULTES DANS UNE ACTION DES ECOLES EN MILIEU SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLE SELON LA FONCTION ET LA LANGUE DES REPONDANTS.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Membres de Comités d'école		Membres d'organismes Communautaires
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.
Très Avantageux	23 (38.3	10 (50.0)	75 (33.2)	25 (40.3)	28 (50.9)	4 (66.7)	9 (42.5)	3 (75.0)	35 (66.0)	11 (61.1)	27 (58.7)
Avantageux	19 (31.7)	4 (20.0)	75 (33.2)	22 (35.5)	17 (30.9)	1 (16.7)	7 (33.3)	1 (25.0)	13 (24.5)	7 (38.9)	12 (26.1)
Peu Avantageux	8 (13.3)	3 (15.0)	12 (5.3)	7 (11.3)	1 (1.8)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	2 (4.3)
Pas Avantageux	4 (6.7)	0 (0.)	3 (1.3)	3 (4.8)	2 (3.6)	1 (16.7)	1 (4.8)	0 (0.)	2 (3.8)	0 (0.)	0 (0.)
Ne sais pas	4 (6.7)	1 (5.0)	22 (9.7)	3 (4.8)	6 (10.9)	0 (0.)	2 (9.5)	0 (0.)	3 (5.7)	0 (0.)	3 (6.5)

Les répondants qui considèrent l'implication du service d'éducation des adultes comme peu avantageuse, et pas avantageuse sont très peu nombreux.

Devant l'absence relative d'opposants à cette mesure, l'addition des deux catégories de répondants qui la considèrent comme très avantageuse ou avantageuse, nous permet de conclure à un appui très fort des répondants pour l'implication de l'éducation des adultes dans les programmes d'intervention dans l'Opération Renouveau.

Avantage de prévoir à l'école un local particulièrement destiné au comité d'école, pour en augmenter l'efficacité.

Cette question portant sur un moyen de faciliter la relation école-milieu, soit la disponibilité d'un local à l'intention du comité d'école est parmi toutes les questions, celle qui a recueilli l'appui le plus fort.

Une proportion de 70.5% (N:425) des répondants sont d'accord avec cette mesure alors que seulement 6.1% (N:37) s'y opposent.

Toutes les catégories d'anglophones appuient cette mesure avec, au minimum, 80.0% de répondants (tableau XXXII). Les administrateurs, 60.0% (N:36) et les enseignants 61.1% (N: 138) francophones, se distinguent des autres types de répondants par un appui favorable inférieur à celui des autres répondants.

TABLEAU XXXII

DISTRIBUTION DES OPINIONS QUANT A L'AVANTAGE DE PREVOIR A L'ECOLE

UN LOCAL DESTINE AU COMITE D'ECOLE SELON LA FONCTION ET LA LANGUE.

	Administrateurs		Enseignants		Professionnels des services aux étudiants		Professionnels Autres		Membres de Comités d'école		Membres d'organismes Communautaires
	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.	Angl.	Fr.
D'accord	36 (60.0)	16 (80.0)	138 (61.1)	52 (83.9)	43 (73.2)	6 (100.0)	19 (90.5)	4 (100.0)	50 (94.3)	18 (100.0)	36 (78.3)
Pas d'accord	9 (15.0)	2 (10.0)	17 (7.5)	3 (4.8)	3 (5.5)	0 (0.)	0 (0.)	0 (0.)	2 (3.8)	0 (0.)	1 (2.2)
Ne sais pas	12 (20.0)	0 (0.)	33 (14.6)	5 (8.1)	9 (16.4)	0 (0.)	1 (4.8)	0 (0.)	1 (1.9)	0 (0.)	6 (13.0)

Nécessité de prévoir des interventions spéciales auprès des écoles secondaires en milieu socio-économiquement faible.

La question portant sur la nécessité de prévoir des interventions spéciales auprès des écoles secondaires en milieu socio-économiquement faible, a été posée à un nombre restreint de répondants (N:200). En outre, les équipes-écoles du niveau élémentaire n'avaient pas à se prononcer sur cette question. Les 200 répondants ont été sélectionnés en fonction d'une intervention éventuelle au niveau secondaire.

Une majorité des répondants 61.5% (N:123) a dit qu'il fallait définitivement prévoir des interventions spéciales auprès des écoles secondaires. Un nombre additionnel de 29 répondants, 14.5%, s'ajoute au précédent, en répondant que cela doit se faire dans la plupart des cas. Donc 76.0% (N:152) des répondants appuient une intervention de l'Opération Renouveau au niveau secondaire. Cette proportion recouvre tous les répondants des 24 ans et moins et 91.6% (N:22) du groupe des 25 à 29 ans; elle diminue progressivement jusqu'à 60%, pour le groupe de 40 à 44 ans, et elle remonte ensuite à plus de 75% pour le groupe des 45 ans et plus. D'autre part, les femmes un peu plus que les hommes, ont tendance à favoriser cette mesure.

Quant à l'analyse des résultats, d'après la fonction, et la langue des répondants, les différences d'une catégorie à l'autre sont minimes, sauf pour les professionnels des

services aux étudiants francophones et les animateurs pédagogiques francophones, qui soutiennent cette mesure un peu plus fortement que les répondants des autres catégories.

En somme, la nécessité de prévoir des interventions auprès des écoles secondaires en milieu socio-économiquement faible est envisagée comme étant très importante, pour les 200 répondants consultés.

La faible priorité accordée à une intervention au niveau secondaire dans la section des objectifs[1] peut s'exprimer par le fait qu'un grand nombre des répondants se rattachent au niveau élémentaire.

Conclusions

Le trait dominant ressortant de l'ensemble des analyses portant sur les modalités ou des moyens suggérés dans le questionnaire, c'est que l'ensemble des répondants leur accorde un appui majoritaire. La continuation de la pré-maternelle 4 ans et la généralisation de la maternelle 5 ans reçoivent un appui clair et massif. Le même appui caractérise l'importance d'une initiation aux bonnes habitudes alimentaires qui se ferait dans le cadre du programme de supplément alimentaire.

---

1. Voir tableau XV, p.45.

L'appui se maintient pour tous les moyens qui sont de nature à rapprocher l'école du milieu et le milieu de l'école tels les mécanismes de communication école-milieu, le concours de l'éducation des adultes dans cette entreprise, et l'établissement d'un local pour le comité d'école. L'appui majoritaire se maintient également pour les moyens qui visent à adapter les programmes aux besoins des étudiants tels l'adaptation du programme de langage, l'intégration de plus d'activités sportives et culturelles à la maquette-horaire de l'école ou encore ceux qui touchent les personnes: le perfectionnement des équipes-écoles, le développement d'un centre régional de ressources et le développement d'attitudes positives chez les équipes-écoles.

De l'avis des répondants les raisons qui expliquent en grande partie, les attitudes négatives des équipes-écoles là où se trouvent de telles attitudes sont le fait que les enseignants ne peuvent pas choisir de travailler en milieu socio-économiquement faible. Ce seraient donc, selon les répondants, surtout ceux qui ne veulent pas travailler dans ce milieu mais qui le doivent, qui ont des attitudes négatives. Une deuxième explication des attitudes négatives est que les parents ne s'intéressent pas suffisament à l'école.

La question du fonctionnement des services personnels aux étudiants est un peu moins claire. Tout d'abord le grand nombre d'abstentions à cette question laisse songeur. Ensuite,

on retrouve une divergence d'opinions chez les administrateurs. Les uns préférant que ces services soient mis sous l'autorité de la direction de l'école, les autres appuyés du plus grand nombre de répondants, préférant une participation de ces services aux prises de décisions relatives à la vie étudiante, mais ceci à l'intérieur d'une structure repensée de l'école. Cette question du fonctionnement des services aux étudiants devra sans doute être étudiée de plus près avant d'en modifier le fonctionnement actuel.

Finalement, la question de l'intervention au niveau secondaire, aussi, reçoit un appui très considérable; mais il faut se rappeler que cet appui ne provient que d'environ 25% de l'ensemble des répondants. En effet, 200 seulement étaient invités à se prononcer sur ce point. Un parallèle avec le dernier rang accordé par l'ensemble des répondants à l'objectif sur la nécessité d'intervenir au niveau secondaire[1] suggère que l'intervention au secondaire devra être bien planifiée, qu'elle devra être précédée d'une étape de sensibilisation et qu'elle devra se faire progressivement.

---

1. Voir tableau XV, p. 45.

CHAPITRE VII

LE NIVEAU SECONDAIRE

Depuis sa création, en 1970, l'Opération Renouveau a concentré son action aux niveaux du primaire et du pré-scolaire, n'intervenant pas au secondaire. Cette section, traitant de l'enseignement au secondaire a pour but de cerner les difficultés vécues à ce niveau et qui le caractérisent quelquefois. Pour cette raison, nous tentons, dans un premier essai, de déterminer les besoins en fonction desquels des programmes particuliers pourront s'élaborer.

Une liste de neuf problèmes extraits de la conclusion d'une étude menée, en 1975, par la C.E.C.M. a été présentée à quelques personnes sensibilisées à l'évolution du niveau secondaire. Ces problèmes, une fois identifiés comme étant caractéristiques devaient ensuite être classés par ordre d'importance, pour l'élaboration de programmes d'intervention efficaces. C'est ce que les répondants ont été invités à faire. La liste des problèmes se trouve au tableau XXXIII.

Importance relative des problèmes du secondaire

L'importance attribuée aux problèmes du secondaire par l'ensemble des répondants est indiquée au tableau XXXIII. Comme dans le cas des objectifs généraux vus plus haut[1], nous avons

---

1. Voir tableau XV, p. 45.

TABLEAU XXXIII

DISTRIBUTION DES PROBLEMES AU SECONDAIRE SELON LE RANG

	Rang Moyen	Rang Médian	Priorité
Problème émotifs des étudiants	3.4	3.1	1
Problèmes liés à l'absentéisme des élèves	3.8	3.3	1
Echecs scolaires	3.7	3.4	1
Abandon des études	4.0	3.6	1
Grand nombre d'élèves en voie allégée	4.7	4.8	2
Insuffisance de professionnels de services personnels aux étudiants	5.0	6.3	3
participation insatisfaisante ou très insatisfaisante des parents aux activités de l'école	6.4	6.9	3
Difficultés liées aux nombreuses absenses du personnel enseignant	6.7	7.4	3
Difficultés liées à la lenteur des rouages administratifs	7.0	7.6	3

retenu la médiane de la distribution des réponses pour chaque problème comme le meilleur indicateur de leur rang.

Puisque les rangs indiqués au tableau XXXIII représentent les moyennes des choix des différentes catégories de répondants, nous reprenons ici chacun des problèmes séparément, pour en faire une analyse plus détaillée.

1. Problèmes émotifs des étudiants

La seule variation systématique que nous ayons décelée est reliée à la fonction des répondants. Ce sont les enseignants, avant tout, 52.2% (N:12) avec les professionnels de la pédagogie 30.6% (N:8) qui accordent le plus d'importance à ce problème. La différence de perception entre francophones et anglophones est minime.

2. Problèmes liées à l'absentéisme des élèves

Pour les administrateurs du niveau secondaire francophone et les directions des régions, ce problème est placé au tout premier rang bien qu'il soit au deuxième pour l'ensemble des répondants. Toutes les autres catégories de répondants sauf les professionnels, qui considèrent ce problème comme important, manifestent une divergence d'opinion considérable quant à l'importance de l'absentéisme. Nous concluons que le rang moyen élevé de ce problème est dû à l'importance qu'administrateurs et directions de régions lui accordent.

3. Echecs scolaires

Ce problème, qui occupe le troisième rang, ne fait l'unanimité d'aucune des catégories de répondants. En ce qui a trait à l'analyse selon la fonction des répondants, l'importance du problème des échecs scolaires est presque uniformément répartie entre le premier et le cinquième rang pour toutes les catégories, ceci tant dans un groupe linguistique que dans l'autre.

4. Abandon des études

Une absence d'unanimité a été constatée chez les administrateurs du niveau secondaire, quant à l'importance qui doit être accordée à l'abandon des études au secondaire. Une plus forte proportion de membres des directions de régions 44,4% (N:4) accordent de l'importance à ce problème. En général, ce groupe de répondants donnent un premier ou un deuxième rang à ce problème. Quant aux autres variables, il ressort que les répondants de la région III accordent plus d'importance à ce problème que les répondants des autres régions. Par rapport aux fonctions des répondants, aucune différence n'apparait si ce n'est que l'écart entre les réponses sur l'importance de ce problème est moins grand chez les francophones que chez les anglophones.

5. Grand nombre d'élèves en voie allégée

Les administrateurs francophones accordent une toute dernière importance à ce problème, tandis que leurs homologues anglophones y accordent une importance beaucoup plus considérable.

Pour les enseignants francophones, son importance est moyenne, mais elle est plus grande pour les enseignants anglophones. Dans les autres catégories de répondants, on retrouve une forte divergence d'opinion sur l'importance à accorder à ce problème.

Au niveau des problèmes qui ont reçu les rangs 6,7, et 8, il n'y a rien de particulièrement remarquable si ce n'est que toutes les catégories de répondants diffèrent largement sur l'importance de ces problèmes.

9. Difficultés liées à la lenteur des rouages administratifs.

Les répondants sont en général, tous d'accord pour attribuer un rang très bas, le dernier en moyenne, à ce problème. Bien qu'il puisse s'agir là d'un problème véritable au secondaire, il est néanmoins perçu comme étant le moins important des problèmes soumis à l'attention des répondants.

Problèmes additionnels

En plus d'établir un classement de ces objectifs selon leur perception personnelle de l'importance de ces problèmes, les répondants devaient indiquer si oui ou non d'autres problèmes caractérisant l'école secondaire devaient s'ajouter à cette liste et, au besoin, les identifier et en indiquer l'importance.

Une importante proportion des répondants, 37.0% (N:74) ont jugé nécessaire d'indiquer que d'autres problèmes devaient s'ajouter aux autres. Soixante-treize (73) d'entre eux, 98.6%, ont identifié un problème additionnel, 55.4% (N:41) en ont

identifié un deuxième et 31.1% (N:23) en ont identifié un troisième. Une liste indicative des problèmes additionnels identifiés par les répondants se trouve en appendice B.

Les problèmes additionnels identifiés par les répondants sur le secondaire se regroupent essentiellement dans les catégories suivantes: déshumanisation (N:16); formation et perfectionnement des enseignants (N:16); et adaptation des programmes (N:23). Sauf pour le problème de déshumanisation la formulation de ces problèmes n'est pas différente de la formulation des objectifs indiqués plus haut.[1]

En résumé, nous retenons que les enseignants ont accordé beaucoup d'importance aux problèmes émotifs des étudiants tandis que les administrateurs, principaux et directions de région , ont vu l'absentéisme et l'abandon des études comme plus important. Bien qu'il puisse sembler là de différences d'opinion fondamentales, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'expression du même problème vu dans ses causes (problèmes émotifs) d'une part par les enseignants et dans ses conséquences (absentéisme, abandon des études) d'autre part par les administrateurs. Quoi qu'il en soit, les relations qui existent entre ces problèmes semblent complexes et devront être identifiés avant l'entreprise d'activités correctives.[1]

---

1. Le lecteur est référé au rapport de recherche de Crespo, M (1976) Zones de déséquilibre socio-pédagogique au secondaire, C.E.C.M., Montréal.

Les répondants n'arrivent pas à se mettre d'accord sur l'importance des autres problèmes; les opinions sur le rang à leur accorder sont grandement dispersés dans toutes les catégories de répondants. Un seul problème fait exception: tous sont d'accord pour attribuer un rang très bas, le dernier en moyenne, aux difficultés liées à la lenteur des rouages administratifs.

Un nombre de problèmes additionnels ont été identifiés par les répondants. Essentiellement, ces problèmes sont premièrement que les programmes scolaires avaient avantage à être adaptés aux besoins de la clientèle scolaire, deuxièmement qu'il existe un besoin de former et de perfectionner les enseignants du secondaire qui oeuvrent avec les jeunes du milieu socio-économiquement faible et, finalement, que l'école secondaire actuelle est déshumanisante.

CHAPITRE VIII

CONCLUSIONS

L'analyse contenue dans ce document porte sur les résultats d'une consultation relative à l'orientation générale dont pourraient éventuellement s'inspirer les programmes d'intervention de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal en milieu socio-économiquement faible et sur les recommandations proposées à l'assemblée des commissaires de la C.E.C.M. à la suite de la présentation de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau, en mai 1975.

La consultation a touché diverses cibles qui ont participé directement ou indirectement à l'Opération Renouveau ou qui sont susceptibles de le faire dans l'avenir. La consultation s'est surtout faite au moyen d'un sondage d'opinion illustré par un questionnaire qui a été remis à 785 répondants possibles dont 628, soit 80% l'ont complété.

Valeur et efficacité de l'Opération Renouveau

Une très grande majorité de ces répondants sont d'avis que les programmes d'intervention de la C.E.C.M. en milieu socio-économiquement faible sont nécessaires. L'évaluation de l'efficacité de ces programmes appelés à satisfaire les besoins du milieu, est également positive mais laisse voir que des

améliorations demeurent possibles et souhaitables. Il ne subsiste aucun doute que les possibilités entrevues par les répondants portent sur une efficacité encore plus grande, axée sur une redéfinition périodique des besoins du milieu et sur une philosophie d'intervention ne visant pas que la compensation.

Orientation générale.

La philosophie de compensation ne reçoit, en effet, plus l'appui qu'on pouvait lui accorder dans le passé même assez récent. Cependant, on ne croit pas davantage au maintien du statu quo que la philosophie de compensation souhaitait abolir.

L'option philosophique, ou l'orientation fondamentale, qui attire le plus grand nombre des répondants est une approche mixte. C'est celle qui réconcilie une approche de compensation avec une approche visant à assurer à l'individu une autonomie qui le rendra capable d'agir avec assurance dans, et sur son milieu, et qui respectera sa liberté de choix.

C'est cette orientation mixte que les répondants, en grande majorité, souhaitent voir comme guide d'une politique d'action éducative en milieu socio-économiquement faible.

Les objectifs généraux

L'ensemble des objectifs portés à l'attention des répondants faisait la synthèse des recommandations de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Une majorité des répondants,

61.3%, estiment que l'ensemble des objectifs proposés est suffisant ou presque suffisant pour guider l'Opération Renouveau dans les années à venir. A l'examen des objectifs additionnels suggérés comme devant compléter cet ensemble, il appert que ce sont avant tout les moyens à prévoir pour atteindre les objectifs suggérés qui préoccupaient les répondants. En effet, les véritables objectifs formulés par les répondants, susceptibles d'être poursuivis et atteints par l'Opération Renouveau, n'ont constitué qu'une partie des considérations soulevées dans les questions ouvertes.

Les rangs que les répondants, en général, ont attribué aux objectifs formant l'ensemble proposé se répartissent en quatre sous-groupes, représentant chacun une priorité:

1. Favoriser, chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieu socio-économiquement faible (rang 1).

2. Elaborer un programme de perfectionnement des équipes-écoles en milieu socio-économiquement faible, compte tenu des besoins de ces milieux (rang 2);

   modifier les approches pédagogiques dans les écoles en milieu socio-économiquement faible pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux (rang 3);

   favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la pré-maternelle et de la maternelle (rang 4).

3. Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école (rang 5);

mettre davantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie (rang 6);

utiliser les ressources existantes dans le milieu environnant l'école (rang 7);

intensifier la contribution des services personnels aux étudiants, en vue d'assurer le développement de l'autonomie des jeunes (rang 8).

4. Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire (rang 9).

Jugeant de l'importance que les répondants ont accordée aux modalités et aux moyens de réalisation de ces objectifs aux chapitres V et VI, les objectifs ayant un rang ou une priorité moindre ne doivent pas être vus comme inaptes à guider l'Opération Renouveau. Ils doivent être vus comme ayant une importance relativement moindre à l'intérieur d'un ensemble qui est jugé capable de guider les programmes de l'Opération Renouveau.

Dans l'ensemble, ces objectifs visent l'élaboration des conditions qui rapprocheront l'école du milieu, la rendront plus sensible aux besoins et aux volontés du milieu socio-économiquement faible et plus capable d'y donner une réponse efficace. Ainsi, nous les voyons comme des objectifs qui, réalisés, modifieront l'état du système scolaire en milieu socio-économiquement faible et, donc, qui aideront à modifier l'état de ce milieu.

Le sens de cette modification du système d'éducation en milieu socio-économiquement faible, selon la volonté exprimée des répondants, est dicté par la troisième orientation, l'orientation mixte de la compensation sélective et du respect des différences. Ainsi, la réalisation des objectifs qui visent le rapprochement de l'école et du milieu, et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de l'école, devra se faire dans un esprit de développement et de respect de l'enfant, de ses capacités, de ses aspirations et du caractère de son milieu.

Modalités et moyens

Les moyens suggérés dans le questionnaire pour atteindre les objectifs indiqués, ont été endossés par la grande majorité des répondants.

Les modalités et les moyens de réalisation des programmes recommandés au terme de l'Analyse Critique et proposés aux répondants dans cette consultation, ont reçu l'appui de la majorité des répondants. Exécutés dans une démarche guidée par les objectifs généraux précités, ces modalités et moyens peuvent, et doivent, servir de véhicules pour ré-orienter, selon les besoins, les programmes de l'Opération Renouveau qui sont en cours mais qui ne seraient pas axés sur une philosophie qui est la base de la troisième orientation.

En conclusion, il nous est possible de dire qu'il existe, dans les cibles consultées, une base incontestable d'appui aux recommandations de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau qui soit suffisante pour faire de ces recommandations le fondement d'une nouvelle politique d'action capable de guider l'Opération Renouveau et ses programmes pour les années à venir. Cette politique, dans l'esprit des répondants, doit être fondée sur une philosophie de développement et respect des différences individuelles et sociales. Elle doit se réaliser dans l'action, par la poursuite d'objectifs qui, en réalisant des conditions de rapprochement de l'école vers le milieu et de sensibilisation de l'école, de ses programmes et de son personnel aux besoins et aux aspirations de ce milieu, permettront de réorienter, sans les abolir, les programmes actuels de l'Opération Renouveau et d'en élaborer d'autres qui s'inscriront davantage dans le sens de la nouvelle orientation.

APPENDICE B

OBJECTIFS ET PROBLEMES ADDITIONNELS

Relations école milieu

Objectif N : 38 Eduquer les parents: "qu'on fasse d avantage du côté des parents. Le milieu familial est la base du développement de l'individu"

"Corriger les déficiences en partant de la base: le milieu familial"

Objectif N : 38 Intéresser les parents à l'école: "conduire de façon organisée les parents à être informés et à s'informer des activités scolaires de leurs enfants, afin que dans un deuxième temps on puisse les consulter face à certaines orientations et programmes d'activités."

"donner plus de véritables responsabilités aux parents dans l'école."

Objectif N : 23 Ouvrir l'école à la communauté et la communauté à l'école

Problème secondaire N : 6 "Faire de l'école le centre d'activité de la communauté."

"Implanter un modèle d'école communautaire (cette idée n'est pas suffisamment dégagée des objectifs, même si elle est présente)"

"Ecole communautaire: implication de l'école comme instrument de promotion dans la communauté"

Réduction du ratio maître élève

Objectif N : 87 "le climat dans les écoles de l'Opération Renouveau serait peut-être meilleur si les groupes étaient plus restreints (ratio)"

"Moins d'élève par classe pour que chacun d'eux reçoive toute l'attention voulue"

"Ratio maître-élève diminué"

Deshumanisation

Objectif N : 16 "L'aspect standardisé, impersonnel deshumanise et aliénant des écoles polyvalentes"

"Anonymat du milieu scolaire"

"Relations impersonnels entre professeur et élèves"

Administration varié

Objectif N : 39 "Donner des appuis spéciaux aux directions - repenser la tâche
Problème N :19 des directions"

"Le manque d'autonomie des écoles"

"Faciliter les procédures pour l'organisation de projets ou d'acquisition de matériel scolaire"

"Donner beaucoup de latitude à l'école (plan administratif, plan syndical) pour qu'elle s'adapte au milieu"

Enseignants

Objectif N : 26 a) Sélection du personnel

Problème N : 9 "professeurs doivent avoir choisi d'enseigner en milieu défavorisé"

"Ne pas obliger le professeur non intéressé à enseigner dans ce milieu et à y demeurer"

"Assurer aux enfants un personnel enseignant compétent et heureux de travailler avec eux"

b) Formation et perfectionnement

Objectif N : 23
Problème N : 16

"Formation en socio-linguistique pour tous les enseignants oeuvrant en milieu défavorisé. Le problème de la langue est lié au problème affectif et à l'intégration du sujet à la société, etc."

"Personnel compétent insuffisant"

Le perfectionnement des maîtres en exercise n'est pas fait de manière réaliste"

"Many teachers are insufficiently trained to adopt programs"

c) Attitudes

Objectif N : 4
Problème N : 8

"Attitudes défaitistes des enseignants face aux structures, aux programmes, aux étudiants"

Marque de motivation des professeurs vis-à-vis cette catégorie d'élèves"

"Travailler au niveau des attitudes pour que les enfants des milieux défavorisés ne soient pas considérés comme des choses =fait, et ceci surtout par les enseignants"

Adaptation de programmes

Objectif N : 2

"S'occuper des enfants normaux qui même s'ils vivent dans un milieu défavorisé ont un milieu familial et culturel très favorisé"

Problème N : 5

Préparation pratique au marché du travail

Objectif N : 30
Problème N : 23

"Besoin de programmes pédagogiques adéquats qui respectent l'état des élèves"

"Elaborer de stratégies et de matériel didactique en langue maternelle pour diminuer l'écart entre le code du milieu et celui qu'utilise l'école"

"Adopter l'école au milieu et non le contraire"

"Non-existence de cours pratiques"

"To develop and implement a whole new program for use in these areas"

Objectif N : 13
Problème N : 6

"Au début de la scolarité de l'enfant mettre la priorité sur l'effort et l'activité personnelle plutôt que sur le rendement"

Spécialistes et thérapeutes

Objectif N : 18
Problème N : 2

"Que les services spéciaux servent de thérapeutes"

"Mettre en place des cliniques thérapeutiques"

"Plus de spécialistes dans les matières second."

"Augmenter le nombre du personnel spécialisé"

"Un plus grand nombre de psychologues"

Santé

Objectif N : 13

1) Santé physique

Problème N : 4

"Sous alimentation et mal-nutrition"

"Examen physique plus précis au début de la scolarité; cas mieux suivis; une véritable thérapie est parfois nécessaire. Il faudrait ouvrir les yeux et le reconnaître"

"Le service de santé dans les écoles devraient être augmentés, c'est-à-dire plus de temps pour l'infirmière"

"Présence d'un médecin plus souvent à l'école--de 1 à 2 journées par semaine"

"Favoriser et mettre beaucoup d'importance à la propreté et physique de matérielle"

"Drogue-boisson"

Objectif N : 9 2) Education physique

Problème N : 7 "Intensifier les cours d'éducation physique afin que les enfants puissent en faire 1 heure par jour pour la santé"

"Favoriser d'avantage les sports et l'éducation physique"

Enseignement

Objectif N : 25 1) Modalités, méthodes

"Favoriser d'avantage la participation active des enfants pour atteindre les objectifs établis"

"Elaborer différentes méthodes d'apprentissage pour un même contenu"

"Elaborer des stratégies pédagogiques"

"L'apport des universités est un domaine à explorer"

"Avec la participation des animateurs de français que le programme des tranches soit adopté et modifié pour ces élèves"

"Il faudrait qu'on ait plus de temps libre pour aider les élèves et pour se préparer d'avantage à adapter notre enseignement à leurs besoins."

Objectif N : 3 — 2) Système de récompense, motivation

"Bénéfices marginaux accrus pour les professeurs qui enseignent en milieux défavorisés (jours de congé, heures de travail, aide pédagogique et matériel)"

"Rémunération additionnelle dans ces milieux"

Divers

Objectif N : 19 — 1) Général

Problème N : 1 "Je ne sais pas par quel moyen, mais essayer de parer aux très grands nombre de déménagements car ici d'année en année nous recevons une clientelle d'élèves de plus en plus économiquement faibles"

"Une information à tous les niveaux de classe de la société disant la richesse de chaque individu, à ce moment là quand le jeune arrivé sur la marché du travail ou autre, personne ne peut le regarder de HAUT -"

"Disadvantaged" is too broad a term . . . should be clearly defined and the various types of disadvantaged specified"

Objectif N : 7 — 2) Projets conjoints

"Demander la participation des autorités de la ville"

"Obtenir la collaboration des autres ministères et organismes publics pour une action concertée sur plusieurs plans à la fois"

Objectif N : 11 3) Identification des besoins

"faire cheminer les gens des zones de pauvreté dans une démarche de reflexion avant de leur demander ce qu'ils attendent de l'école"

"Identifier les besoins"

Problème N : 6 4) Gigantisme des écoles secondaires

"trop grand nombre d'étudiants regroupés dans la même école"

"gigantisme scolaire"

APPENDICE A

OPERATION RENOUVEAU

QUESTIONNAIRE

Consultation sur les recommandations
de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau
et sur l'orientation fondamentale de l'intervention
de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
en faveur des écoles en milieux socio-économiquement faibles

C.E.C.M.

réservé

1. Veuillez indiquer la fonction que vous exercez

Administrateur	○
Enseignant	○
Professionnel des services aux étudiants	○
Professionnel (autres)	○
Animateur pédagogique	○
Membre du Comité d'école	○
Membre d'organisation communautaire	○
Autre (spécifiez s.v.p.)	○

_____ (8) (9)

2. Quel est votre sexe? (10)

Masculin	○
Féminin	○

3. Veuillez indiquer quel est votre âge (11)

Moins de 24 ans	○
25 à 29 ans	○
30 à 34 ans	○
35 à 39 ans	○
40 à 44 ans	○
45 à 49 ans	○
50 ans et plus	○

4. Veuillez indiquer le nombre d'années de scolarité qui vous est reconnu officiellement pour fins de traitement (12)

12 à 13 ans	○
14 à 16 ans	○
17 à 19 ans	○
plus de 20 ans	○

5. Veuillez indiquer votre nombre d'années d'expérience en milieu scolaire (13)

- moins de 2 ans ○
- 2 à 4 ans ○
- 5 à 8 ans ○
- 9 à 12 ans ○
- 13 à 16 ans ○
- 17 à 20 ans ○
- plus de 20 ans ○

6. Si vous demeurez dans votre milieu de travail, veuillez indiquer depuis combien de temps (14)

- Je ne demeure pas dans mon milieu de travail ○ (15)
- Je demeure dans mon milieu de travail ○
- Depuis moins de 2 ans ○
- Depuis moins de 4 ans mais plus de 2 ans ○
- Depuis moins de 6 ans mais plus de 4 ans ○
- Depuis plus de 6 ans ○

7. Selon vous, et dans une perspective d'ensemble, est-il nécessaire que la Commission Scolaire prévoit des interventions spéciales auprès des clientèles scolaires en milieux socio-économiquement faibles? (16)

- Dans tous les milieux identifiés ○
- Dans plusieurs milieux ○
- Dans quelques milieux ○
- Pas du tout ○
- Cela ne fait pas de différence ○
- Je ne sais pas ○

8. Selon vous, et dans une perspective d'ensemble, est-ce que les interventions de la C.E.C.M. auprès des clientèles scolaires en milieux socio-économiquement faibles (depuis 1970) par l'Opération Renouveau, répondaient aux besoins de ces clientèles scolaires? (17)

- Oui ○
- Souvent ○
- Quelquefois ○
- Non ○
- Je ne sais pas ○

9. En général, et selon vous, est-ce que le programme d'intervention de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles (Opération Renouveau) au cours des cinq dernières années a apporté une contribution positive aux jeunes de ces milieux? (18)

- Définitivement ○
- Passablement ○
- Un peu ○
- Pas du tout ○
- Je ne sais pas ○

10. Ce qui est souhaitable pour un jeune d'un milieu défavorisé, c'est: (19)

- D'avoir les mêmes avantages que les jeunes de milieux moyens ○
- De pouvoir organiser sa vie convenablement dans son propre milieu ○
- D'avoir la possibilité de choisir avec réalisme la vie qu'il voudra mener ○
- Je ne sais pas ○

11. Selon vous, la préoccupation première d'un programme d'intervention de la C.E.C.M. en milieu scolaire visant à aider les jeunes des milieux socio-économiquement faibles devrait être (n'indiquez qu'un choix): (20)

- De fournir, à ces jeunes, les moyens qu'ils ne peuvent retrouver dans leur milieu et qui leur donneront des chances égales à celles des jeunes de milieux plus favorisés, tant à l'école que plus tard dans la vie ○
- D'aider ces jeunes à se développer et à acquérir des capacités qui leur permettront de se débrouiller avec autant d'autonomie que possible, dans leur milieu de vie et de travail ○
- De respecter la façon d'être et d'agir propre aux jeunes des milieux socio-économiquement faibles, tout en leur fournissant les moyens qui les rendront autonomes et capables de choisir leur propre orientation dans la vie ○
- Je ne sais pas ○

12. Quand ils auront quitté l'école les jeunes des milieux défavorisés devraient: (21)

- Pouvoir fonctionner adéquatement dans un milieu social moyen et être capable d'accéder aux mêmes postes et emplois que les jeunes de ces milieux ○
- Etre capables de gagner leur vie sans devoir s'en remettre à divers programmes d'assistance sociale ○
- Etre suffisamment autonome pour pouvoir choisir un genre de vie et un travail qui, selon eux, leur convient ○
- Je ne sais pas ○

13. Ce qui est un avenir réaliste pour un jeune en milieux socio-économiquement faibles, c'est: (22)

- De dépendre souvent d'un programme d'assistance sociale pour arriver à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille ○
- De vivre une vie plus à l'aise que celle de ses parents avec un bon emploi et un bon salaire ○
- De réussir à vivre adéquatement dans son propre milieu sans avoir à faire appel à des programmes d'assistance sociale sauf dans des circonstances exceptionnelles ○
- Je ne sais pas ○

14. A votre avis, dans la société de l'an 2000, il est souhaitable que l'écart entre les gens les plus à l'aise et les gens les moins à l'aise soit: (23)

- Beaucoup plus grand qu'aujourd'hui ○
- Un peu plus grand qu'aujourd'hui ○
- Aussi grand qu'aujourd'hui ○
- Moins grand qu'aujourd'hui ○
- Beaucoup moins grand qu'aujourd'hui ○
- Je ne sais pas ○

15. A votre avis, par rapport à leur situation socio-économique actuelle, quel niveau les jeunes des milieux socio-économiquement faibles devraient-ils généralement atteindre pour que leur vie soit une réussite? (24)

- Beaucoup plus haut ○
- Un peu plus haut ○
- Au même niveau ○
- Cela n'a pas beaucoup d'importance ○
- Je ne sais pas ○

16. J'ai l'impression que les parents des milieux socio-économiquement faibles dont les enfants sont rejoints par le programme de l'Opération Renouveau veulent, avant tout, que ces programmes: (25)

- Fournissent aux jeunes les moyens qu'ils ne peuvent retrouver dans leur milieu et qui leur donneront des chances égales à celles des jeunes de milieux plus favorisés, tant à l'école que plus tard dans la vie ○
- Aident ces jeunes à se développer et à acquérir des capacités qui leur permettront de se débrouiller avec autant d'autonomie que possible dans leur milieu de vie et de travail ○
- De respecter la façon d'être et d'agir propre aux jeunes des milieux socio-économiquement faibles, tout en leur fournissant les moyens qui les rendront autonomes et capables de choisir leur propre orientation dans la vie ○
- Je ne sais pas ○

17. Les interventions scolaires en milieux socio-économiquement faibles devraient se faire par des projets ou des programmes qui: (26)

- S'ajoutent et suppléent aux programmes scolaires réguliers ○
- Se substituent aux programmes scolaires réguliers et se situent dans le cadre d'une réponse aux besoins particuliers de la clientèle scolaire ○
- Remplacent en partie les programmes scolaires réguliers selon des besoins particuliers, tout en respectant le programme de base commun prévu pour l'ensemble des écoles ○
- Je ne sais pas ○

Voici un ensemble d'objectifs généraux suggérés comme pouvant être un guide du programme d'intervention scolaire de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles:

Favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la pré-maternelle et de la maternelle

Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieux socio-économiquement faibles

Elaborer un programme de perfectionnement des équipe-écoles des milieux socio-économiquement faibles, compte tenu des besoins de ces milieux

Modifier les approches pédagogique dans les écoles socio-économiquement faibles pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux

Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école

Mettre d avantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie

Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école

Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue d'assurer le développement de l'autonomie des jeunes

Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire

18. Selon vous, est-ce que cet ensemble d'objectifs généraux est adéquat pour guider le programme d'intervention de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles pour les prochaines années? (27)

- Suffisant ○
- Presque suffisant ○
- Partiellement suffisant ○
- Insuffisant ○
- Ca ne fait aucune différence ○
- Je ne sais pas ○

19. En supposant que les objectifs généraux précédents soient suffisants pour guider un programme d'intervention scolaire efficace en milieux socio-économiquement faibles, quel est l'ordre d'importance qui devrait leur être attribué?

(Veuillez inscrire les chiffres de 1 à 9 dans les cases appropriées en prenant soin de n'inscrire chaque chiffre qu'une seule fois.)

Favoriser le développement de l'enfant d'âge pré-scolaire par des interventions spéciales de l'école au niveau de la maternelle et de la pré-maternelle ○	(28)
Favoriser chez les enseignants la consolidation d'attitudes favorables à l'éducation des jeunes de milieux socio-économiquement faibles ○	(29)
Elaborer un programme de perfectionnement des enseignants en milieux socio-économiquement faibles qui correspond aux besoins de ces milieux ○	(30)
Modifier les approches pédagogique dans les écoles socio-économiquement faibles pour mieux respecter les caractéristiques des jeunes de ces milieux ○	(31)
Susciter la participation active des parents dans les activités de l'école ○	(32)
Mettre d avantage les ressources humaines et matérielles des écoles à la disposition du milieu dont elles font partie ○	(33)
Utiliser des ressources existantes dans le milieu environnant l'école ○	(34)
Intensifier la contribution des services personnels aux étudiants en vue du développement de l'autonomie des jeunes ○	(35)
Prévoir un mode d'intervention adapté au niveau secondaire ○	(36)

20. Selon vous, est-ce que d'autres objectifs généraux doivent être spécifiés pour que le programme d'intervention soit rendu plus efficace? (37)

Oui ○
Non ○
Je ne sais pas ○

21 Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez s.v.p. formuler brièvement les objectifs qui doivent être spécifiés à cette fin suivant un ordre d'importance décroissant. (38)

1. _____

_____

_____

_____

2. _____ (39)

_____

_____

_____

3. _____ (40)

_____

_____

_____

22. Selon vous, ces objectifs additionnels doivent (41)

- S'intégrer à la liste déjà suggérée ○
- Se substituer à la liste déjà suggérée ○

23. Si ces objectifs additionnels s'intègrent à la liste déjà suggérée, veuillez indiquer l'importance de chacun de ces objectifs par rapport à l'ordre des priorités que vous avez établi plus haut, à la question 19.

Objectif additionnel 1	Très important ○	(42)
	Bien important ○	
	Important ○	
	Peu important ○	
Objectif additionnel 2	Très important ○	(43)
	Bien important ○	
	Important ○	
	Peu important ○	
Objectif additionnel 3	Très important ○	(44)
	Bien important ○	
	Important ○	
	Peu important ○	

24. Quant à vous, est-il nécessaire de continuer le programme de la pré-maternelle (4 ans) présentement en vigueur dans les écoles désignées? (45)

- Oui ○
- Dans la plupart des cas ○
- Dans certains cas ○
- Non ○
- Je ne sais pas ○

25. Selon vous, le programme de la pré-maternelle devrait exister surtout (indiquez un choix seulement) (46)

- Pour que les enfants soient mieux préparés quand ils arriveront en première année ○
- Pour donner aux parents le temps de prendre part à des activités qu'ils jugent nécessaires à leur propre bien être ○
- Pour soustraire les enfants à un milieu qui leur enlève des chances de réussir plus tard ○
- Pour que les parents soient mieux disposés à aider leurs enfants quand ils reviennent à la maison ○
- Pour que les parents soient plus en mesure d'aider les enfants qui restent à la maison ○
- Pour que la mère puisse aller travailler ○
- Je ne sais pas ○

26. Selon vous, est-il nécessaire d'entreprendre des démarches en vue de généraliser le programme de la maternelle 5 ans plein temps à l'ensemble des écoles élémentaires en milieux socio-économiquement faibles? (47)

- Oui ○
- Non ○
- Je ne sais pas ○

27. Si vous avez répondu oui à la question précédente, que devrait être l'importance de la généralisation de ce programme? (48)

- A l'ensemble des écoles ○
- A la plupart des écoles ○
- A quelques écoles ○
- Je ne sais pas ○

28. Supposant que l'on continue le programme "supplément alimentaire" sous forme de collation distribuée chaque matin aux élèves des écoles en milieux socio-économiquement faibles, croyez-vous qu'il serait important d'intensifier en même temps l'éducation à de bonnes habitudes alimentaires? (49)

- Dans tous les cas ○
- Dans la plupart des cas ○
- Dans certains cas ○
- Pas du tout ○
- Je ne sais pas ○

29. Afin de mieux promouvoir le développement de l'autonomie des jeunes en milieux socio-économiquement faibles il serait, selon vous, préférable qu'à l'avenir les différents services aux étudiants (50)

- Maintiennent leurs modes de travail et de communication actuels ○
- Soient mieux coordonnées entre eux sans pour autant modifier leur degré d'intégration dans les structures de l'école ○
- Soient intégrés dans la structure actuelle de l'école sous l'autorité de la direction ○
- Soient intégrés dans une structure repensée de l'école en fonction des besoins du milieu avec une participation aux décisions relatives à la vie étudiante ○
- Soient intégrés dans la structure actuelle de l'école modifiée seulement pour permettre une participation aux décisions relatives à la vie étudiante ○

30. Selon vous, est-ce qu'en général les attitudes des enseignants en milieux socio-économiquement faibles en regard des jeunes de ces milieux sont (51)

- Très favorables ○
- Favorables ○
- Peu favorables ○
- Négatives ○
- Je ne sais pas ○

31. Selon vous, est-ce qu'en général les attitudes des directions d'école en milieux socio-économiquement faibles en regard des jeunes de ces milieux sont (52)

- Très favorables ○
- Favorables ○
- Peu favorables ○
- Négatives ○
- Je ne sais pas ○

32. Typiquement, quand les équipe-écoles ont des attitudes négatives en regard des jeunes des milieux socio-économiquement faibles, c'est parce (53)

- Qu'ils ne vivent pas dans le milieu ○
- Qu'ils n'ont pas choisi de travailler dans ce milieu ○
- Qu'ils sont trop pris par leur travail ○
- Qu'ils pensent que les élèves ne sont pas capables de réussir à l'école ○
- Qu'ils trouvent que les parents ne s'intéressent pas à l'éducation et à l'école ○
- Je ne sais pas ○

33. Quelle serait l'utilité d'un programme de perfectionnement adapté au personnel de l'Opération Renouveau? (54)

- Très utile ○
- Utile ○
- Peu utile ○
- Inutile ○
- Je ne sais pas ○

34. Si vous considérez qu'un tel programme de perfectionnement est utile, est-ce qu'il devrait, selon vous, s'appliquer (55)

- Aux enseignants seulement ○
- Aux enseignants et aux directions ○
- Aux enseignants et aux professionnels ○
- Aux trois groupes ○
- Je ne sais pas ○

35. Quelle serait l'utilité d'un centre régional de ressources dont l'objectif premier serait de faciliter l'adaptation de l'école en milieux socio-économiquement faibles? (56)

- Très utile ○
- Utile ○
- Peu utile ○
- Inutile ○
- Je ne sais pas ○

36. Compte tenu des modes particuliers d'apprentissage des enfants en milieux socio-économiquement faibles, quelle importance, selon vous, devrait-on accorder à l'adaptation des programmes de langage, en tant que priorité? (57)

- Très grande ○
- Grande ○
- Moyenne ○
- Réduite ○
- Je ne sais pas ○

37. Seriez-vous d'accord pour que l'école en milieux socio-économiquement faibles puisse intégrer à sa maquette-horaire plus d'activités sportives et culturelles quand elle en fait une demande? (58)

- Toujours ○
- Dans la plupart des cas ○
- Dans certains cas ○
- Jamais ○
- Je ne sais pas ○

38. Selon vous, et dans une perspective d'ensemble, est-ce qu'il est nécessaire que la Commission Scolaire prévoit des interventions spéciales auprès des écoles secondaires en milieux socio-économiquement faibles? (59)

- Définitivement ○
- Dans la plupart des cas ○
- Dans quelques cas ○
- Dans aucun cas ○
- Ca ne fait pas de différence ○
- Je ne sais pas ○

39. Voici une liste des problèmes considérés comme étant parmi les plus importants auquels les écoles secondaires en milieux socio-économiquement faibles ont a faire face.

Veuillez s.v.p. indiquer l'ordre d'importance relative que, selon vous, ces problèmes devraient prendre dans l'élaboration de programmes d'interventions au niveau secondaire en milieux socio-économiquement faibles. (Inscrivez les chiffres de 1 à 9 dans les cases appropriées en prenant soin de n'inscrire chaque chiffre qu'une seule fois.)

Problèmes liés à l'absentéisme des élèves	○	(60)
Problèmes émotifs des étudiants	○	(61)
Abandon des études	○	(62)
Echecs scolaires	○	(63)
Difficultés liées à la lenteur des rouages administratifs	○	(64)
Grand nombre d'élèves en voie allégée	○	(65)
Insuffisance de professionnels de services personnels aux étudiants	○	(66)
Difficultés liées aux nombreuses absenses du personnel enseignant	○	(67)
Participation insatisfaisante (ou très insatisfaisante) des parents aux activités d'école	○	(68)

40. Selon vous, y a-t-il d'autres problèmes qui devraient être ajoutés à la liste indiquée? (69)

- Oui ○
- Non ○
- Je ne sais pas ○

41. Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez s.v.p. énoncer brièvement ces problèmes suivant un ordre d'importance décroissant.

1. _____ (70)

_____

_____

_____

2. _____ (71)

_____

_____

_____

3. _____ (72)

_____

_____

_____

42. Veuillez indiquer l'importance que vous accordez à ces problèmes additionnels par rapport à la liste que vous avez établi plus haut à la question 39.

Problème additionnel 1	Très important	○	(73)
	Bien important	○	
	Important	○	
	Peu important	○	
Problème additionnel 2	Très important	○	(74)
	Bien important	○	
	Important	○	
	Peu important	○	
Problème additionnel 3	Très important	○	(75)
	Bien important	○	
	Important	○	
	Peu important	○	

43. Selon vous, quelle serait l'utilité de prévoir des mécanismes, mis en place par l'école, pour améliorer la communication entre l'école et les diverses ressources communautaires du milieu? (76)

- Très grande ○
- Grande ○
- Moyenne ○
- Minime ○
- Je ne sais pas ○

44. Dans quelle mesure est-ce qu'il serait avantageux d'impliquer le service d'éducation des adultes dans une action des écoles en milieux socio-économiquement faibles? (77)

- Très avantageux ○
- Avantageux ○
- Un peu avantageux ○
- Pas avantageux ○
- Je ne sais pas ○

45. Pour rendre plus efficace le rôle du comité d'école dans les milieux socio-économiquement faibles, il serait très avantageux de prévoir un local particulièrement à leur intention (78)

- Je suis d'accord ○
- Je ne suis pas d'accord ○
- Je ne sais pas ○

L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ECOLE DE MONTREAL
3760 rue St-Hubert, Montréal H2L 4A3. 288-5422.

ANNEXE 2

COMPTE RENDU DU COLLOQUE SUR L'OPERATION RENOUVEAU

Tenu à l'école Piere-Dupuy
le 29 janvier 1976

PRESENTATION

Le 26 novembre dernier, l'ADEM réunissait ses membres oeuvrant dans les écoles désignées de niveau élémentaire.

Les participants ont alors demandé l'organisation d'un colloque sur cette question, afin que le personnel de direction puisse se faire entendre avant que la CECM prenne les orientations véhiculées dans le document "Bilan critique de l'Opération Renouveau".

Avec la collaboration de la CECM, l'ADEM réunissait en colloque, le 29 janvier dernier, 60 directeurs et directeurs-adjoints d'écoles désignées (élémentaires et secondaires). La tâche des participants était de se prononcer sur les recommandations retenues dans le document "Plan de consultation sur l'intervention de la CECM en milieux socio-économiquement faibles".

Les pages qui suivent reprennent les recommandations et les commentaires exprimés par les participants.

Pour la bonne compréhension du document, il est important de noter que lorsqu'une recommandation a été acceptée ou rejetée en totalité, nous ne l'avons pas reprise, mais nous avons indiqué son numéro et la position des participants. En ce qui concerne les autres recommandations, nous les avons écrites telles qu'adoptées, avec les amendements.

I- INTERVENTION DES LES PREMIERES ANNEES:

Considérant que ce programme a contribué à un renouveau pédagogique dans les écoles de l'Opération Renouveau.

Considérant qu'il faut éviter d'étiqueter les maternelles 5 ans plein temps "classes spéciales".

recommandation no 13:

Que ce programme continue mais que les programmes d'étude soient structurés et que le service des maternelles 5 ans plein temps soit intégré au service régulier, en lui conservant les mêmes avantages qu'actuellement (ressourcement, budget).

recommandation no 21:

Que la CECM offre une maternelle 5 ans plein temps à tous les enfants des écoles des milieux socio-économiquement faibles. Que ce service soit intégré au service régulier, en conservant les mêmes avantages que ceux des maternelles 5 ans plein temps offertes actuellement. Que la CECM évalue la possibilité d'étendre ce service aux enfants de 4 ans.

recommandation no 14:

La recommandation est rejetée compte tenu de l'adoption des deux précédentes: intégration au lieu de "meilleure coordination".

Commentaires:

Il devrait y avoir une plus grande centralisation aux mains de la direction de l'école et on devrait lui accorder les ressources humaines nécessaires.

II- SENSIBILISATION DU PERSONNEL:

Considérant que, par ce programme, la CECM reconnaît que les tâches de l'enseignant dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles sont plus complexes que pour les professeurs des autres écoles.

Considérant la nécessité d'intégrer le perfectionnement aux tâches régulières des enseignants et pour ce faire, la nécessité de repenser l'emploi du temps des enseignants.

recommandation préalable:

Qu'à court terme on repense la politique de sélection et d'affectation du personnel enseignant et que la direction de l'école participe à cette opération.

recommandation no 38:

Qu'à très court terme on repense l'aménagement des conditions de travail du personnel enseignant et qu'une table de travail se penche sur cette question. Que l'on tienne compte de la pondération des élèves dans les conditions de travail du personnel enseignant.

recommandation no 42:

Que cette personne responsable voie au développement d'un programme de perfectionnement adapté à tout le personnel de l'Opération Renouveau. Que les directeurs d'école et le personnel enseignant soient consultés dans l'élaboration de ce programme. Que le personnel enseignant soit préparé l'année précédant la désignation de l'école.

recommandation no 44:

Que le personnel puisse trouver autant que possible à l'intérieur de l'école les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement.

Commentaires:

- Que la direction de l'école ait la possibilité de choisir son personnel;
- Dans l'examen des conditions de travail, que l'on voie à diminuer les ratios;
- Que le programme de perfectionnement soit prioritaire;
- Que l'on fournisse de l'aide supplémentaire au personnel enseignant pour les classes trop nombreuses;
- Que le responsable du programme de perfectionnement de l'Opération Renouveau possède l'expérience pédagogique de l'Opération Renouveau.

III- ADAPTATION DES CONTENUS ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT:

Considérant le souci apporté à développer des programmes qui respectent les différences des enfants et la nécessité de continuer à développer de tels programmes aux autres niveaux.

Considérant l'importance de partir de l'expérience vécue des enseignants.

Considérant que plusieurs expériences pédagogiques nouvelles ont été faites et sont en cours dans les écoles désignées et l'importance de les diffuser et de les soutenir.

Considérant que les nouvelles orientations préconisées (attitudes positives face à ces milieux, intensification des relations école-milieu, adaptation des moyens d'enseignement) peuvent être un terrain fertile à la recherche-action.

Considérant que les mises en situation concrètes constituent un mode d'apprentissage à privilégier pour les enfants des écoles désignées.

recommandations préalables:

Qu'une table de travail se penche sur le contenu des programmes pédagogiques et des moyens d'enseignement au niveau secondaire.

Que le personnel du niveau secondaire soit informé des méthodes et des approches pédagogiques expérimentées à l'élémentaire.

recommandation no 16:

Qu'on finalise au plus tôt le programme psycholinguistique et qu'il y ait une continuité entre les programmes et les méthodes pédagogiques utilisés en pré-maternelle et aux autres niveaux; qu'à cet effet, une équipe multi-disciplinaire soit affectée à ce travail.

recommandation no 17:

Qu'on mette également et simultanément l'accent sur les programmes de perfectionnement à l'intention de tout le personnel enseignant.

recommandation no 44:

Que le personnel puisse trouver autant que possible à l'intérieur de l'école les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement.

recommandation no 27:

Que l'école de milieux socio-économiquement faibles puisse intégrer à sa maquette-horaire, lorsqu'elle le demande, plus d'activités sportives et culturelles.

Qu'au niveau secondaire, on attribue plus de périodes de cours à certaines matières de base.

IV- INTERVENTION AUPRES DES PARENTS
et
V- OUVERTURE COMMUNAUTAIRE DE L'ECOLE:

Considérant l'impact de ces recommandations sur la tâche du personnel de direction;

Considérant la complexité du problème;

Considérant que le personnel de direction ne se sent pas apte à se prononcer rapidement sur ces recommandations;

recommandation:

Que les chapitres IV et V soient mis de côté pour l'instant et qu'un comité CECM-ADEM-parents en étudie les implications particulièrement sur la tâche et le rôle du personnel de direction.

VI- SERVICE AUX ETUDIANTS:

Considérant que le personnel des écoles aussi bien que le personnel des services aux étudiants jugent que "l'intégration" est une condition essentielle de l'efficacité d'une intervention en milieu scolaire.

recommandation préalable:

Que l'élaboration et la réalisation des projets annuels des écoles soient la responsabilité de la direction de l'école.

recommandation no 47:

REJETEE.

recommandation no 49:

Que des équipes multi-disciplinaires participent à l'élaboration et à la réalisation des projets annuels des écoles.

VII- NIVEAU SECONDAIRE AMORCE D'INTERVENTION:

Considérant d'une part l'importance de l'éducation, on constate d'autre part que les jeunes des classes socio-économiquement faibles sont peu motivés aux études secondaires et qu'ils y subissent des échecs.

Considérant que les écoles secondaires, en milieux socio-économiquement faibles, sont témoins quotidiennement de situations d'échec: des problèmes d'absentéisme, d'abandon des études, d'échecs scolaires, d'indiscipline, de vandalisme, de santé, etc....

Considérant que ce sont autant d'expressions d'un malaise profond que plusieurs personnes, engagées dans l'éducation, croient surtout relié à des problèmes d'organisation de l'école, en fonction des élèves qui la fréquentent.

recommandation de la CECM:

Qu'il importe, désormais, de trouver des structures, des moyens pédagogiques, mieux encore, un mode vie qui favorisent le développement et l'épanouissement des jeunes, qui leur garantissent ainsi de meilleures chances de succès dans la vie.

VIII- PHILOSOPHIE D'INTERVENTION:

Recommandation de la CECM: la recommandation est rejetée.

(Qu'on mette l'accent sur la modification des attitudes (face au milieu, l'intensification des relations école-(milieu et la recherche d'approches mieux adaptées au (vécu et au mode de fonctionnement des enfants de ces mi-(lieux).

Considérant qu'un grand nombre d'enfants présente des déficiences dès l'entrée en maternelle;

Considérant que l'école ne doit pas avoir un rôle social supplétif;

Considérant que les praticiens ne sont pas convaincus de la non déficience d'un grand nombre d'enfants.

recommandations:

Que l'école comprenne les problèmes du milieu, accepte les déficiences du milieu et puisse continuer son oeuvre première d'éducation et d'instruction.

Qu'après consultation de l'équipe-école, la CECM maintienne et intensifie selon les besoins les mesures de compensation existantes et qu'elle donne également à l'école les moyens de s'occuper des enfants normaux.

Commentaires:

. L'école des milieux socio-économiquement faibles ne doit pas être tellement différente des autres;

. Divergence sur les considérants du document de la CECM;

- Besoin d'une définition claire de "déficience";
- Que les milieux soient définis au niveau de l'Ile de Montréal et non pas uniquement de la CECM;
- L'école doit viser l'apprentissage des connaissances et des habiletés;
- Il faut intensifier les relations école-milieu à la condition de bien les encadrer;
- Les aspects socio-familiaux doivent relever du CLSC et des centres sociaux;
- Il faudrait élargir l'éventail des facteurs étudiés dans les recherches;
- Dans le respect des attentes du milieu, il faut distinguer le vécu du souhaité;
- Il faut être très prudent sur l'approche avec le milieu.

LA TACHE DU PERSONNEL DE DIRECTION D'UNE ECOLE DESIGNEE:

Considérant le surplus de travail dû à la clientèle des écoles désignées.

1- Qu'à court terme, une table de travail soit chargée de repenser l'aménagement des conditions de travail de l'équipe de direction des écoles désignées:
   - Qu'on procède à une évaluation scientifique de la tâche du personnel de direction;
   - Qu'on apporte les correctifs nécessaires en termes de ressources humaines et matérielles.

2- Que l'ADEM soit consultée avant tout élargissement de la tâche du personnel de direction;

3- Que l'on affecte à une ou plusieurs écoles désignées élémentaires les services d'un agent d'administration selon les normes à établir après consultation;

4- Que les services de secrétariat soient accrûs dans les écoles désignées, selon des normes à établir après consultation;

5- Que l'acceptation des projets de l'Opération Renouveau se fasse au plus tard le 30 mai de l'année précédant leur application;

6- Que dans l'acceptation des projets et l'attribution des budgets de l'Opération Renouveau, on procède de la même manière au secondaire qu'à l'élémentaire.

ANNEXE 3

OPINIONS D'EXPERTS
SUR L'ACTION SCOLAIRE
EN MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

Rédacteurs: Hélène BIZIER
Jacques LACOURSIERE

En collaboration avec: Françoise COULOMBE
Gilles GOULET
Raoul JOMPHE

TABLE DES MATIERES

Préliminaires	1
Avant-propos	2
Introduction	5
L'école dans la société	6
L'école et les milieux défavorisés: problématique	8
Respect des différences: une orientation fondamentale	11
Importance des éducateurs	14
Action à divers niveaux	17
L'organisation de l'école: principes de direction	18
L'école et la famille	19
Evaluation et recherche	21

PRELIMINAIRES

En 1970, les commissaires plaçaient la question de l'école en milieux socio-économiquement faibles au rang des priorités de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Pour venir en aide aux écoles élémentaires de ces milieux, on a établi un plan quinquennal, l'Opération Renouveau.

Au cours des cinq premières années d'exercice, ce plan d'action a évolué. Entre les positions de départ plus axées sur le rattrapage et celles d'implication plus grande des équipes-écoles, incluant les parents, surtout depuis 1973, il y a un continuum.

Aujourd'hui, partant du fait que les enfants des milieux socio-économiquement faibles sont différents aussi bien sur le plan culturel que sur le plan socio-économique, le groupe de travail qui a préparé l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau, bilan de ce plan quinquennal, a préconisé "d'adapter l'école aux besoins spécifiques des enfants auxquels elle s'adresse".

Avant-propos

Avant d'appliquer cette nouvelle hypothèse, les responsables ont jugé opportun de demander l'opinion de certains experts dans le domaine de l'éducation, de la santé et des sciences sociales. A l'occasion d'une rencontre, chacun a été invité à se prononcer sur la nécessité d'une action spécifique de la C.E.C.M. dans les milieux socio-économiquement faibles. Ainsi, ils ont fait part de leur avis sur des éléments de politiques, de programmes d'action et de stratégies d'intervention dans ces milieux.

Les personnes consultées sont les suivantes:

1) M. Maurice Bélanger, directeur intérimaire du Centre de Recherche en Didactique à l'Université du Québec à Montréal;

2) M. Charles Caouette, adjoint au doyen, Faculté de l'Education permanente, Université de Montréal;

3) Mlle Renée Dansereau, conseiller cadre au Conseil de la Santé et des Services sociaux de Montréal métropolitain;

4) M. Jean Gaudreau, professeur agrégé, section d'Orthopédagogie à la Faculté des Sciences de l'Education, Université de Montréal;

5) M. Mathieu Girard, directeur du Centre d'Animation, de Développement et de Recherche en Education (CADRE);

6) M. Edgar Guay, sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts et ex-sous-ministre adjoint au ministère des Affaires sociales;

7) M. Yvon Lefebvre, professeur au Département des Sciences de l'Education, Université du Québec à Montréal;

8) M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke;

9) M. Pierre Paquette, directeur de la planification des établissements et/ou projets de services communautaires pour le Conseil de la Santé et des Services sociaux de Montréal métropolitain;

10) M. Eigil Pedersen, vice-principal ("Academic"), Université McGill;

11) Groupe de la Faculté des Sciences de l'Education, Université Laval:

M. Claude Trottier
M. Valérien Harvey
M. Pierre W. Bélanger
Mlle Aimée Leduc;

12) Groupe de l'Université de Sherbrooke:

M. Gilles Cloutier
M. Normand Giroux
M. Rodrigue Otis
M. Jacques Tardif.

Lorsqu'on fait appel à des experts, on est susceptible de rencontrer des divergences de points de vue. Cette difficulté est néanmoins résorbée par la richesse des multiples regards portés sur une même réalité: opinions personnelles, convergences d'idées et perceptions complémentaires.

En regard des points abordés, les remarques et les suggestions ont revêtu le plus souvent un caractère général: principes en cause, orientations contestées ou proposées, caractères des interventions en milieux socio-économiquement faibles. Une constante a pu être notée: que l'action en milieux défavorisés se poursuive et même qu'elle s'accentue. Toutefois, des nuances et des opinions particulières ont été apportées en ce qui concerne la nouvelle hypothèse de l'Opération Renouveau fondée sur le "respect des différences".

INTRODUCTION

L'objet de ce travail consiste à faire le relevé des points saillants qui se dégagent des rencontres et des textes soumis aux responsables de l'Opération Renouveau.

Dans ce texte, nous regrouperons les points sur lesquels tous ont paru d'accord, à quelque nuances près. Lorsque les divergences étaient trop profondes, elles seront notées, en essayant de préciser non seulement l'importance numérique de cette opposition, mais aussi les raisons de cette opposition.

Avant d'aborder le problème fondamental de l'intervention scolaire en milieux défavorisés, nous verrons comment les personnes consultées définissent la fonction de l'école dans la société. Nous exposerons ensuite le genre d'intervention que doit préconiser l'Opération Renouveau, le rôle du personnel enseignant, les relations entre l'école et la famille, l'action particulière selon les niveaux et enfin la nécessité d'une évaluation et d'une recherche constante.

L'école dans la société

She. En milieu défavorisé comme ailleurs, l'école doit s'aligner en fonction d'un minimum d'objectifs spécifiques et opérationnels et devenir le lieu privilégié de certains apprentissages reconnus comme nécessaires pour une adaptation à la société telle qu'elle est.

Le rôle le plus apparent de l'école est de dispenser des connaissances et de développer des habiletés, telles le savoir lire, le savoir écrire, le savoir compter, le savoir parler. Tous les enfants, qu'ils soient de milieux favori-

Gau. sés ou de milieux défavorisés, ont droit à ce minimum. Le développement des apprentissages comporte l'acquisition par l'enfant d'une culture, c'est-à-dire d'un ensemble organisé, dynamique et fonctionnel d'habitudes, de techniques, d'automatismes, de schèmes, d'usages, etc...

Cao. A l'école, la pédagogie doit être centrée sur l'apprentissage (éducation globale) plutôt que sur l'enseignement proprement dit. Ceci afin de développer intégralement l'enfant et le rendre plus apte à jouer un rôle à sa mesure plus tard.

Ped. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'école n'est pas seulement une préparation à la vie, mais bien une tranche de la vie de l'homme. Ainsi l'école doit-elle permettre à l'enfant de vivre pleinement des expériences significatives, riches et gratifiantes pour lui. Plus important que l'acquisition des savoirs est le développement chez l'enfant de la sociabilité et de son aptitude à être heureux dans ses relations avec les autres.

Gir. Mar. L'école doit donc viser à développer intégralement l'individu afin de le rendre plus autonome, de le libérer.

Le rôle de l'école ne se limite donc pas au simple as-
Mar. pect instruction. Sa mission est aussi de faire évoluer la société dans toutes ses couches sociales. Ainsi l'é-
Cao. cole ne contribuera pas à perpétuer une société, mais à
Lav. la changer en la faisant évoluer. Cependant, l'école n'est pas le seul facteur de changement même s'il en est
Lav. un facteur très important. Dans les conditions actuelles de notre société, même s'il est loin d'être évident que l'école doive subvenir à des besoins physiques, psychologiques, sociaux, etc. des enfants, il reste justifiable pour l'école, de le faire, tant que d'autres institutions davantage spécialisées n'en prendront pas la relève. Cela se vérifie surtout dans les milieux défavorisés.

Lav. En résumé, tous ont droit à une "éducation minimum garantie", définie non plus en termes d'accessibilité aux services éducatifs pendant x années, mais de degré d'atteinte de certains résultats, de degré de réussite dans certains apprentissages et dans l'acquisition de certaines habiletés.

L'école et les milieux défavorisés: problématique

Qu'est-ce qui fait qu'un milieu est défavorisé?

Bél. Est-ce parce qu'il y a un manque, une privation sur le plan culturel? sur le plan économique? sur le plan social? sur le plan scolaire? La seule constante selon les experts est l'aspect "privation", "manque", "absence de". Cependant, il est important de préciser ce dont ce milieu manque car, suivant la réponse, le genre d'action sera différent.

Gau. L'évaluation de l'état des carences ne doit toutefois pas se faire à partir d'un quartier ou d'un secteur donné en se basant sur des moyennes statistiques qui pourraient conduire à penser que la misère économique recouvre les mêmes dimensions et correspond à une même réalité que le niveau culturel. Les critères d'évaluation, de comparaison, de prédiction et d'intervention doivent plutôt être pensés à partir de groupes familiaux.

She. La pauvreté, il est vrai, n'est pas d'abord un problème scolaire et les inégalités scolaires ont souvent leur origine dans des inégalités économiques et culturelles. Il ressort qu'il est impossible d'apporter des solutions durables aux problèmes des inégalités scolaires et de l'école en milieux défavorisés sans modifier les structures sociales et les conditions socio-économiques (chômage, sous-emploi, logements insalubres, etc...) qui engendrent ces problèmes. Ces modifications ne peuvent être l'oeuvre que de plusieurs organismes ou ministères et elles se feront à long terme. Mais ce n'est pas là une raison pour que l'on cesse toute action scolaire spéciale en milieux défavorisés.

Car, il y a lieu de croire que, si on cessait d'appliquer des mesures spéciales en milieu scolaire, l'école elle-même pourrait contribuer à aggraver le problème.

L'éducation en milieux défavorisés
Gir. doit viser à une revalorisation de l'individu par son développement le plus intégral possible, tant sur le plan cognitif, moral et sensori-moteur, afin que l'enfant de milieux défavorisés vive mieux.

L'action de l'école doit porter surtout sur le plan pédagogique et l'on doit mettre l'accent bien plus sur les inéga-
Mar. lités culturelles à combler plutôt que de s'attaquer aux
unan. inégalités économiques. Toute action doit donc se concentrer sur l'enfant et on doit la modifier selon ses caractéristiques, son passé, son potentiel et ses aptitudes.
She. Selon certains, cette orientation est préférable à celle qui consisterait à pourvoir les écoles désignées de ressources spéciales (comme collations, vêtements, etc.), ce qui ne ferait qu'augmenter le caractère "de marginalité de la population de ces milieux".

Bél. Si l'on se contente de fournir à l'enfant ce qui lui a manqué par le passé, on ne règle aucun problème et on ne s'occupe que de l'aspect "compensatoire". La pauvreté n'est pas nécessairement un manque d'argent. La vraie pauvreté
Lef. résulte d'un état d'inégalité des droits ou des moyens dans les rapports sociaux. La pauvreté n'est pas non plus héréditaire. On fait remarquer qu'un enfant issu
Lav. d'une famille pauvre "n'a pas de dispositions innées à devenir à son tour pauvre".

Lef. L'aspect géographique lorsque l'on parle de pauvreté peut être source d'erreurs. Il ne suffit pas qu'une école soit située dans un milieu défavorisé pour que tous les enfants qui la fréquentent soient pauvres aussi.

Bél. Ce n'est pas non plus parce que les enfants vivent dans une région défavorisée qu'ils forment un groupe homogène.

Gau. La misère économique ne recouvre pas nécessairement les mêmes réalités que les déficiences culturelles, car, s'il y a

Mar. des zones déprimées économiquement et culturellement, d'autres ne le sont que par l'aspect culturel.

A un âge donné, le développement atteint par l'enfant issu de famille pauvre est en quelque sorte

Lav. le produit du milieu dans lequel il a vécu, donc des conditions socio-économiques et culturelles de ce milieu: sa famille en premier lieu.

L'intervention scolaire en milieux défavorisés

Bél. suppose donc une interaction non seulement entre le professeur et ses élèves, mais encore une action auprès de la fa-

Mar. mille de chaque enfant, "même quand on peut se demander si c'est bien là le rôle de l'école".

Gir. Si l'école doit aider l'enfant à se revaloriser, il faut convenir, par le fait même, que cela ne peut se faire sans une intervention sur la famille et le milieu. Les familles

Gau. d'où proviennent les enfants d'une même école "ne constituent pas des réalités identiques, homogènes et interchangeables". Il y a donc des différences entre les familles, tout comme il y a des différences entre les enfants d'un même milieu, et, à plus forte raison avec des enfants de milieux différents.

Respect des différences: une orientation fondamentale

En 1975, l'hypothèse d'action de l'Opération Renouveau est devenue: "une situation de différences à respecter", de sorte que l'on préconise d'"adapter l'école aux besoins spécifiques des enfants auxquels elle s'adresse". On doit donc "favoriser la décentralisation et la prise en charge des écoles par elles-mêmes et l'ouverture sur le milieu". Ce changement d'hypothèse signifie que l'on a

Cao. Gau. progressé d'une approche compensatoire où l'on visait à combler les différences à une "optique de prise de conscience et de respect des différences socio-culturelles".

Cette nouvelle approche soulève plusieurs commentaires et mêmes des réticences chez les personnes consultées. Pour quelques-unes, "le respect des différences"

Cao. constitue une approche plus positive du problème et

Lef. peut être utile au niveau stratégique. La position "1975" "peut devenir un pas en avant dans la recherche de solutions plus perspicaces et pertinentes face à l'éducation en milieux pauvres". Mais la formule demeure imprécise et il

She. ne suffit pas de dire que les enfants sont différents et que l'on doit respecter ces différences, il faut, en plus, préciser comment et quelles seront les relations entre les objectifs et les moyens utilisés.

La notion de "respect des différences" comporte

Lef. beaucoup d'ambiguités. C'est, dit-on, une formule qui explique tout et rien en même temps. Quelles différences veut-

Cao. on respecter? Respecter les différences, est-ce les nier? Les enfants des milieux défavorisés, lorsqu'ils arrivent à l'école, sont-ils vraiment différents des enfants des autres milieux?

She. Cao. C'est, selon le groupe de Sherbrooke, une affirmation que l'on doit faire avec réserve. Par ailleurs, des études comme celles de Jensen montrent qu'il y a un lien assez faible entre le succès à l'école et la situation socio-économique, tandis que le lien est plus grand entre le succès académique et des facteurs psychologiques (motivation, langage, aptitudes générales à l'apprentissage, etc.).

Cao. Lef. Lorsque l'on parle de différences chez l'enfant de milieux défavorisés, on ne fait habituellement appel qu'à des aspects négatifs: ses lacunes, ses limites, son manque de préparation, sa mentalité fataliste et défaitiste, etc.

She. Il y a, de plus, une distinction à faire entre des différences individuelles d'originalité et des différences individuelles de déficiences et d'insuffisance.

Cao. Gau. L'ambiguité de la formule est telle qu'une des personnes consultées ne peut y souscrire. Une autre affirme: "On ne peut pas entrevoir les implications de la deuxième orientation, peut-être encore plus pernicieuses, parce que plus hypocrites que la précédente." Certains soulignent également les dangers d'une telle orientation.

Lef. She. Lef. Il y aurait un danger réel à insister sur les différences, si, à la base, on ne précise pas "ce qui soutient sociologiquement ces différences et leur permet d'exister et surtout de se maintenir". Le respect des différences ne doit pas non plus, amener l'école à renoncer à "transformer les enfants ou à leur transmettre une certaine culture". L'objectif visé, qui est la valorisation de l'enfant, peut ne pas être atteint et l'on peut déboucher sur une dévalorisation de ce dernier.

Puisque la pauvreté semble être ce qui distingue le plus clairement ces enfants des autres, on risque, sous prétexte de respect, de considérer la pauvreté comme un fait irréversible. Il est donc urgent de "distinguer ce qui est de l'ordre de l'incapacité" et ce qui perpétue cet état de dépendance, de domination, observé dans ces milieux. Si les différences relèvent de la situation familiale, le piège est
Lav. grand en respectant les différences, d'assister à deux sous-stimulations: la première venant de la famille, la seconde venant de l'école.

En somme, l'hypothèse du "respect des différences"
She. peut être retenue, mais elle doit être interprétée "avec certaines nuances".

Importance des éducateurs:

Comme nous l'avons vu plus haut, la première préoccupation de l'école, dans les milieux défavorisés, doit
Mar. être d'assurer le développement intégral de l'enfant. L'agent le plus important devient donc le personnel enseignant
She. et son engagement. "L'enseignant est au centre et le pivot du système d'éducation; il est le premier en importance parmi les intervenants". De plus, l'apport éducatif des professionnels des services aux étudiants doit s'intégrer et non pas seulement s'ajouter à celui de l'enseignement.

Il faudrait que le personnel enseignant puisse s'engager volontairement dans une action en milieux défavo-
Lef. risés. Ceci signifie que les enseignants de même que les principaux et les professionnels qui ne veulent pas travailler dans de tels milieux, de façon authentique et pertinente, puissent être déplacés dans d'autres milieux afin de renouveler le personnel avec des personnes motivées et prêtes à se
Ped. remettre en question. La sélection du personnel apparaît comme le point crucial du succès de l'Opération Renouveau. Plus importante que l'expérience est l'attitude positive de l'enseignant face aux enfants. Il faut qu'il soit convaincu du succès possible des enfants. Car, surtout en milieux dé-
She. favorisés, l'éducation se fait "à la faveur du contact entre l'enfant et l'éducateur, dans l'intimité de leur interaction quotidienne".

A cause du caractère particulier de son travail
Lef. en milieux défavorisés, l'enseignant ne doit pas devenir la cible de toutes les difficultés. En conséquence, il faudrait "que les conditions de travail, les conditions matérielles et les services de l'école soient révisés". Les
Lef. fonctions des enseignants devraient être clairement délimitées pour qu'ils puissent suffire à la tâche. Selon certains, il n'apparaît pas cependant utile d'accorder aux en-
Paq. seignants des écoles désignées un statut particulier. Par ailleurs, un expert estime qu'il vaut mieux leur accorder
Mar. un supplément de salaire plutôt que d'ajouter des spécialistes. La modification du ratio enseignant/élèves n'appa-
Bél. raît pas non plus d'une grande utilité. "Une des croyances (mythes) les plus persistantes dans le domaine du changement éducationnel est celle qui consiste à croire qu'en modifiant un ou plusieurs facteurs du processus scolaire, dont le ratio, on obtiendra des améliorations notables au niveau de la réussite scolaire de l'enfant".

Le perfectionnement du personnel apparaît comme
Gir. beaucoup plus important. Il faudrait d'abord établir une
She. politique de perfectionnement. Ce perfectionnement devrait
Paq. être plus pratique que théorique, c'est-à-dire acquis dans le milieu même: "Vivre avec le milieu concerné afin que
Lef. l'expérience devienne valable". Le perfectionnement devrait se situer dès le début du travail du professeur dans les milieux défavorisés et continuer par la suite. Il ne faut pas
Cao. songer seulement au perfectionnement académique et le perfectionnement à travers la démarche quotidienne devrait être accrédité.

Les enseignants, s'ils veulent faire un travail
Cao. efficace, se doivent d'être présents au milieu. On doit, en conséquence, leur en laisser le temps. La participation à la vie communautaire du quartier devrait être intégrée à leur tâche. Cette possibilité serait, sans doute la principale source de changement d'attitude face au milieu.

L'acte pédagogique de l'enseignant en milieux défavorisés doit être précisé. L'école, par suite de l'élargissement de son mandat et des besoins particuliers, se centrera plus sur l'éducation que sur l'enseignement. Les avis sont partagés en ce qui concerne des modifications majeures
Ped. au niveau des programmes. Il faut certes adapter les programmes aux besoins particuliers de l'enfant; il faut même
Gir. "encourager une recherche d'approches pédagogiques mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement de ces milieux".
She. Quelques-uns, mais une minorité, aimeraient voir les programmes adaptés "aux besoins individuels des enfants, dans le sens d'une abrogation des programmes préfabriqués et de leurs contenus fixes". On souhaite même que l'enseignant finisse par connaître assez bien son élève pour trouver le
Ped. curriculum qui lui va le mieux, plutôt que de le forcer à entrer dans des programmes qui ont été bâtis surtout pour des enfants des classes moyennes. Et cela pour que l'enfant soit heureux dans son environnement scolaire.

Mais, avant de modifier profondément les program-
Lav. mes pour les écoles désignées, "il faut se demander si les programmes ne sont pas adaptés au milieu pour des raisons autres que celles liées au décalage culturel entre l'école et le milieu (ex. utilisation inadéquate des programmes par les professeurs, conditions difficiles d'utilisation, ressources insuffisantes, etc.).

Il ne suffit peut-être pas de modifier les approches pédagogiques reliées aux programmes. Il faut trouver de nouvelles méthodes d'évaluation, car actuellement, on ne mesure pas l'enfant vis-à-vis de lui-même. Il devient important de trouver un système d'évaluation qui permettra d'évaluer l'enfant en ne le comparant qu'à lui-même dans sa classe.

Ped.

L'aspect éliminatoire des méthodes actuelles d'évaluation est contesté par quelques-uns. On préconise la recherche de méthodes qui mesureraient moins la capacité des maîtres à passer les programmes qu'à évaluer l'apprentissage réel de l'enfant. On doit viser à enlever la compétition pour favoriser la coopération, plus bénéfique pour l'enfant.

Cao.

Actions aux divers niveaux:

L'Opération Renouveau demande que "l'on évalue, avec le secteur régulier, la possibilité d'offrir une maternelle 5 ans plein temps à tous les enfants des écoles de milieux socio-économiquement faibles". Face à cette recommandation, un des groupes consultés précise que "les objectifs demeurent généraux et les mesures préconisées ont un caractère de globalité qui n'en garantit aucunement l'efficacité".

She.

Par contre, un autre spécialiste souhaite l'établissement de maternelles à plein temps pour tous les enfants, sans égard aux classes sociales, aux districts scolaires, aux revenus des parents et à la dimension de la famille.

Ped.

Lav. Ped. Mar. Pour le niveau élémentaire, plusieurs préconisent l'établissement de plusieurs modèles différents d'écoles. Pour préciser la nature des modèles, on devrait "tenir compte de la diversité des milieux et des populations défavorisées. C'est aux agents de l'éducation de chaque école ou de chaque groupe d'écoles de définir, en relation avec le milieu, le modèle qui y sera le mieux adapté".

L'opération ne serait pas complète si l'on ne She. tient pas compte du niveau secondaire. A ce propos, selon Sherbrooke, l'annonce d'un programme d'implantation susceptible de rejoindre des écoles secondaires de la C.E.C.M. mérite le meilleur accueil. Il y a même urgence à s'occu- Lav. per de ce niveau, car c'est là souvent que se joue le sort des enfants des milieux défavorisés. L'interrogation doit porter en particulier sur le processus du choix des options, "sur la façon d'opérationnaliser le concept de polyvalence et de promotion par matière".

<u>L'organisation de l'école: principes de direction</u>

A cause de la diversité des milieux et des pro- Lef. blèmes, il importe de réfléchir aux conditions de décentralisation efficace des pouvoirs et d'une plus grande autonomie de gestion. Dans ce sens, on pourrait Gir. envisager "l'établissement d'une politique générale et minimale applicable à toutes les écoles des zones défavorisées du territoire de la C.E.C.M.", c'est-à-dire une distribution des ressources en fonction des politiques générales et de la promotion de projets éducatifs particuliers au niveau des écoles.

Lav. En ce qui concerne une stratégie d'ensemble cohérente, les mesures à introduire doivent être justifiées à partir d'un jugement d'ensemble sur l'école, sa clientèle et adaptées au milieu d'où cette clientèle origine. Les mesures doivent être diversifiées et différentes d'une école à l'autre. Elles devraient donc être sélectives parce que les besoins varient d'un milieu à l'autre.

Lef. Dans certains milieux, il est important d'établir un lien étroit entre les politiques avancées tant pour le niveau élémentaire que pour le niveau secondaire. Il importe parfois d'assurer "le regroupement des écoles suivant les communautés écologiques et culturelles, y intégrant l'élémentaire et le secondaire plutôt que d'isoler chacune des écoles".

L'école et la famille

Plus encore peut-être que dans les milieux
Gua. favorisés, la famille est le premier partenaire des éduca-
Dan. teurs dans les milieux défavorisés.
Gir. Il est donc important que l'école intensifie l'intégration de la famille afin de mieux réaliser son objectif
Cao. éducatif qui consiste à assurer à l'enfant un développement cognitif, affectif, moral et sensori-moteur. Toujours dans le but de mieux atteindre cet objectif, l'école pourra consentir également des interventions sur la famille et le milieu. Les experts expriment des opinions diverses "quant aux parents qui doivent être intégrés à l'école. Il faudrait,

Lef. dit-on, prendre véritablement contact avec la masse des parents et ne pas s'en remettre à un groupe restreint faisant partie des comités d'école". Par contre,

Ped. selon l'un d'entre eux, dans les écoles, les parents n'ont pas besoin d'être les "parents biologiques". Si on ne peut intégrer les parents au projet, il faut alors trouver les leaders de la communauté, même s'ils ne sont pas des parents d'enfants qui fréquentent les écoles, mais à la condition que ces personnes aient la confiance de la communauté.

L'apport des parents pourrait aller jusqu'à une

She. participation à la gestion et au fonctionnement même de l'école. Mais, ceci semble comporter un danger si on laisse

Lav. une large part du contrôle de l'école aux milieux défavorisés eux-mêmes sans leur donner la possibilité de se définir autrement".

La famille est le lieu de cristallisation de toutes les influences. Cependant, l'environnement familial ne saurait

She. devenir éducatif que si la société l'entoure de conditions favorables, donc accepte et provoque de multiples changements, comme la reconstruction de logements, lutte au chômage, éducation des adultes, etc. Mais est-ce là trop élargir le champ d'activité de l'école?

Evaluation et recherche:

L'Opération Renouveau ne sera vraiment efficace qui si elle se remet continuellement en cause par une évaluation constante de son approche et de son travail et aussi

Lef. par une recherche qui permettrait de réévaluer les objectifs poursuivis et les moyens mis en place dans les écoles.

Cao. Il faut en arriver à "fixer des mécanismes d'auto-évaluation, non pas pour assurer un meilleur contrôle administratif, mais pour inscrire les projets éducatifs dans une dynamique d'amélioration continue". Cette remarque vaut aussi pour

Lef. les services para-pédagogiques qui doivent redéfinir leurs services et leurs instruments d'évaluation, afin d'être mieux adaptés au milieu.

Un autre aspect à ne pas négliger: l'expérimentation. Car

Lav. "seule une expérimentation contrôlée, systématique, planifiée, pourra indiquer quelles sont les stratégies les mieux adaptées au milieu.

La recherche demeure aussi un point des plus importants,

Ped. mais, selon un des spécialistes, elle ne devrait pas devenir l'élément majeur de l'Opération Renouveau.

Lav. Par contre, un programme de recherche pourrait évaluer les expériences ou permettre des études sur les milieux défavorisés et essayer de trouver les causes de l'insuccès scolaire plus élevé dans ces milieux. Cette recherche pourrait être effectuée par la C.E.C.M. en collaboration avec les universités.

Bél. Enfin, administrateurs et éducateurs doivent se faire un devoir de "connaître à fond les approches qui font l'objet d'expériences dans les autres parties du monde et non pas uniquement aux Etats-Unis". Mais le Québec ne doit pas importer ou imiter servilement ce qui se fait ailleurs. D'où la nécessité d'une recherche pertinente au milieu et d'une évaluation constante.

ANNEXE 4

RAPPORT PRESENTE A L'OPERATION RENOUVEAU
DE LA
COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

CONTENU DU RAPPORT:

1. La situation des groupes défavorisés et certaines de ses caractéristiques.

2. Importance relative des élèves de milieux "favorisés" dans chaque école.

Rapport préparé par:

Raymond DEPATIE
Claude PARENT

2 février 1976

Note des responsables de l'Opération Renouveau

Nous trouvons en page 14 du rapport de MM. Dépatie et Parent une classification d'écoles de la C.E.C.M. par indice d'importance du pourcentage d'élèves provenant de milieux identifiés comme "défavorisés". Ces milieux ont été caractérisés à partir de sept indicateurs socio-économiques et culturels. (c.f. rapport p. 9)

On ne peut pas dégager de cette étude une liste définitive des écoles qui pourraient être désignées pour faire partie du prochain plan d'action de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles.

En effet, il faut non seulment tenir compte de ce rapport pour faire le choix des écoles-cibles, mais également des autres études dont dispose la C.E.C.M. sur le sujet.(1)

C'est donc en s'appuyant sur les résultats de toutes ces études, profil socio-économique et profil socio-pédagogique, qu'on pourra dégager le choix des écoles devant faire partie du prochain plan d'action de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles.

---

(1) - FOREST, Claude - Handicaps socio-pédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M.
Service des études, Division des services spéciaux, C.E.C.M., Octobre 1972.

- CRESPO, Manuel - Classification empirique des écoles secondaires françaises de la C.E.C.M.
Service des études, Division des services spéciaux, C.E.C.M., Octobre 1975.

INTRODUCTION

Le présent document se veut un travail complémentaire concernant les écoles élémentaires de milieux défavorisés. Il fournit des renseignements additionnels qui, nous l'espérons, s'avéreront utiles dans le cadre du programme global d'intervention en milieux défavorisés par le truchement de l'institution scolaire. Plus spécifiquement, il s'agit d'un raffinement des résultats contenus dans un rapport produit pour le compte du Conseil sculaire de l'Ile de Montréal.

Ce dernier rapport s'inspirait de la problématique développée dans le cadre d'une étude antérieure portant sur les zones défavorisées sur l'Ile de Montréal et dont il conviendrait d'abord d'en rappeler brièvement les principales dimensions.

1. La situation des groupes défavorisés et certaines de ses caractéristiques

Définition de la pauvreté

Si l'on considère que les efforts d'intervention par l'institution scolaire doivent porter sur les familles concentrées dans les milieux défavorisés plutôt que sur l'ensemble des familles pauvres réparties sur tout le territoire, cela provient de la définition même de la pauvreté. En effet, la pauvreté ne se définit plus en termes de la seule privation économique (l'ensemble des biens matériels), mais aussi en termes de la privation culturelle i.e. l'ensemble des moyens (éducation, information, temps libre, communication, etc...) nécessaires aux familles pour leur permettre de participer à part entière dans une société qui respecte leurs critères de développement. La pauvreté étant considérée non plus comme la responsabilité individuelle mais plutôt comme la résultante de causes extérieures aux individus et aux familles, les mécanismes visant à la contrer ne résident plus uniquement dans l'aide économique apportée aux familles, mais dans l'effort communautaire en regard des conditions sociales, économiques, politiques et culturelles qui engendrent et perpétuent cette situation d'inégalité. Toute intervention doit donc chercher à donner aux familles des milieux défavorisés, i.e. là où l'on rencontre une forte concentration des manifestations les plus évidentes de la pauvreté, les moyens de participer de façon véritable aux décisions sur le type d'organisation sociale de la société globale dont elles font partie.

Relativité de l'état de privation

Bien qu'il soit possible de déterminer un minimum vital, c'est davantage en termes de relativité ou de comparaison avec l'ensemble des membres d'une même société que se définit la privation. Ainsi, ceux qui seront les plus privés de moyens économiques, sociaux, politiques et culturels, seront considérés comme les plus défavorisés parmi l'ensemble de leurs concitoyens.

Styles de vie

Cet état de privation de diverses ressources conduit à l'existence de styles de vie différents quant à la manière de penser, d'agir, de manger, de s'exprimer, d'acquérir des connaissances, d'occuper ses loisirs, de s'informer, d'entrer en relation avec d'autres personnes, etc... Or les institutions de la société actuelle n'offrent pas aux gens qui ont développé des styles de vie différents de se réaliser pleinement puisqu'elles sont organisées par et pour les groupes qui ont les aptitudes et les capacités d'orienter les institutions dans le sens de leurs besoins propres. Les efforts de rattrapage en milieux défavorisés ne signifient pas de vouloir faire adopter un même style de vie par tous les groupes mais plutôt de fournir les outils essentiels qui permettront à tous les groupes de pouvoir décider de l'aménagement des institutions de la société selon les besoins de l'ensemble.

L'institution scolaire prend donc une valeur toute particulière et pertinente comme moteur initial de changement et doit entraîner les autres institutions à intervenir dans le même sens.

C'est à partir de certaines caractéristiques propres au style de vie des gens qui sont les plus privés qu'il a été possible de repérer les populations d'écoles les plus défavorisées.

Indicateurs caractérisant la situation des groupes défavorisés

Les indicateurs socio-économiques et culturels qui ont été retenus dans le cadre des deux rapports produits pour le compte du Conseil scolaire de l'Ile de Montréal ne constituent pas l'ensemble de tous les indicateurs dont il aurait fallu disposer pour caractériser et par conséquent pour repérer de la façon la plus exacte possible les concentrations de groupes défavorisés. A ces indicateurs socio-économiques et culturels, il aurait été fort utile de joindre des indicateurs concernant des aspects tels que l'état de santé des enfants, leur capacité d'adaptation à l'école, leur performance scolaire, leur mobilité résidentielle, etc... Il a été impossible de les utiliser car ces données n'étaient pas disponibles au niveau de certaines unités d'analyse.

Dans le cadre du processus d'identification des écoles élémentaires de milieux défavorisés, sept indicateurs socio-économiques et culturels ont été retenus. Voici la description de ces indicateurs:

a) Pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire dont le revenu total est inférieur à $5,000.

   Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance pour les individus et les familles de posséder des biens matériels de base qui assurent leur subsistance et qui leur permettent l'accessibilité aux biens culturels (éducation, information, loisir, etc...).

La privation de ces biens économiques en plus de causer des problèmes financiers aigus, crée au niveau familial un univers de tensions et de traumatismes, néfaste au sain développement de l'ensemble des membres. Par ailleurs, l'insuffisance de biens économiques entrave les possibilités de ces familles de développer harmonieusement toutes leurs capacités à l'aide de l'ensemble des ressources culturelles.

Le seuil de $5,000. a été retenu parce qu'environ 20% de toutes les familles avec des enfants d'âge scolaire qui habitaient le territoire de l'Ile de Montréal avaient un revenu annuel total inférieur à $5,000. Or, on considère généralement que la population économiquement pauvre est constituée de ce 20% de population qui a les plus faibles revenus.

b) Pourcentage de mères de famille ayant sept années ou moins de scolarité.

Les mères de famille qui ont un niveau de scolarité plus élevé sont généralement celles qui seront plus enclines à stimuler chez leurs enfants l'imagination, la curiosité, la maîtrise de soi, toutes des valeurs que l'on privilégie à l'école, alors que les mères de famille moins scolarisées ont généralement une plus forte tendance à promouvoir des valeurs d'obéissance, de propreté, de conformité. En conséquence, les enfants dont les mères sont peu scolarisées sont donc confrontés à l'école à un système de valeurs qui diffère de leur propre système.

c) Pourcentage de pères de famille qui sont des travailleurs manuels.

Cette variable ne cherche pas à rendre compte d'un niveau de revenu lié à l'occupation. Il s'agit plutôt de représenter le degré d'auto-détermination ou de possibilité de contrôler son propre travail (liberté de choix, prise de décision, responsabilité, etc...). A la maison, le fait que le père de famille est un travailleur manuel, donc occupe une fonction dont le degré d'auto-détermination est faible, tend à conditionner celui-ci à proposer à ses enfants des valeurs de soumission, de non remise en question, de non initiative en regard des règles et des procédures établies par d'autres. Par contre, l'école propose aux enfants des valeurs d'autonomie et de maîtrise de soi; l'écart entre ces deux systèmes de valeurs désavantage donc les enfants des travailleurs manuels.

Egalement, les travailleurs manuels ont acquis par leur travail des habitudes de travail avec des choses et valorisent donc le concret alors que l'école cherche à promouvoir un intérêt envers des aspects plus abstraits de la réalité.

d) Pourcentage de familles monoparentales.

L'absence d'un des deux parents dans une famille n'est pas sans perturber le développement des enfants. Ceux-ci se trouvent privés des diverses formes d'échanges entre le père et la mère qui représentent très certainement un moyen d'acquérir des connaissances. Il y a par ailleurs l'image de la famille à deux parents qui représente la famille "normale" et qui suscite chez ceux qui en sont privés un sentiment de marginalité.

Il y a la complémentarité des rôles d'éducation du père et de la mère dont les enfants sont privés.

Il y a aussi souvent les répercussions économiques imposées à la famille.

Les 4/5 des familles monoparentales sur l'Ile de Montréal ont à leur tête des femmes; on peut dès maintenant imaginer les difficultés financières d'une part et les difficultés d'organisation familiale d'autre part.

e) Pourcentage des pères de famille qui ne travaillent pas (i.e. chômeurs ou invalides).

Le fait de ne pas travailler alors que pour la société il est "normal" de travailler peut avoir comme effet de produire chez le père et chez ses enfants une image d'inutilité, d'incapacité et de dépendance. Ceci amène souvent le père vers des situations de dépression nerveuse, alcoolisme, fuite du foyer, etc.., et crée des tensions dans la famille, ce qui a pour effet de nuire au développement affectif, intellectuel et moral des enfants.

Le fait de ne pas travailler amène aussi une situation de dépendance. Dépendance à l'égard de la femme ou des enfants qui doivent travailler et dépendance sociale, c'est-à-dire avoir le sentiment de vivre aux crochets de ses concitoyens.

f) Pourcentage d'enfants de 15-18 ans qui ne fréquentent plus l'école.

L'école permet d'acquérir et d'accroître des connaissances et par le fait même de posséder les moyens essentiels à son développement. Par ailleurs, le marché du travail étant basé en grande partie sur la scolarisation, la privation de ce moyen privilégié signifie bien souvent le chômage, le sous-emploi ou la sous-rémunération.

g) Pourcentage de familles qui comptent 5 enfants ou plus.

Même si le revenu n'est pas très faible, une famille nombreuse signifie bien souvent des problèmes financiers. Dans bien des occasions, la situation financière difficile force les enfants à un abandon prématuré de l'école puisqu'ils doivent travailler pour soutenir le revenu familial.

Cette variable tient également compte, dans une certaine mesure, de surpeuplement des logements. En effet, étant donné la pénurie relative de grands logements, le fait d'avoir cinq enfants ou plus entraîne une situation de surpeuplement avec ses conséquences négatives sur le rendement scolaire.

Le tableau qui suit donne un aperçu numérique des caractéristiques socio-économiques et culturelles des populations correspondant aux écoles élémentaires de milieux défavorisés de la C.E.C.M. La valeur minimum correspond à l'école pour laquelle la caractéristique prend la valeur la plus faible; la valeur moyenne est la moyenne arithmétique des valeurs prises par la caractéristique pour chacune des écoles de milieux défavorisés; la valeur maximum correspond à l'école pour laquelle la caractéristique prend la valeur la plus élevée.

Caractéristiques socio-économiques et culturelles des populations correspondant aux écoles élémentaires des milieux défavorisés de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

	Valeur minimum	Valeur moyenne	Valeur maximum
A) Pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire et dont le revenu annuel total est inférieur à $5,000.	17%	33%	59%
B) Pourcentage de mères de famille ayant 7 années ou moins de scolarité.	43%	62%	87%
C) Pourcentage de pères de famille qui sont des travailleurs manuels.	64%	80%	99%
D) Pourcentage de familles monoparentales.	4%	18%	38%
E) Pourcentage de pères de famille qui ne travaillent pas (i.e. chômeurs ou invalides).	14%	28%	51%
F) Pourcentage d'enfants de 15-18 ans qui ne fréquentent plus l'école.	24%	36%	53%
G) Pourcentage de familles qui comptent 5 enfants ou plus.	1%	9%	29%
H) Pourcentage de familles dont le revenu annuel total est de $10,000. ou plus.	9%	20%	31%
I) Pourcentage de mères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité.	0%	4%	11%
J) Pourcentage de pères de famille qui sont des professionnels, des administrateurs ou des technologistes.	0%	5%	13%

2. Importance relative des élèves de milieux "favorisés" dans chaque école

En partant, il faut rappeler ceci: à cause du fait qu'on utilise, non pas une seule, mais plusieurs variables simultanément, il est impossible de spécifier, pour chaque école, quel pourcentage de tous ses élèves proviennent de milieux défavorisés, quel pourcentage de tous ses élèves proviennent de milieux "moyens" (i.e. qui ne sont ni défavorisés ni favorisés) ainsi que quel pourcentage de tous ses élèves proviennent de milieux favorisés. Tout ce qu'on peut faire c'est d'en donner un indice. Ainsi, prenons l'Indice Synthétique: il ne donne pas quel pourcentage de tous les élèves d'une école proviennent de milieux défavorisés mais il indique dans quelle mesure le pourcentage d'élèves de milieux défavorisés diffèrent d'une école à l'autre. Plus la valeur de l'Indice Synthétique pour une école est faible, plus le pourcentage d'élèves de milieux défavorisés dans cette école est élevé. C'est tout ce qu'on peut dire (étant donné l'utilisation simultanée de plusieurs variables).

Maintenant, il est évident que si on peut construire un indicateur du pourcentage (relatif) d'élèves de milieux défavorisés dans chaque école (i.e. l'Indice Synthétique), on peut également construire un indicateur du pourcentage (relatif) d'élèves de milieux favorisés dans chaque école. Et il s'ensuit que si, pour chaque école, on dispose d'un indicateur du pourcentage d'élèves de milieux défavorisés ainsi que d'un indicateur du pourcentage d'élèves de milieux favorisés, on pourra, par simple déduction, avoir une idée du pourcentage (relatif) d'élèves de milieux "moyens" (i.e. qui ne sont ni défavorisés ni favorisés).

Si on examine les 10 variables utilisées dans le cadre du rapport produit pour le compte du Conseil scolaire de l'Ile de Montréal, on constate que trois de ces variables peuvent être considérées comme des "indicateurs de milieux favorisés":

i) le pourcentage de familles dont le revenu annuel total est de $10,000. ou plus;

ii) le pourcentage de mères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité;

iii) le pourcentage de pères de famille qui sont des professionnels, des administrateurs ou des technologistes.

A partir de ces trois variables, il est possible de construire, pour chaque école un indice donnant le pourcentage (relatif) d'élèves provenant de milieux favorisés dans chaque école. Pour ce faire, on procède exactement de la même façon que pour la construction de l'Indice Synthétique: pour chacune des 175 écoles qui ont été examinées dans le cadre du rapport produit pour le compte du Conseil scolaire, on subdivise en 25 rangs d'égale valeur l'écart entre la valeur minimum et la valeur maximum prises par chacune de ces trois variables. On obtient alors, pour chaque école et pour chacune des trois variables, le rang de l'école par rapport à la variable. Pour rendre les résultats directement comparables avec l'Indice Synthétique, on a fait en sorte que plus le pourcentage (de familles dont le revenu est de $10,000. ou plus, de mères de famille ayant 12 années ou plus de scolarité ou de pères de famille qui sont professionnels, administrateurs ou technologistes) est faible, plus le rang de l'école est élevé.

Il suffit alors, pour chaque école, de regrouper les trois rangs (v.g. un rang pour chacune des trois variables-indicateurs de milieux favorisés) pour obtenir un indice donnant la faiblesse (relative) du pourcentage d'élèves provenant de milieux favorisés. Dans ce regroupement, la pondération de chacune des trois variables par rapport aux deux autres est la même que dans l'Indice Synthétique, soit:

Pourcentage de familles dont le revenu est de $10,000. ou plus:	0.37
Pourcentage de mères de famille ayant 12 années ou plus de scolarité:	0.31
Pourcentage de pères de famille qui sont professionnels, administrateurs ou technologistes:	0.32
TOTAL:	1.00

Ainsi, tout comme pour l'Indice Synthétique, la valeur de cet indice de la faiblesse du pourcentage (relatif) d'élèves de milieux favorisés a une possibilité de variation de 1 à 25.

La valeur prise par cet indice pour chacune des écoles de la C.E.C.M. (pour lesquelles la valeur de l'Indice Synthétique est inférieure à 13) apparaît au tableau qui suit. On y donne également la valeur prise par l'Indice Synthétique afin qu'il soit possible de comparer les pourcentages (relatifs) d'élèves de milieux défavorisés et de milieux favorisés dans chaque école ainsi que de comparer les écoles les unes avec les autres.

Pour bien interpréter ce tableau, il faut rappeler ceci:

> Indice Synthétique: plus sa valeur est faible, plus le pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés est élevé.
>
> Indice de la faiblesse du pourcentage (relatif) d'élèves provenant de milieux favorisés: plus sa valeur est faible, plus le pourcentage d'élèves provenant de milieux favorisés est faible.

Par exemple, prenons d'abord le cas des écoles Ste-Brigide et Jean-Jacques-Olier. Le pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés est le même dans ces deux écoles, puisque la valeur de l'Indice Synthétique est de 6 dans les deux cas. Toutefois, à l'école Jean-Jacques-Olier, le pourcentage d'élèves provenant de milieux favorisés est plus élevé qu'à l'école Ste-Brigide, puisque la valeur de l'indice de la faiblesse du pourcentage (relatif) d'élèves provenant de milieux favorisés est de 4 pour l'école Jean-Jacques-Olier et de 2 pour l'école Ste-Brigide (mais cela ne veut pas dire qu'à l'école Jean-Jacques-Olier le pourcentage d'élèves provenant de milieux favorisés est nécessairement deux fois plus élevé qu'à l'école Ste-Brigide, comme nous le verrons plus loin).

Comme autre exemple, prenons le cas des écoles Champlain et St-Zotique. A l'école Champlain, le pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés est évidemment plus élevé qu'à l'école St-Zotique, puisque la valeur de l'Indice Synthétique est de 6 pour l'école Champlain et de 9 pour l'école St-Zotique. Cependant, le pourcentage d'élèves provenant de milieux favorisés est le même dans ces deux écoles, puisque la valeur de l'indice de faiblesse du pourcentage (relatif) d'élèves provenant de milieux favorisés est de 3 dans les deux cas.

NOM DE L'ECOLE	Indice Synthétique (i.e. indice d'importance du pourcentage d'élèves provenant de milieux "défavorisés")	Indice de faiblesse du pourcentage d'élèves provenant de milieux "favorisés"
St-Joseph	2	1
St-Jean-Baptiste	5	2
Marguerite-Bourgeoys	5	3
St-Jacques	5	3
Lartigue et annexe	6	2
Ste-Cunégonde	6	2
Ste-Brigide	6	2
St. Anthony's	6	3
Champlain	6	3
Jean-Jacques-Olier	6	4
Garneau/Salaberry	7	2
Our Lady of Mount Royal	7	2
St-Enfant-Jésus	7	4
St-Louis	7	4
Lambert-Closse	7	4
St. Dominic's	8	2
Ste-Clotilde	8	2
St-Charles et annexe	8	3
Victor-Rousselot	8	3
Jeanne-LeBer	8	3
Adélard-Langevin/Malvina-Marchand	8	3
Jacques-Viger	8	4
Charlevoix	8	5
St. Patrick's	9	3
St-Zotique	9	3
St-Joseph Riv.-des-Prairies annexe	9	3
Marie-Anne	9	4
Frontenac/St-Anselme	9	4
St-Mathias, Apôtre	9	4
La Nativité	9	4
Baril	9	4
St. Gabriel's	9	5
Gédéon-Ouimet/St-Eusèbe	9	5
Louis-Hippolyte-Lafontaine	9	5
Champagnat/Laurier	9	5
Cherrier	9	6
Nazareth/Luke Callaghan Memorial	10	3
Our Lady of Consolata	10	3
Holy Family	10	3
Francesca Cabrini	10	3

NOM DE L'ECOLE	Indice Synthétique (i.e. indice d'importance du pourcentage d'élèves provenant de milieux "défavorisés")	Indice de faiblesse du pourcentage d'élèves provenant de milieux "favorisés"
St-Etienne et annexe	10	4
Ste-Gemma-Galgani	10	4
Emmett Mullaly	10	4
St. Dorothy's	10	4
St-Joseph, R.D.P./Notre-Dame-de-la-Paix	10	5
St-Nom-de-Jésus	10	5
Ste-Jeanne-d'Arc	10	5
Ludger-Duvernay	10	5
Notre-Dame-de-Fatima annexe	10	7
Emily Carr	11	3
John XXIII	11	4
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	11	4
Our Lady of Charity/St. Finbarr's/St. Michael's	11	4
St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	11	5
Bienville et annxe	11	5
St-Clément/St-Paul-de-Viauville	11	5
Ste-Cécile	11	5
St-Jean-de-la-Lande et annexe	11	5
Holy Cross	11	5
St-Ambroise et annexe	11	6
Mother Seton/St. Francis of Assisi	11	6
Notre-Dame-de-l'Assomption	11	7